L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

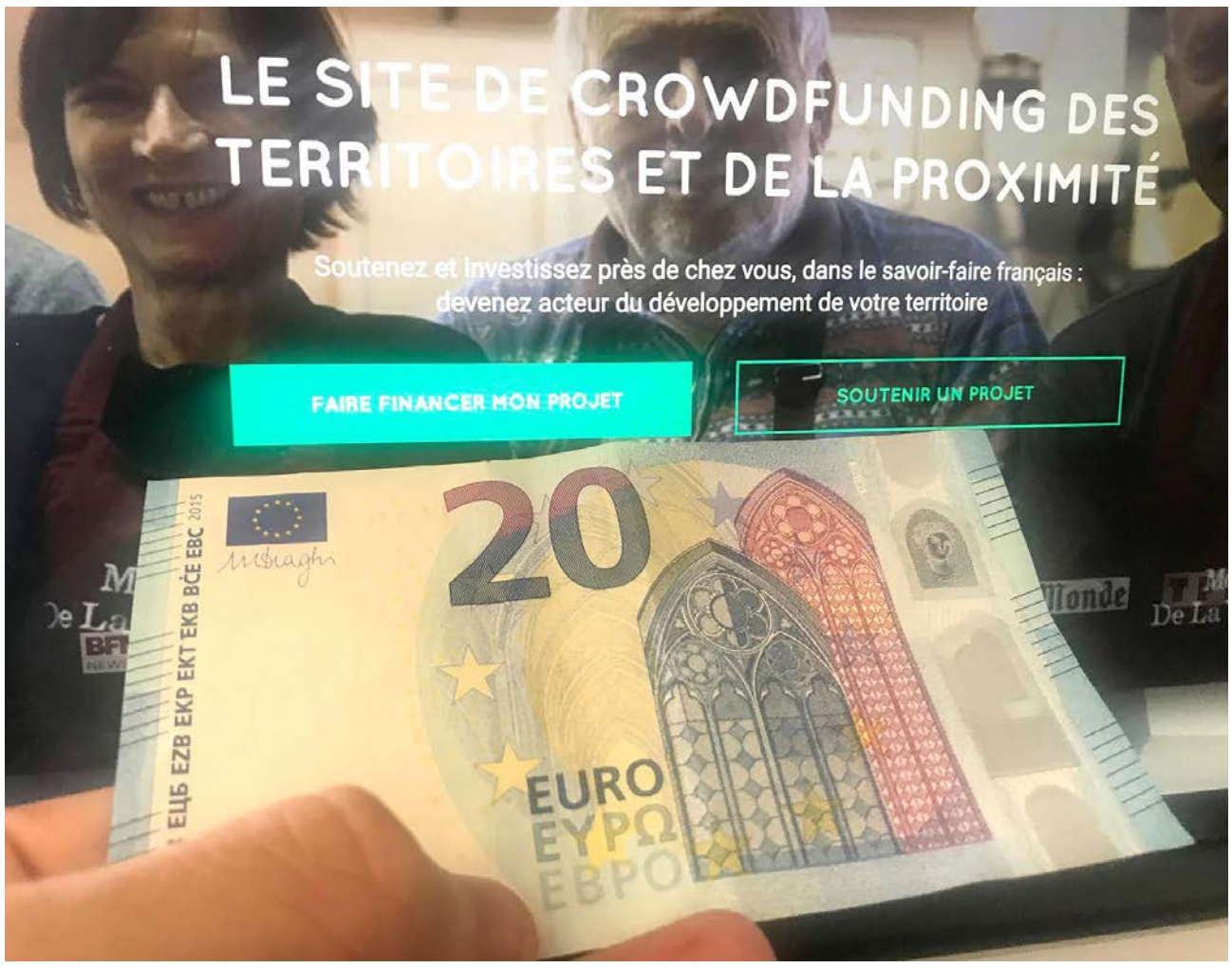
N° 1459 - VENDREDI 19 JANVIER 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Financement participatif

Crowdfunding: une opportunité



Vous avez un projet et vous ne disposez pas de l'argent nécessaire à sa ralisation. Pourquoi ne pas faire appel au financement participatif ? Le crowdfunding est une collecte de fonds via internet destinée à réaliser un projet.

Cet outil innovant a fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion de CER France BFC. *Page 4*

Côte d'Or

› Journées bâtiments

Rendez-vous du 29 janvier au 2 février



Nièvre

› Jeunes Agriculteurs

Une belle réussite pour l'Élevage en fête



Yonne

› Filière élevage

Bien, mais peut mieux faire…







Sommaire

Côte d'Or

04 • Financement participatif: L'opportunité du crowdfunding
05 • Bâtiments: Rendez-vous du 29 janvier au 2 février
06 • Charolais: Prêt pour Arnay
07 • Charolais: Les sans corne ont la cote

Nièvre

08 • Jeunes Agriculteurs: Une belle réussite pour l'Élevage en fête
09 • Vœux de la MSA: Bilan d'une année 2017 contrastée
10 • Élevage: La Salers tire son épingle du jeu

Yonne

11 • Filière élevage: Bien, mais peut mieux faire…
12 • Météo 89: Beau fixe pour la start-up icaunaise
13 • Emploi: Quand l'emploi se conjugue au féminin
14 • Lycée La Brosse: Formation en «zythologie»

Région et plus…

15 • Bourgogne-Franche-Comté: L'agroalimentaire, un atout à valoriser
• 9ème vente HBC au Marault: Rendez-vous qui fait rimer technique et économique
16 • Salon de l'agriculture: L'aventure collective est la thématique du SIA 2018

Dossier

17-19 • Dossier distribution des aliments

Filières

20 • Élevage La filière porc dénonce les promotions
21 • Cultures Céréales: Reprise des exportations

Infos Services

22-23 • Analyse & Tendances
24-25 • Petites annonces
26-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

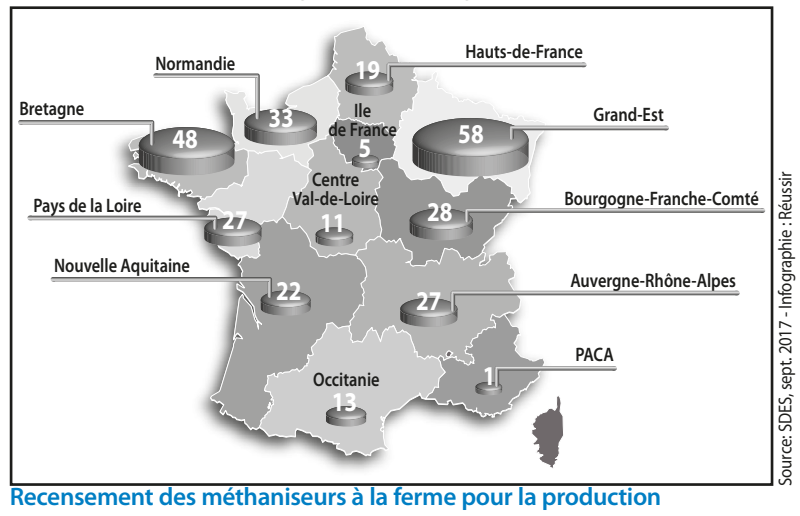
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Zoom sur

Méthanisation à la ferme Le Grand Est et la Bretagne, têtes de file

«Après la revalorisation des tarifs fin 2016 et l'allongement des contrats sur vingt ans, les projets (de méthanisation) sortent doucement de terre», lit-on dans le huitième baromètre des énergies renouvelables électriques publié par Observ'Er le 9 janvier. Grâce à ces nouvelles dispositions, 150 nouveaux projets agricoles ont été lancés en 2017, même s'ils ne sont pas encore réalisés. Observ'Er rapporte que *«si le bilan 2017 n'est pas encore connu, les professionnels de la filière se déclarent tout de même plus sereins»*. Pour l'heure, le nombre d'installations agricoles produisant de l'électricité est de 292, selon le service de statistiques du ministère de la Transition écologique dont le dernier recensement date de mars 2017. Le développement de la méthanisation à la ferme est inégal sur le territoire. Mais deux régions se détachent du lot : le Grand Est (58 méthaniseurs raccordés), suivi de la Bretagne (48 méthaniseurs raccordés). Pour rappel, le plan Énergie méthanisation autonomie azote (EMAA) de 2013 fixe pour objectif 1 000 méthaniseurs à la ferme en 2020.



Recensement des méthaniseurs à la ferme pour la production d'électricité raccordés en 2017.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme régional à l'installation).

Saône et Loire Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Contactez le Point Accueil Installation le plus tôt possible !

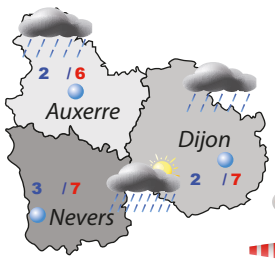
L'accueil au Point Accueil Installation est une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 18 mois avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé. L'accueil est financé par l'Etat. Contact : Point Accueil Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 19 Janvier



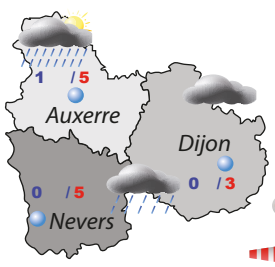
Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Ouest 30 km/h

St Marius
Soleil : 08:27 - 17:28
Lune : 09:44 - 20:00

Samedi 20 Janvier



Maussade
Le ciel restera menaçant et quelques averses persisteront localement.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

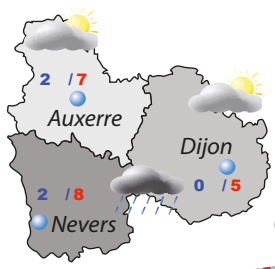
Vents : Ouest-Nord-Ouest 30 km/h

St Sébastien
Soleil : 08:26 - 17:29
Lune : 10:13 - 21:03

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 21 Janvier



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre timides éclaircies et précipitations.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Agnès
Soleil : 08:25 - 17:31
Lune : 10:40 - 22:08

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Janvier :
Un temps pluvieux pour ce lundi. Le ciel restera bien nuageux pour mardi et mercredi.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 11 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Janvier :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Quelques précipitations sont attendues pour ce week-end.
Vents : Sud-Ouest à 40 km/h
T° mini. : 6 à 10 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Conférence FRSEA / JA BFC sur la future Pac

Entre espoir et incertitude

Les jeunes agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté et la FRSEA se sont associés pour pousser la réflexion sur la future Pac de 2020. Le contexte géopolitique, comme l'inconnue des effets du Brexit, complexifient l'édification d'une Pac plus efficace et au-delà, le travail sur le prochain budget européen. Entre espoirs nourris par le règlement Omnibus, incertitude économique et contorverses stratégiques, il fallait pas moins de deux députés européens pour éclairer le contexte et enrichir les réflexions : Michel Dantin et Arnaud Danjean.



Pari tenu pour la FRSEA et les JA de Bourgogne Franche-Comté, bien décidés en invitant deux députés européens, à aider les agriculteurs à mieux comprendre le dessous des cartes qui se jouent à Bruxelles autour de la futur Pac de 2020.

Un député du Jura, Jean-Marie Sermier, a planté le décor et deux députés européens ont accepté de relever le défi de faire avancer la réflexion autour de la question : Quelle Europe agricole en 2020 ? Et partant, quelle Pac à cette échéance en capacité de répondre aux enjeux d'une agriculture européenne en pleine mutation et en pleine interrogation sur son avenir ?

Quels que soient les contours encore difficiles à cerner de la prochaine Pac, il ne faut pas attendre pour anticiper. Comme l'a souligné Frédéric Perrot, président de la FRSEA, *«le calendrier s'accélère sur fond d'inquiétude, voire de perte de confiance des agriculteurs en une institution qui n'a pas cessé d'évoluer et dont les effets positifs ne sont pas toujours perçus sur le terrain»*. Pas d'autre choix cependant que *«de rester résolument européens car la sauvegarde de notre indépendance alimentaire en dépend»*.

Des liens resserrés entre les 27

Les instances européennes semblent très éloignées de la réalité du terrain, ces deux témoignages de députés européens, au coeur du système et parties prenantes aux décisions, sont d'autant plus éclairants qu'ils permettent de comprendre des mécanismes et des jeux d'influence qui nous échappent totalement. Arnaud Danjean révèle ainsi que *«ce qui va se décider sur la prochaine Pac dépend étroitement du contexte géopolitique mondial et du contexte européen»*. Par là, il faut comprendre que les effets du séisme du Brexit vont se faire sentir encore longtemps, que l'élection de Trump augmente encore plus l'incertitude quant à la sécurité militaire européenne et que les bons résultats économiques de la France pourraient nous assurer une meilleure écoute et plus d'influence face aux pays du Nord de l'Europe.

Les oppositions Nord-Sud, Est-Ouest, entre Etats européens restent fortes sur certains dossiers, comme la Pac ou le montant et la répartition du budget européen entre les différents postes. La situation actuelle a plutôt joué en faveur d'un resserrement des liens entre les 27, prêts à faire cause commune, non par idéologie communautaire mais par souci de préservation de leur propre budget national.
Les équilibres au sein de l'Union sont comme les prix, volatiles et fragiles... Pourtant, certains dossiers, comme la Défense, la crise migratoire, le soutien au développement (seul moyen de contenir la crise migratoire qui est devant nous), l'évolution climatique et bien entendu la politique agricole commune, ne sauraient être traités autrement que dans le cadre élargi d'une grande union économique et politique. Rassurant, Arnaud Danjean est convaincu que *«la France peut jouer un rôle immense au sein de cette Europe à 27»*, elle a toutes les cartes en main, mais elle doit prouver sa capacité à se réformer et à redevenir une puissance économique sur laquelle on peut compter.

L'épée de Damoclès du Brexit

Même écho chez Michel Dantin, député européen (membre de la commission agriculture et du développement rural) qui considère que la France a un message fort et un rôle important à jouer en matière agricole et alimentaire. *«Le message à faire passer c'est celui de la sécurité alimentaire de la fourche à la fourchette, la France a le meilleur système de traçabilité et de surveillance sanitaire»* en Europe et dans le monde. Le bémol sur la Pac, c'est *«que l'on ne pourra pas conclure le dossier de la future politique agricole commune, tant que l'on n'y verra pas plus clair sur la politique commerciale du Royaume-Uni»*. Le Brexit, avant-pendant-après, cristallise toutes les incertitudes, hypothèque tous les projets. Côté Pac 2020, ce qu'il faut éviter absolument : *«c'est d'accepter de rentrer dans une procédure de co-financement du premier pilier, car cela signerait l'arrêt de mort de la politique agricole commune, tout en générerant des distorsions de concurrence insupportables»*. Une prédiction renforcée par un constat plutôt accablant : *«la France fait partie des pays européens appauvris qui ne pourrait pas assumer la charge d'un co-financement à la hauteur des besoins...»*
Cette réflexion sur la Pac de 2020 va se poursuivre pendant tout le premier semestre 2018 et sous présidence Bulgare de la Commission européenne. Mais Arnaud Danjean, comme Michel Dantin, doute de la capacité des parties en présence, Commission, Etats et Parlement à parvenir à un accord dans les temps. Les membres du Parlement, comme ceux de la Commission doivent être renouvelés dans un peu plus d'un an et les marchandages autour de la Pac sont encore plus complexes que d'habitude, du fait du Brexit. Les implications du Brexit, reconnaît la Commission européenne *«vont créer un énorme trou dans le budget global. Dans ce contexte, toutes les politiques de dépenses, dont la Pac, vont faire l'objet d'un examen approfondi...»* Dont acte.

Garder une Pac qui a du sens

Il serait toutefois étonnant que les contours de la prochaine Pac sortent des chapeaux européens cette année. Certains responsables professionnels ne voient pas d'un mauvais oeil ce retard prévisible, car entre temps le réglement omnibus, porté entre autres par Michel Dantin et ses collègues de la commission agriculture du Parlement européen, a atténué bien des effets pervers de la précédente Pac. D'une part, il a donné de nouvelles perspectives aux agriculteurs français en répondant à certaines de leurs attentes (voir notre encadré). D'autre part, les premiers éléments sur les orientations de la prochaine Pac n'encouragent pas à l'euphorie. Les responsables professionnels et certains consultants spécialisés y voient la perte d'une ambition collective avec moins d'Europe, plus de complexité pour les Etats, des distorsions de concurrence accrues, moins d'efficacité sur le plan des politiques environnementales et rien qui puisse améliorer le revenu agricole.

Le risque en effet dans un environnement géopolitique perturbé et face à la montée des égoïsmes régionaux, c'est bien de voir arriver une Pac cantonnée dans une vision essentiellement budgétaire, où chaque Etat sera plus préoccupé de sauver ses meubles, que de trouver des solutions qui tirent tout le monde vers le haut.

Dans l'attente que l'immense chantier de la Pac soit mener à bien, reste ce réglement Omnibus que Michel Dantin considère comme *«une base de travail»* pour toutes les organisations professionnelles agricoles. *«A vous de jouer maintenant !»* conclut le député européen. Sa formule trouve un écho dans la salle *«l'omnibus sera ce que l'on en fera»*.

AMK

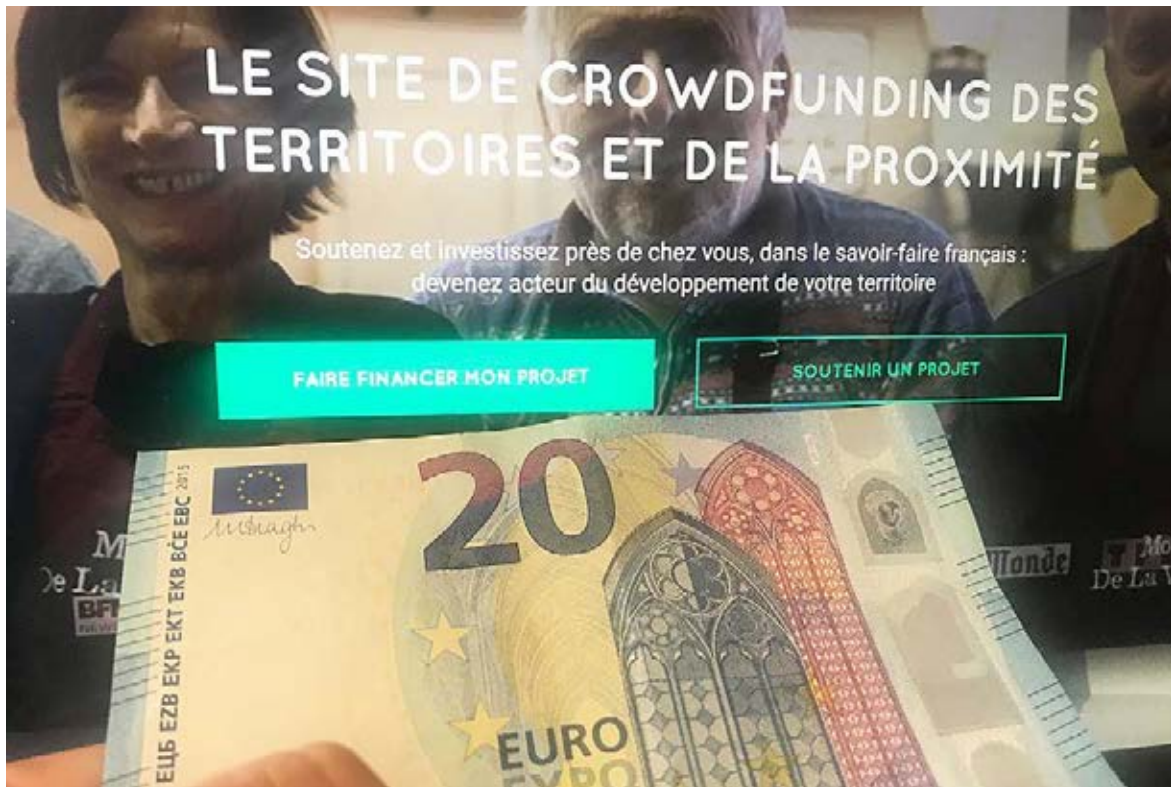
Règlement Omnibus : une mini-réforme pour une Pac en bon ordre de marche

Le règlement Omnibus permet de réviser plusieurs points clés de la Pac sur :
- la simplification des règles relatives aux paiements directs, dont les aides pour les jeunes agriculteurs et le verdissement, -l'amélioration des outils de gestion des risques et d'accès aux instruments financiers
- le renforcement des possibilités d'organisation des filières agricoles et la clarification de leur lien avec le droit à la concurrence, sous la forme d'un assouplissement. Ce qui fait dire à Michel Dantin, qu'avec cet accord *«les lignes ont bougé, nous avons obtenu une clarification de l'application du droit de la concurrence au secteur agricole, avec le renforcement des pouvoirs des organisations de producteurs qui pourront maintenant planifier la production et négocier les volumes et les prix en dérogation au droit à la concurrence»*.
Ce règlement devrait permettre de tracer les orientations de la future Pac sur les volets du Idéveloppement rural, de l'organisation commune des marchés, du financement, de la gestion et du suivi de la Pac. Michel Dantin *«reste convaincu qu'il y a plus d'argent à gagner pour les producteurs dans un fonctionnement sain de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, que dans une hypothétique revalorisation des aides directes»*.

Financement participatif

L'opportunité du crowdfunding

CER France BFC organisait en décembre une conférence-débat sur un nouveau mode de financement en agriculture.



L'outil permet de collecter une somme auprès du grand public via internet pour la réalisation d'un projet.

Besoin d'une somme dont vous ne disposez pas ? Le financement participatif est là ! Souvent nommé sous son anglicisme *«crowdfunding»*, cet outil innovant a fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion de CER France BFC à Quetigny. Alice Lauriot dit Prévost, responsable chez Tudigo (le premier site de crowdfunding de proximité), a rappelé ses grandes lignes : *«Le financement participatif est une collecte de fonds opérée via une plateforme web. Il permet de collecter une somme auprès du grand public pour la réalisation d'un projet. Le crowdfunding a vu le jour dans l'industrie créative et musicale. Aujourd'hui, tous les types d'entreprises sont concernés et l'agriculture a toute sa place, notamment en cette période économique difficile. De nombreux projets agricoles ont déjà vu le jour dans la région»*.

Démarche en ligne

En pratique, l'agriculteur doit se connecter sur le site internet de Tudigo (bulbintown.com) puis cliquer sur l'onglet *«se financer»*. Divers éléments sont à renseigner. Les responsables de la start-up basée à Paris et Bordeaux vérifient l'éligibilité de la campagne avant de contacter l'exploitant pour fixer un rendez-vous téléphonique. *«La réussite du financement est basée sur un exercice de communication qui n'est pas toujours la spécialité de tout le monde»* indique Alice Lauriot dit Prévost, *«nous sommes là pour aider les agriculteurs, notamment pour la création d'une page attirante et positive de leur projet, avec de belles photos et de beaux sourires!»*

Les donateurs sont généralement des personnes qui se sentent *«concernées soit par leur localisation, soit par leur sensibilisation»* poursuit l'intervenante, citant plusieurs réalisations en lien avec l'agriculture biologique.

Diverses contreparties

Des contreparties existent forcément pour les donateurs. *«Tout est calé dans la démarche, l'agriculteur peut par exemple livrer des paniers de légumes ou proposer la visite de sa ferme si son projet se concrétise! J'ai aussi l'exemple d'une biscuiterie qui était en liquidation judiciaire : l'établissement a été sauvé avec des montants moyens de 20 euros. Les donateurs ont reçu des biscuits quand tout est reparti ! Il faut également savoir que 25% des contributeurs ne souhaitent pas de contrepartie et plus de 20% n'en réclament pas»* explique Alice Lauriot dit Prévost.

Tudigo, qui entretient un partenariat avec CER France BFC depuis plusieurs mois, ne se rémunère qu'en cas de succès de la collecte, à hauteur de 5% de la somme. Le prestataire bancaire reçoit pour sa part 3% du montant du projet, là encore en cas de réussite du financement.

AURÉLIEN GENEST

Réaction

Thierry Guillaume, président de CER France BFC : ***«Le financement participatif ne s'appliquera pas pour les exploitations traditionnelles mais plutôt dans le cas d'installations avec diversification ou création d'un atelier complémentaire en lien direct avec les consommateurs en créant de la valeur ajoutée».***

Témoignage

«Oui, j'y crois !»



Olivier Gallien, agriculteur à Oigny et administrateur à CER France BFC, livre son ressenti sur cette présentation : ***«On m'avait déjà parlé du crowdfunding, je connaissais un peu son fonctionnement. Comme cela nous a été présenté, cet outil a toute sa place en agriculture, oui, j'y crois, j'en suis moi-même convaincu. La façon de valoriser et vendre son projet fait souvent la différence. Un projet bien construit et bien amené a toutes les chances d'aboutir. Pour une entreprise, le crowdfunding peut aussi actionner un levier pour attirer les banques. Ce type de financement n'est pas encore très bien connu : dans tout les cas, il ne s'agit pas d'argent qui tombe du ciel, car il faut se bouger pour atteindre son objectif. L'intervenante l'a bien souligné : il est important d'impliquer sa famille et ses amis dans la démarche, un noyau de départ doit suffisamment abonder les dons pour démontrer l'intérêt du projet aux internautes. C'est un peu l'histoire du Mouton de Panurge.... Un restaurant où il n'y a personne n'attire pas du monde, contrairement à un restaurant qui est tout le temps plein. Comment comprendre ces gens qui donnent de l'argent, comme ça ? Il se retrouvent, selon moi, dans des projets locaux et ont la certitude que ces derniers vont servir à quelque chose. Le crowdfunding peut-il m'intéresser dans mon activité agricole ? Oui, pourquoi pas ? J'ai des projets et je me pose la question depuis cette réunion».***

A noter

Service Juridique Emploi de la FDSEA 21

Le Service Juridique Emploi vous propose régulièrement des réunions ou des formations pour vous accompagner dans votre rôle d'employeur et vous permettre de comprendre et de maîtriser le droit du travail.

Voici la programmation de prochaines réunions de ce début d'année 2018 :
23 janvier de 9h à 17h à Pouilly-en-Auxois : formation DUER, 23 janvier de 9h à 17h à Châtillon-sur-Seine : formation DUER, 30 janvier de 9h à 12h30 à Bretenière : réunion sur les entretiens professionnels, 6 février de 9h à 17h à Beaune : formation DUER, 8 janvier de 9h à 12h30 à Chorey-lès-Beaune : réunion sur les entretiens professionnels, 15 février de 9h à 12h30 à Châtillon-sur-Seine : réunion sur les entretiens professionnels, 22 février de 9h à 17h à Bretenière : formation Droit des sociétés, 27 février de 9h30 à 12h30 à Bretenière : café RH sur la formation professionnelle.

Le nombre de places étant limité pour chaque réunion ou formation, n'hésitez pas à prendre contact rapidement avec le Service Juridique Emploi pour de plus amples renseignements (www.fdsea21.fr) ou pour enregistrer votre inscription (03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr).

Groupement d'analyse

Maîtriser ses coûts de main d'œuvre et fidéliser les salariés

De nombreuses exploitations ont des besoins de main d'œuvres à temps partiels ou saisonniers et rencontrent des difficultés pour recruter et fidéliser sur ces postes. Le groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 est une solution à cet obstacle.

Le groupement d'employeurs est une association qui recrute des salariés qu'elle met à disposition de ses membres adhérents selon leurs besoins respectifs (temps partiel ou saisonnier).
En mutualisant les besoins de main d'œuvre sur un même territoire, Agri Ressources 21 peut proposer des emplois à temps plein aux salariés tout en répondant aux besoins à temps partiel des exploitations qui bénéficient d'un salarié *«le juste temps au juste prix»*.

Au-delà de la fidélisation des salariés et de la maîtrise des coûts, cette formule présente différents avantages pour les exploitants.

Le groupement prend en charge l'ensemble des formalités liées au salariat (contrat de travail, bulletin de salaire, DSN, entretiens professionnels…), accompagne ses membres dans la gestion de la relation avec le salarié (management, gestion des conflits...) et leur apporte les conseils nécessaires pour être en conformité avec la législation en matière d'obligations liées au salariat. Les adhérents quant à eux sont facturés en proportion de l'utilisation du salarié.
Renseignements : Céline Flückiger au 03 80 68 67 68.



Bâtiments

Rendez-vous du 29 janvier au 2 février

Dix exploitations ouvrent leurs portes à l'occasion des traditionnelles journées bâtiments.





Parmi les visites proposées, celle du Gaec Pageot Gouget à Aisy-sous-Thil, vendredi 2 février.

Professionnels, éleveurs et techniciens bâtiments organisent leurs portes ouvertes en commun. Cette édition offrira une nouvelle opportunité aux éleveurs de venir *«à la chasse»* aux bonnes idées pour leurs futurs projets. Différents types de constructions sont à découvrir dans plusieurs systèmes de production (vaches allaitantes, vaches laitières, ovins allaitants et caprins).

Plusieurs thématiques sont retenues cette année avec l'économie en paille, la transformation fromagère, l'optimisation du travail, l'adaptation au changement climatique, la production d'énergie et le logement des grands troupeaux. La Chambre d'agriculture, Côte-d'Or Conseil Élevage, le Syndicat d'élevage ovin et le Groupement de défense sanitaire attendent encore de nombreux visiteurs pour des rendez-vous aussi instructifs que conviviaux. Renseignements : Chambre d'agriculture de Pouilly-en-Auxois au 03 80 90 89 09 ou Côte-d'Or Conseil Élevage au 03 80 68 67 10.

Le programme

• Lundi 29 janvier à 10 h. : Gaec du Métolant à Avelanges (bâtiment fermé en bois, 40 chèvres Alpines chamoisées, atelier de transformation fromagère avec point de vente, salle de traite de 12 places).
• Lundi 29 janvier à 14 h. : Gaec de Blessey au hameau de Blessey à Source-Seine (70 vaches laitières avec production bio, bâtiment ossature bois, bardage bois ajouré, filets, translucide ajouré, stabulation libre avec aire paillée et aire d'exercice raclée, nurserie, box paillés, fumière couverte, poche de stockage pour les effluents liquides, salle de traite 2x8 épis avec compteurs à lait)
• Mardi 30 janvier à 10 h. : EARL Claudon à Gevrolles (bergerie bi-chapelle en bois 1400 m² pour 500 brebis, auges cornadis, deux allées d'alimentation).
• Mardi 30 janvier à 14 h. : EARL Jeannet à Thoires (bâtiment semi-ouvert avec structure et bardage métallique pour 62 vaches allaitantes, accès aux cases à veaux et cases de vêlages depuis le couloir d'alimentation, libre service et quai d'alimentation, production d'électricité en toiture avec panneaux photovoltaïques d'une puissance de 80 KWc) .
• Mardi 30 janvier à 14 h. : Gaec de l'Avenir à Verdonnet (110 vaches laitières, bâtiment métallique ouvert avec filets brise vent, stabulation libre avec logettes et matelas pour vaches laitières, aire paillée et aire raclée pour box d'isolement et préparation vêlage, racleurs automatiques, fosse à lisier semi-enterrée, robot de traite 2 stalles).
• Mercredi 31 janvier à 14 h. : Gaec Loiseau à Meilly-sur-Rouvres (96 vaches allaitantes, bâtiment fermé avec structure et bardage métallique, ventilation en toiture type agrisystem, deux couloirs d'alimentation et un couloir de circulation central mécanisables, système mobile d'isolation des cases à veaux, quai d'alimentation).
• Jeudi 1er février à 10 h. : Pierre Largy à Écutigny (bergerie structure métallique de 672 m² isolée en plafond, 230 places, bardage panneaux sandwichs, allée centrale d'alimentation surélevée, cornadis).
• Jeudi 1er février à 14 h. : SARL Chone Jeunes bovins, SARL Métha-Auxois à Sussey (atelier d'engraissement pour 395 taurillons, bâtiment semi-ouvert avec structure métallique et bardage sur le long pan fermé en filet brise vent automatisé, aire paillée en pente arrière avec couloir de raclage central, installation d'une méthanisation voie sèche discontinue type garage, valorisation du biogaz en cogénération : puissance électrique 170 kWél).
• Vendredi 2 février à 14 h. : Gaec Pageot Gouget à Aisy-sous-Thil (110 places de jeunes laitonnes, broutards et génisses, bâtiment fermé avec structure et bardage métallique, présence de nombreuses portes qui facilitent l'accès au curage, cases d'isolement avec accès depuis le couloir d'alimentation, quai d'alimentation).
• Vendredi 2 février à 10 h. : EARL Drot Bourdieu à Beaune (65 vaches laitières, bâtiment métallique fermé, transformation d'une aire paillée en stabulation à logettes avec matelas paillés pour vaches laitières, stabulation libre paillée et aire d'exercice raclée pour génisses, racleurs automatiques, fumière non couverte et poche de stockage, robot de traite 1 stalle).

Chambre d'agriculture

L'envie de bien faire

Les vœux au personnel de la Chambre d'agriculture ont été présentés le 8 janvier.

Le personnel de la Chambre d'agriculture était convié le 8 janvier à une petite cérémonie de vœux de la nouvelle année : l'occasion de saluer l'investissement et le travail réalisé au quotidien par chaque salarié.

L'adaptation est constamment de mise devant la succession d'aléas de tous ordres (climatiques, sanitaires, de marché, et désormais sociétaux et politiques) qui secouent fortement le monde agricole.

Une chose est certaine, 2018 ne dérogera pas à la règle selon le président Vincent Lavier : *«Ces aléas peuvent être aussi brutaux qu'inattendus. De manière générale, ces évènements mettent à mal nos modèles économiques historiques et engendrent des pertes de repères importantes pour les agriculteurs. Face à ce contexte, la Chambre d'agriculture doit s'adapter pour répondre au mieux aux nouvelles attentes. Nous devons valoriser nos atouts devant un marché de plus en plus concurrentiel et un désengagement de l'État qui va se poursuivre. Très peu d'organismes agricoles ont une approche transversale comme la nôtre. Notre image est bonne auprès des agriculteurs et des collectivités de par notre qualité de services et notre impartialité. Nous sommes attendus pour relever les nouveaux défis, attendus aussi en termes de résultats. Nous réitérons notre volonté de travailler le plus possible en groupes. Plus que jamais, nous devons jouer la carte du collectif pour satisfaire le plus grand nombre».*

AURÉLIEN GENEST



Les membres du bureau étaient également invités à Bretenière.

Lundi, vœux de la profession

Les vœux de la profession agricole seront présentés lundi 22 janvier au Parc des expositions de Dijon, dans le cadre des Trophées de l'agriculture qui fêteront leur deuxième édition.
Cette manifestation sera la vitrine de l'agriculture départementale : des trophées seront remis à des exploitants agricoles, à des groupements d'exploitants et à des associations à vocation agricole ayant mis en place des actions *«remarquables»*.
Les invités seront accueillis à partir de 18 heures, Vincent Lavier présentera ses vœux à 18h30. Une intervention de Luc Ferry, ancien ministre de la jeunesse, de l'Éducation nationale et de la recherche, abordera le thème de l'innovation dans le monde agricole. La cérémonie de remise des trophées débutera à 19h15.

Charolais

Prêt pour Arnay

Le comice agricole arnétois organise une exposition-vente de bovins reproducteurs samedi 27 janvier.

Jamais deux sans trois. Arnay-le-Duc organise une nouvelle exposition-vente de reproducteurs Charolais la semaine prochaine. Très appréciée depuis sa relance en 2016, cette petite manifestation sera l'occasion de se procurer un taureau à l'approche de la mise à la reproduction. Une dizaine d'exposants sont attendus à ce rendez-vous, parmi lesquels Nicolas Guenot, installé depuis 2012 dans le village voisin d'Allerey. Le jeune éleveur de 28 ans participera à sa seconde exposition sous le hall de l'agriculture arnétois après celle de 2017, trois veaux mâles de 13 et 14 mois seront présentés à cette occasion. Nicolas Guenot n'a aucune idée de ce que pourra donner le commerce samedi prochain, mais le jeune éleveur maintient quoiqu'il arrive sa stratégie d'enchaîner les déplacements pour multiplier ses chances de vendre des animaux : *«La conjoncture n'est pas favorable avec des cours de la viande qui n'évoluent pas. La suppression de l'aide génétique aura certainement un impact elle aussi, mais nous rentrons dans la bonne période de vente, alors il faut y croire»*.

Après Magny-Cours, Charolles, Autun, Semur et Moulins, Nicolas Guenot se rendra donc à Arnay le 27 janvier en matinée, deux semaines avant la vente aux enchères de Créancey où l'un de ses veaux sera aligné. Avec un peu de chance (le verdict n'était pas encore tombé à l'heure où nous écrivons ces lignes), un autre rendez-vous sera peut-être programmé quelques semaines plus tard avec le salon de l'Agriculture : une commission est passée chez lui le 8 janvier afin d'évaluer deux de ses bovins, dont Maradona, acheté l'an passé à l'exposition-vente d'Arnay à Charles Virely d'Écutigny.

Le taureau n'a eu de cesse de briller depuis son acquisition et a remporté le dernier prix d'honneur junior à Semur, un premier prix au Marault et un troisième prix à Cournon. Le bovin s'était même distingué lors du concours Facebook organisé par Terres de Bourgogne, remportant le titre honorifique du plus bel animal de l'année en Côte-d'Or.



Nicolas Guenot, ici à Semur le 15 novembre, fait partie des exposants.

Les ovins prennent date aussi

L'Association des éleveurs de moutons Charollais de Côte d'Or (AEMCCO) organise sa vente annuelle de béliers jeudi 8 février à 14 heures dans ce même hall de l'agriculture d'Arnay-le-Duc. Pour cette 27ème édition, les éleveurs de l'association présenteront une centaine de béliers dont 60 % sont issus de pères qualifiés Elite -Ambo - AMCR ou RD et 75% issus de mères qualifiés MB ou MA.

Le catalogue des animaux est disponible sur demande ou sur le site internet de l'association (www.association-mouton-charollais.com). Les renseignements par téléphone peuvent se faire auprès de Jean-Marie Guyot (06 17 96 39 61) ou Thierry Maréchal (06 89 40 12 66). Le hall de l'agriculture sera ouvert à partir de 11 heures, il sera possible de se restaurer sur place. La vente à la palette débutera vers 14 heures.



MSA

L'année est lancée

La cérémonie des voeux de la MSA Bourgogne s'est déroulée lundi 8 janvier à Dijon.

On ne change pas les bonnes vieilles habitudes: comme chaque début d'année, Dominique Bossong avait convié l'ensemble du personnel du site de Dijon à la cérémonie des vœux. Le président a souhaité santé, bonheur et épanouissement à chaque employé avant d'aborder 2017 et l'année en cours.

Les évolutions législatives comme la DSN, la Lura, ou encore la RCO ont notamment été évoquées : *«A mi-chemin de cette convention d'objectifs et de gestion contraignante, plus que jamais, le défi est de conserver, voire d'améliorer, l'efficacité de notre service aux adhérents»*. L'Institution réfléchit aussi à la mise en place d'un projet stratégique à horizon 2025 pour positionner le régime comme acteur incontournable du monde agricole et rural. *«Nous devons être en discussion constante avec notre gouvernement qui, dans sa volonté de réformer le pays, doit reconnaitre nos atouts et nos points forts. Dans ce contexte, la mise en place de la mutualisation de proximité avec nos voisins de Franche-Comté en avril prochain va permettre de gagner en performance et de conserver la proximité avec nos adhérents»* a indiqué le président.

Médaillés et retraités

Cette cérémonie a été l'occasion, comme chaque année, de remettre plusieurs médailles du travail et d'honorer les nouveaux retraités. Médailles d'honneur agricole. Argent (20 années de service) : Coralie Duveau, André Roblot, Jean-Luc Thevenot. Vermeil (30 ans) : Françoise Colombert, Frédéric Royer, Blandine Schmitt, Christine Toussaint. Or (35 ans) : Annick Farges, Thierry Fournier, Jean-Claude Genot, Anne Lanier, Evelyne Liard, Brigitte Marie, Eric Ravenet. Grand or (40 ans): François Bocca, Maryline Couffet, Patricia Mortureux, Patrick Tavergnier. Retraités : François Bocca, Jean Boissière, Maryline Couffet, Aleth Dedenis, Michèle Lerouge, Régine Milot, Patricia Mortureux, Bernadette Mottl, Danièle Perrin, Marie-Thérèse Pignolet, Josette Rixens, Patrick Tavergnier, Irène Viala.



Médaillés du travail et retraités ont été mis à l'honneur.

Charolais

Les sans corne ont la cote

La vente aux enchères de Créancey se déroulera le 9 février avec six taureaux sans corne, parmi une quarantaine de reproducteurs.



Deux des bovins sans corne aujourd'hui à la station.



Dans trois semaines, on y sera. Le GIE Charolais Évaluation proposera une vente aux enchères avec une quarantaine de reproducteurs vendredi 9 février au pôle agricole de Créancey. Le millésime 2018 présente plusieurs nouveautés avec un lot d'animaux intégralement génotypés. La recherche de l'ataxie (maladie génétique neurodégénérative) a été réalisée sur tous les veaux avant l'entrée en station. Les animaux homozygotes (atteints par la maladie) ne peuvent être évalués en station. Il s'agit là d'une garantie supplémentaire pour les acheteurs. L'autre nouveauté de cette édition, et non la moindre, concerne la présence exceptionnelle de six bovins sans corne parmi le lot de 43 veaux. *«Il n'y en avait qu'un seul l'an passé. Les sans corne sont très appréciés, de bons animaux arrivent sur le marché»* souligne Jean-Pierre Godot, le président du GIE, *«cela permet d'éviter l'opération d'écornage. C'est aussi une demande des engraisseurs pour éviter les accidents durant la période d'engraissement. Les sans corne ont nettement progressé ces dernières années; Ceux présents à Créancey ont été sélectionnés car leur morphologie est très bonne, tout comme leur ascendance au niveau des index. Le potentiel de croissance est très satisfaisant: pour ces six veaux, le GMQ était à 1732 g/j la semaine dernière, soit au même niveau que les autres animaux du lot, alors que l'objectif de croissance en station est de 1400 g/j»*. Découvrez Merlin P, Newton, Nector P, Mariocart, Népal, Martin et leurs congénères sur www.stationevaluation.com (vidéos, photos des veaux et de leur ascendance, performances, génotypages). Des visites au pôle agricole sont également possibles sur rendez-vous. Retrouvez la station d'évaluation de Créancey dans notre prochaine édition, avec un focus sur les taureaux à génisses. **Aurélien Genest**

Syndicalisme

«Engagez-vous qu'ils disaient !»



Les agriculteurs entretiennent une relation paradoxale avec leurs syndicats, alors que 65% d'entre nous « pensent que nos intérêts ne sont pas assez défendus », nous sommes néanmoins 61% à adhérer, les jugeant « utiles et nécessaires pour défendre la profession ». Si je vous parle aujourd'hui de baisse des cotisations MSA, remboursement de la TIC-TIPP, mise en place d'Eleveur et Engagé, défense de la Zone défavorisée simple, versement des aides à temps, dégrèvement TFNB etc…nous pouvons d'un commun accord nous féliciter des bénéfices apportés par ces victoires syndicales.

«Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin»

Néanmoins tous ces dossiers sont loin d'être pérennes et sont défendus au quotidien, et depuis 70 ans, par la FNSEA. Si l'histoire d'hier nous rapporte de grandes manifestations pour faire pencher les gouvernements en faveur du monde agricole, aujourd'hui lobbying et communication sont les porteurs du message de notre avenir.

Une constante reste néanmoins : ce sont bien toujours nous, agriculteurs, qui par notre adhésion, notre implication au sein de notre syndicat, décidons de ce que nous voulons pour notre travail et notre quotidien. Rappelons-le : la FNSEA, et son échelon local votre FDSEA de Côte-d'Or, représente pour nous une émanation libre et volontaire d'engagement, au contact quotidien de nos besoins, fédératrice de nos luttes, qui défend nos intérêts.

A l'heure où tout ne devient qu'obligation, une des dernières choses dont nous sommes libres sur nos exploitations, c'est bien d'adhérer ou non à un syndicat agricole, de prendre en main ou de laisser les autres décider de l'avenir de notre profession : ne soyons plus les spectateurs passifs d'un film que nous critiquons après la séance, soyons les acteurs qui décideront du *«happy-end»*!

Alors rendez-vous à la FDSEA de Côte-d'Or dès maintenant ! Informations au 03 80 68 67 67.

Samuel Bulot, secrétaire général de la FDSEA21

▸ Agenda

Du 29/01 au 02/02 Portes ouvertes bâtiments

Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, Côte-d'Or Conseil Elevage, le Syndicat d'Elevage Ovin ainsi que le GDS organisent dix portes ouvertes bâtiments du lundi 29 janvier au vendredi 02 février. Le programme complet est à retrouver dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne. Renseignements : Chambre d'agriculture de Pouilly-en-Auxois au 03 80 90 89 09 ou Côte-d'Or Conseil Elevage au 03 80 68 67 10.

Cantonales FDSEA

Les assemblées cantonales de la FDSEA de Côte-d'Or se poursuivent. Les rendez-vous sont donnés pour Saulieu/Liernais le 19 janvier à 14 heures à l'Espace Jean-Bertin, pour Venarey-Les Laumes le 23 janvier à 10 heures à la salle René Thomas, pour Genlis le 26 janvier à 10 heures à la salle les Glorieux, pour Seurre le 26 janvier à 14 heures à la salle de la coopérative, pour Semur-en-Auxois le 26 janvier à 14 heures au complexe sportif d'Époisses, pour Beaune le 5 février à 14 heures à la salle Cérévia et pour Selongey le 6 février à 9h30 à la salle info.

16/02 Assemblée des JA

Les Jeunes agriculteurs de Côte-Or se réunissent en assemblée générale vendredi 16 février à Sombernon. Une table ronde sur le thème "Agriculture: perception médiatique et réalité" se tiendra à partir de 14h30 à la salle polyvalente.

▸ Formations

01/02 Bretenière Test: Renouvellement certificat décideur en entreprise soumise à agrément

Renseignements, inscriptions : Corinne DELAGE, CA21 - 03 80 90 68 74 - corinne.delage@cote-dor.chambagri.fr

15/02 Éleveur infirmier bovin

Renseignements, inscriptions : Virginie Pabiou, GDS 21 – 03 80 68 67 35

15/02 MFR de Baigneux les Juifs Mieux utiliser et gérer ses prairies

Renseignements, inscriptions : Mathilde Matrat, CA21 - 03 80 91 06 76 - mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

20/02 à Époisses et 29/05 à Brives (36) Semi direct sous couvert - perfectionnement

Renseignements, inscriptions : Mathilde MATRAT, CA21 - 03 80 91 06 76 - mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers

Jeunes Agriculteurs

Une belle réussite pour l'Élevage

Ce samedi 13 janvier le public est venu nombreux participer à Élevage en fête et assister à la finale départementale de jugement de bétail, organisée par les JA 58 au Gaec de la Fontaine Blanche à Moux en Morvan.



Le jugement des bovins de race charolaise a réuni 36 participants.

Au programme : animations, repas du terroir et bien sûr finale départementale de jugement de bétail. Tous les ingrédients étaient réunis pour concocter une belle fête réussie et le succès fût bien au rendez-vous pour l'Élevage en fête, organisée par les Jeunes agriculteurs de la Nièvre. Le public est venu nombreux cette année prendre part aux animations, au Gaec de la Fontaine Blanche à Moux en Morvan. Dès le matin, une présentation de taureaux d'insémination par Élva Novia donnait le ton des festivités et faisait le bonheur des mordus de génétique. Le concours de jugement de bétail rassemblait quant à lui 36 bovins, 22 ovins et 14 équins pour un enjeu de taille : sélectionner les finalistes qui participeront au concours national à Paris. De quoi faire briller la Nièvre et sa relève agricole. À midi, 170 convives ont pris part au repas composé notamment de viande charolaise grillé à la plancha. Esprit terroir garanti ! L'après-midi mettait de nouveau les JA sous le feu des projecteurs avec des courses de caisses à savon, fabriquées par les soins des agriculteurs. Un concours de pesée finissait de clore l'après-midi, suivie d'un repas auquel ont pris part 110 personnes. Bilan de la journée : «*Une belle réussite qui nous a permis d'animer le territoire et d'attirer du monde, sur une exploitation connue et de qualité*», résume l'animatrice des JA Marion Dutour.

Cinq finalistes ont par ailleurs été sélectionnés à l'issue du concours pour participer au concours national à Paris : Laura Lang et François Loiseau pour le jugement bovins, Audrey Fontaine et Alexandre Boudoux pour le jugement ovins et Marion Guilleraut pour le jugement équins.

Céline Clément

Le gagnant du panier de produits du terroir offert par Terres de Bourgogne est Michel Loison - Les Pompons - Saint Agnan



Le jugement des chevaux de race comtoise, également à l'honneur.



L'occasion de découvrir d'autres races, comme les ovins de race suffolk qui concouraient également au concours.



L'après-midi fût animée avec de périlleuses courses de caisses à savon.



Les jeunes agriculteurs ont fait preuve de créativité en fabriquant leurs propres bolides

Vœux de la MSA

Bilan d'une année 2017 contrastée

LA MSA a adressé ses meilleurs vœux à ses adhérents jeudi 11 janvier dans ses locaux de Nevers. L'occasion pour les responsables de participer à la remise des médailles d'honneur agricoles.

Jeudi 11 janvier les responsables de la MSA de la Nièvre avaient réuni les adhérents dans les locaux de la MSA à Nevers afin de leur présenter leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année. «*L'année 2017 a été marquée comme chaque année par les évolutions législatives qui ont occasionné beaucoup de dysfonctionnements et donc des mécontentements sur le terrain et dans les services*», n'a pas manqué de souligner le président de la MSA Bourgogne Dominique Bossong. Avant de rappeler l'importance de poursuivre «*le défi de conserver, voire d'améliorer, l'efficacité dans le service aux adhérents.*» Le président a également souligné les «*piliers forts*» qui soutiennent la MSA : «*Une gouvernance qui fonctionne et qui est représentative du secteur agricole dans sa diversité, des agents dans les caisses qui accomplissent leurs missions auprès des assurés de manière remarquable et notre guichet unique qui répond aux besoins de nos ressortissants.*» Enfin Dominique Bossong a évoqué la prochaine mise en place d'un «*projet stratégique à l'horizon 2025 pour positionner, entre autres, notre régime comme acteur incontournable du monde agricole et rural*». Dans ce sens «*la mise en place de la mutualisation de proximité avec nos voisins de Franche-Comté en avril prochain va permettre de gagner ne performance et de conserver la proximité avec nos adhérents.*» De son côté la directrice générale de la caisse régionale de



Le président de la MSA Dominique Bossong a dressé le bilan d'unea nnée 2017 contrastée.

MSA Bourgogne Armelle Rutkowski a dressé le bilan 2017 de l'entreprise. Celui-ci est «*riche en satisfactions*» a-t-elle expliqué. «*La satisfaction d'assumer nos missions de service public dans l'intérêt de nos adhérents, la satisfaction d'œuvrer pour nos publics fragiles et de présenter la MSA sous son meilleur angle, la satisfaction d'avoir pris à bras le corps l'ensemble des évolutions réglementaires*». La directrice a néanmoins reconnu les difficultés rencontrées en 2017 par la MSA, notamment pour faire face aux évolutions réglementaires. Armelle Rutkowski a souhaité conclure sur une touche d'espoir, celui que les actions de la MSA «*contribuent encore et toujours à la cohésion de notre société.*»
Ce fut ensuite le tour aux nouveaux médaillés d'honneur agricole d'être récompensés pour leur engagement. Cette année, douze employés ont été médaillés pour leurs années de service.

Médaille d'argent (20 années de service) : Caroline Barchon, Marie-Élizabeth Bidaut, Cendrine Salomon.
Médaille de vermeil (30 années de service) : Nathalie Joseph-François, Véronique Trotet.
Médaille d'or (35 années de service) : Fabienne Beguignot, Chantal Colodiege, Françoise Daignault, Patricia Granger, Sylvie Roumier, Pascal Sittler, Gilles Tridon.
Retraité 2017 : Rémi Raymond.

Rendez-vous Cuma

Banc d'essai moteur et vérification des engins de levage du 5 au 9 février

La Fédération Cuma Bourgogne organise des passages de tracteur au banc d'essai moteur ainsi que des vérifications d'engins de levage, que vous soyez adhérent de Cuma ou non.

Pourquoi tester ses matériels ?

50% des tracteurs testés présentent au moins une anomalie (mauvaise combustion, surconsommation, injecteurs en mauvais état,…). Alors qu'attendez-vous pour augmenter la durée de vie de votre moteur ?
Les matériels de levage et de manutention ont une réglementation souvent méconnue : la Vérification Générale Périodique (VGP). Ces matériels doivent être contrôlés tous les six ou douze mois suivant les types. Le non-respect de ces contrôles peut engager la responsabilité du chef d'exploitation en cas d'accident et la non prise en charge par les assurances. Toutes les exploitations sont cernées même celles n'employant pas de main d'œuvre.

Pour les matériels anciens, mais aussi les matériels récents !

Le banc d'essai moteur est un outil utilisé sur tout tracteur quelque-soit l'âge et la puissance. Cette vérification permet de déterminer d'éventuels problèmes, de faire le point sur l'entretien, de déterminer la plage optimale de conduite,…. Sur les tracteurs récents, il permet de vérifier les réglages avant la fin de la garantie et d'adopter une conduite économique dès le début de l'utilisation.

Comment ça fonctionne ?

Un passage au banc d'essai moteur ou une vérification d'engin de levage dure environ une heure. Le technicien organise sa journée autour de huit matériels. Les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Pour les bancs d'essai moteur, le technicien intervient sur un moteur chaud et tous les filtres changés.

Les contacts

Afin d'organiser au mieux ces journées, il est indispensable de connaitre à l'avance le nombre de matériel à diagnostiquer. Les inscriptions se font auprès des animateurs de la Fédération Cuma Bourgogne Antenne Nièvre. Merci de vous inscrire avant le 3 février au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr

N'oubliez pas qu'il n'est pas nécessaire d'être adhérent de Cuma pour bénéficier de ce service. Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Les tarifs

Pour huit matériels par jour ou quatre par demi-journée sur un même site

• **Tarifs VGP :**
Chargeur frontal: 63€ HT

Nacelle, télescopique, pelle et mini-pelle, grue forestière : 74€ HT

Lève-sac : 42€ HT (21*)
Benne sur-élévatrice : 53€ HT (32*)

• **Tarif banc d'essai moteur**
Un passage : 120€ HT

*Si attelé sur un tracteur équipé d'un chargeur frontal vérifié également



CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

25/01 Vente aux enchères au Marault

C'est la 9ème édition de la vente aux enchères de la station *«taureaux conseillés sur génisses»* du Marault jeudi 25 janvier à Magny-Cours. 41 reproducteurs seront mis aux enchères. Chaque éleveur trouvera le reproducteur dont il a besoin. Ces reproducteurs sont adaptés à tout type d'élevage et de production.
Au programme :
9 h : présentation des animaux
14 h : début des ventes
Entrée gratuite, restauration sur place.

01/02 Ateliers climat

Le Parc naturel régional du Morvan et Alterre Bourgogne Franche-Comté organisent des ateliers climat à destination des acteurs de l'eau des bassins versant de la Cure Amont et de l'Yonne Amont, le jeudi 1er février à Montreuillon.
Les ateliers seront l'occasion d'échanger sur le changement climatique et ses impacts sur la ressource en eaude notre territoire et d'imaginer le futur territoire du bassin versant grâce à un travail créatif de prospective territoriale.
Renseignements : Maria Galiana, 03 86 78 79 26
Laure Jouglard : 03 86 78 79 39

27/02 Agriculteurs bio

Le Groupement des agriculteurs bio de la Nièvre tiendra son assemblée générale mardi 27 février à 14h à St Saulge..



Élevage

La Salers tire son épingle du jeu

À Cossaye dans le sud du département, René et Nadine Gonnet élèvent depuis maintenant trente ans des Salers.


Nadine et René Gonnet élèvent quelque 140 Salers à Cossaye, depuis une trentaine d'années.

Des Salers en terre charolaise ? Et pourquoi pas. La Salers, en effet, présente de nombreux avantages, notamment du point de vue du confort de travail. L'expérience de Nadine et René Gonnet, qui travaillent en Gaec sur la commune de Cossaye, près de Decize, en témoigne. Elle d'origine bretonne, lui savoyard, ils sont arrivés il y a de cela trente ans avec 29 vaches Salers et ont depuis largement agrandi leur cheptel.

Ils élèvent aujourd'hui 140 vaches sur un terrain de 186 h. Si «*le rendement est plus faible que la charolaise, la viande est plus goûteuse, et mieux valorisée en terme de prix*», explique Nadine. Mais ce n'est pas là le seul avantage d'élever des Salers. C'est surtout sur le confort de travail que notre couple est gagnant. «*C'est une race rustique comme l'Aubrac. Il n'y a pas besoin d'assistance de vêlage, et il y a moins de frais vétérinaires. Ces races sont moins fragiles et plus résistantes*», résume René. «*Sur nos 140 vaches, on intervient quasiment jamais*», confirme Nadine. «*La Salers est très féconde, elle vêle tous les ans et ne perd pas de veau.*» Cet atout est d'ailleurs devenu l'argument numéro 1 pour pousser les éleveurs à se lancer.

«Élevez Salers, dormez tranquille»

Qu'est-ce qui a amené, en 1990, René et Nadine Gonnet dans la Nièvre ? C'est un véritable hasard du destin. Car en réalité le couple vivait en Savoie du côté de Chambéry. Mais avec les JO d'Albertville, ils sont tout simplement expropriés. Ils doivent alors trouver d'autres terres agricoles. Ce sera Cossaye, dans la Nièvre, berceau de la Charolaise. «*Nous avons créé l'association Salers de Bourgogne et depuis 25 ans la Salers s'est développée. Ce sont surtout des jeunes qui achètent des Salers, ils sont intéressés car ils ont moins de responsabilités, cela leur permet de préserver leur vie de famille. C'est plus simple pour eux de partir en vacances.*»

Pas épargnés par la crise

Mais si le confort de travail est meilleur, avec des horaires relativement «*standards*» et des nuits préservées, les Gonnet n'en sont pas moins touchés eux aussi par la crise. «*On a eu de belles années*», raconte le couple, «*mais la Salers n'a pas été épargnée par les crises successives. Fièvre aphteuse, FCO, vache folle… Aujourd'hui beaucoup diversifient en faisant du bio ou de la vente directe, mais ce sont des marchés de niche qui sont vite saturés.*» Pour Nadine et René Gonnet, une seule évidence : «*Il faut sauver l'élevage français.*» «*Nous les éleveurs ne maltraitons pas nos vaches, au contraire. Les L214 et les Vegan nous font beaucoup de mal. Il y a des contrôles, une traçabilité, la viande française est de très bonne qualité. La plupart des éleveurs vivent très mal ce manque de reconnaissance alors que les investissements matériels et humains sont très lourds en agriculture.*» Afin de défendre leur métier, Nadine et René Gonnet sont très investis dans la vie publique. Nadine est élue chambre et présidente de Gaec & Société. Tous deux sont membres de la FDSEA 58. «*Notre boîte aux lettres est à 900 m de notre maison, alors cela nous permet aussi de voir du monde*», plaisantent-ils. Aujourd'hui le couple approche de la retraite et aimerait, trouver, dans les années qui viennent, repreneur. Pas facile, quand on considère les difficultés croissantes du métier. Mais la Salers présente bien des avantages et se prête également bien au bio. «*C'est une race qui ne nécessite quasiment pas de vaccins et médicaments. La vache emmène son veau jusqu'au sevrage ce qui est un avantage du point de vue du coût des aliments*». En attendant, Les Gonnet sont prêts à accueillir les citadins sur leur exploitation pour montrer eux aussi, que l'agriculture a évolué.

Céline Clement


La Salers est une race rustique, très résistante, qui ne nécessite pas d'assistance de vêlage, et très peu de soins vétérinaires



Filière élevage

Bien, mais peut mieux faire...

Un premier bilan encourageant pour la démarche *«Éleveur & Engagé»*, qui en ce début d'année comptait plus de 300 enseignes signataires à travers toute la France, dont 3 dans l'Yonne.

Lancée officiellement le 17 octobre dernier, à l'initiative de la Fédération Nationale Bovine et des Jeunes Agriculteurs, la démarche *«Éleveur & Engagé»* s'est fixée un double objectif : satisfaire les attentes des consommateurs et assurer un revenu décent aux éleveurs bovins, alors que la rémunération moyenne ne dépasse pas les 8 000 € par an. Une démarche saluée à sa juste valeur, par le président Macron, lors de son discours de clôture des États Généraux de l'Alimentation, le 11 octobre.

Au fil des semaines, l'engagement de la grande distribution s'intensifie et 7 des 9 plus importantes enseignes françaises sont déjà signataires de la démarche : Système U, Carrefour, E. Leclerc, Intermarché, Lidl, Casino et Auchan. Pour 244 points de ventes engagés répartis sur 31 départements fin 2017, et l'annonce dès janvier, de plus d'une centaine de nouveaux magasins, d'accord pour faire apparaître les viandes Éleveur & Engagé dans leurs rayons. Des produits que le consommateur visualise facilement par un logo de référence, lui garantissant une viande issue d'un animal de qualité, maturée pendant un minimum de 10 jours, en provenance d'élevages engagés dans la charte des bonnes pratiques et permettant de la création de valeur ajoutée pour l'éleveur. Un achat citoyen, qui donne un sens à la consommation en privilégiant la viande issue d'animaux essentiellement élevés en plein air, dans les pâturages français et ne majorant pas de beaucoup le prix d'achat : les professionnels estiment qu'un steak haché inscrit dans la démarche, n'est vendu que 3 ou 4 centimes de plus qu'un steak normal. Et peut-être le début d'une nouvelle ère dans les relations entre distributeurs et éleveurs, à l'heure où le marché de la viande est en perte de valeur, attaqué de tous côtés. Les races à viande concernées par la démarche sont aujourd'hui au nombre de 6 : Limousine, Charolaise, Parthenaise, Blonde d'Aquitaine, Salers et Aubrac, pour 5 500 animaux commercialisés par mois et un retour supplémentaire aux éleveurs, d'environ 0,80 à 1 € par kg de carcasse.

Trois magasins dans l'Yonne

Dans l'Yonne, 3 enseignes ont rejoint la démarche. Premier d'entre eux, le magasin Carrefour de Sens Maillot, rejoint depuis par les centres Leclerc de Tonnerre et de Migennes. Pour son directeur, Youssef Seffar, l'enjeu est d'importance : *«au-delà de s'assurer que l'éleveur récupère une partie de la marge, de manière automatique, il faut que le client final sache à quel type de viande et à quelle race il a à faire. Notre but n'est pas forcément d'augmenter nos prix pour autant, mais de travailler sur notre marge, de sorte qu'elle soit un peu réduite et que l'effort réalisé soit partagé par les différents maillons de la chaîne»*. Pour le directeur de l'enseigne Carrefour, l'autre point important est la communication sur le produit : *«en plus de macarons sur les barquettes et d'affiches dans le rayon, nos vendeurs bouchers sont au courant de la démarche et ont la capacité de l'expliquer à nos clients. J'ai par ailleurs demandé à la FDSEA, si des éleveurs pouvaient venir de temps à autre assurer quelques animations dans le magasin, au plus près des clients»*. L'amorce de nouveaux rapports entre la grande distribution et le monde de l'élevage remporte aussi les faveurs de Youssef Seffar : *«nos intérêts sont communs, d'autant que le secteur est en régression au niveau des ventes et que l'on a besoin de redorer l'image de la viande. Il faut souder nos énergies pour aller chercher le client, car au final, c'est lui qui décide de l'acte d'achat et personne d'autre !»*

Satisfaction aussi pour Christelle Magny, éleveuse en Puisaye, qui a vu cette année deux de ses bêtes retenues par l'abattoir pour être commercialisées dans le cadre de la démarche : *«le seul problème est qu'on ne sait pas au moment où l'animal quitte l'exploitation, s'il sera retenu ou non. C'est l'abattoir qui les classe ainsi, selon un cahier des charges défini»*. Pas certaine pour autant de l'efficacité de la communication : *«j'ai peur que le consommateur final se retrouve un peu perdu avec l'apparition d'un nouveau logo. Va-t-il réussir à s'y retrouver, parmi tous les autres déjà existants ?»*

Pour Arnaud Guyard, président de la section bovine à la FDSEA 89, il serait important, *«que l'on puisse faire un parallèle, avec les accords de type Ceta qui nous sont tombés dessus. Car si la démarche «Éleveur & Engagé» garantit des animaux d'une qualité sanitaire excellente, identifiés et tracés, représentant tout le panel de ce que l'on sait faire, on ne pourra jamais rivaliser, compte tenu de nos coûts de production, avec les viandes venues d'ailleurs»*.

DOMINIQUE BERNERD



Animation et dégustation de viande autour de la démarche «Éleveur & Engagé», lors de la Foire Saint-Martin, en novembre dernier.

Pac 2018

Télédéclaration des aides aux ovins et caprins

Les éleveurs ont jusqu'au 31 janvier pour adresser leurs demandes d'aides ovines ou caprines. Des demandes devant impérativement être télédéclarées sur le site TelePAC.

Depuis le 1er janvier 2018, les éleveurs peuvent établir leurs demandes d'aides ovines et/ou caprines en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr, jusqu'au 31 janvier 2018 minuit.

Attention : la date limite pour télédéclarer est fixée au 31 janvier 2018. Pour des raisons évidentes de disponibilité, n'attendez pas le dernier moment si vous souhaitez un rendez-vous à la DDT.
Un courrier d'information a été adressé aux éleveurs ayant établi une demande en 2017.

Conditions d'éligibilité :
- engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an à la date du 11 mai 2018),
- détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2018 inclus,
- identifier les animaux selon la réglementation en vigueur,
- tenir à jour les documents relatifs à l'identification et aux mouvements des animaux,
- notifier sous 7 jours les mouvements d'animaux,
- pour l'aide ovine, respecter un ratio de productivité minimal de 0,5 agneau vendu par brebis sur l'année 2017.

L'attention des éleveurs est attirée sur la nécessité de lire la notice d'information présente sur TelePAC précisant les conditions d'obtention des aides et les engagements des demandeurs.

Nouveauté 2018 :
Concernant l'aide ovine, les majorations financières pour les élevages ovins en contractualisation ou vente directe et pour les nouveaux producteurs ovins disparaissent. Le montant de l'aide ovine de base sera revalorisé.

Assistance aux éleveurs :
La demande doit impérativement être télédéclarée sur le site TelePAC. Il n'existe plus de formulaire papier. Les éleveurs qui ne disposent pas des moyens matériels pour effectuer leur télédéclaration peuvent prendre rendez-vous à la DDT, un ordinateur sera mis à leur disposition pour qu'ils puissent eux-mêmes établir leur demande jusqu'au 31 janvier 2018 à 00h00 (contact téléphonique DDT 89 pour prise de rendez-vous : 03 86 48 42 28).

DDT 89
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine YouTube

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▶ Agenda

15/02 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : dijon@apecita.com

19/01 Forum ressources bois bocage
La CC de Puisaye-Forterre organise un forum *«Ressources bois bocage»* ouvert à tous, vendredi 19 janvier, à partir de 9 h, à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Jusqu'à 17 h 30, à l'intérieur et aux abords de la salle de l'Orangerie, se succèderont : retours d'expériences, conférences, expositions, démonstrations techniques (cisaille forestière, grappin coupeur, broyeur, etc.) et temps de restitution du programme. Renseignements au 03 86 74 19 19

20/01 Forum des métiers à Auxerre avec les MFR
Le forum des métiers qui se tiendra samedi 20 janvier de 9h30 à 17 h, au 16 boulevard de la Marne à Auxerre, donne rendez-vous aux élèves, aux familles, aux professeurs principaux et toutes personnes concernées par l'orientation des jeunes. Sur ce forum, seront présentes les 3 MFR de l'Yonne, ainsi que des MFR de Bourgogne Franche-Comté et l'armée (air, terre et mer). Plusieurs filières seront présentées : agriculture, machinisme, services aux personnes, animation, tourisme, hébergement, restauration, spiritueux, commerce et vente, aménagement paysager, animalerie, cheval, etc… Plus de renseignements sur : www.mfr-bfc.fr

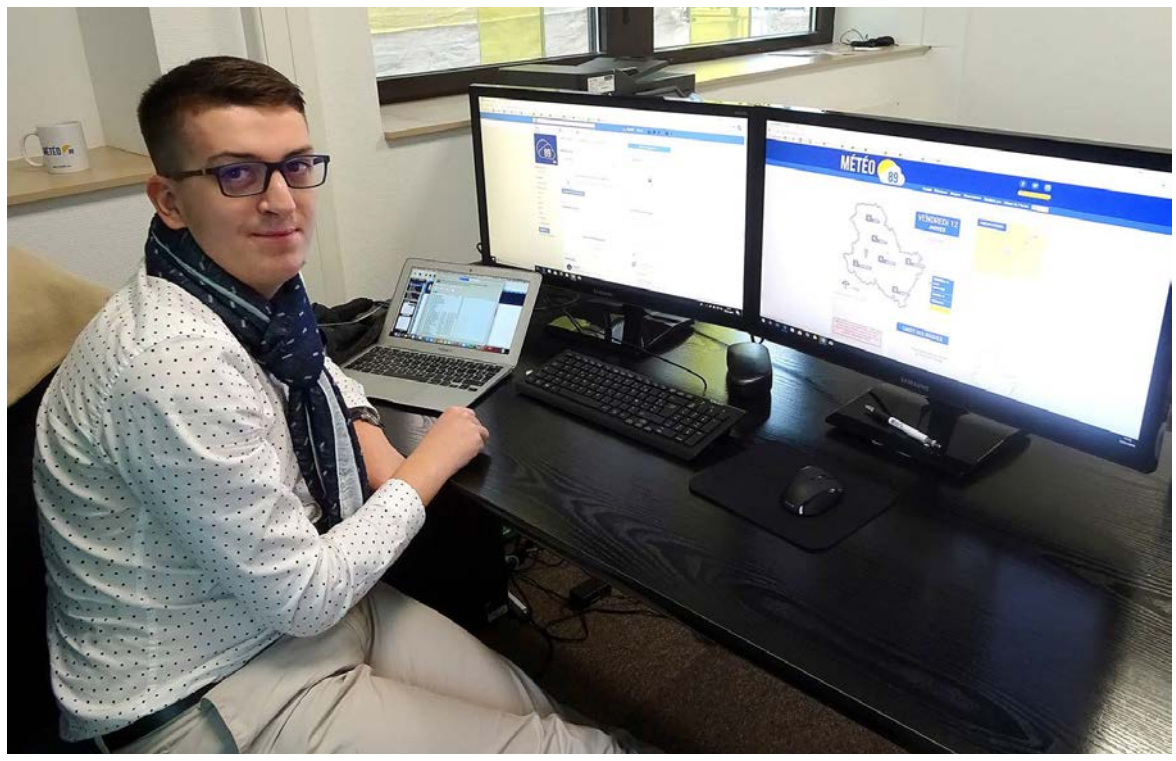
20/01 Carrefour des Carrières au Féminin
Un salon pour aider lesc jeunes filles (collégiennes, lycéennes, étudiantes) et femems en recherche d'emploi ou en projet de reconversion à diversifier leurs choix d'orientation. Entretiens individuels entre les visiteuses et des intervenantes, des femmes , qui exercent des métiers encore peu féminisées. Samedi 20 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, Espace culturel, route des Bries, à Appoigny. Renseignements au 03 80 43 28 34 et sur www.fete-bourgogne.org

20/01 Quand Napoléon passait à Vermenton
Samedi 20 janvier, à partir de 17 h, à l'invitation des amis de Vermenton, Claude Garino donnera à la salle des fêtes de Vermenton, une conférence sur le thème *«Napoléon, de l'Ile d'Elbe à Paris, le vol de l'aigle déchu dans l'Yonne avec une étape à Vermenton»*. Entrée libre

Météo 89

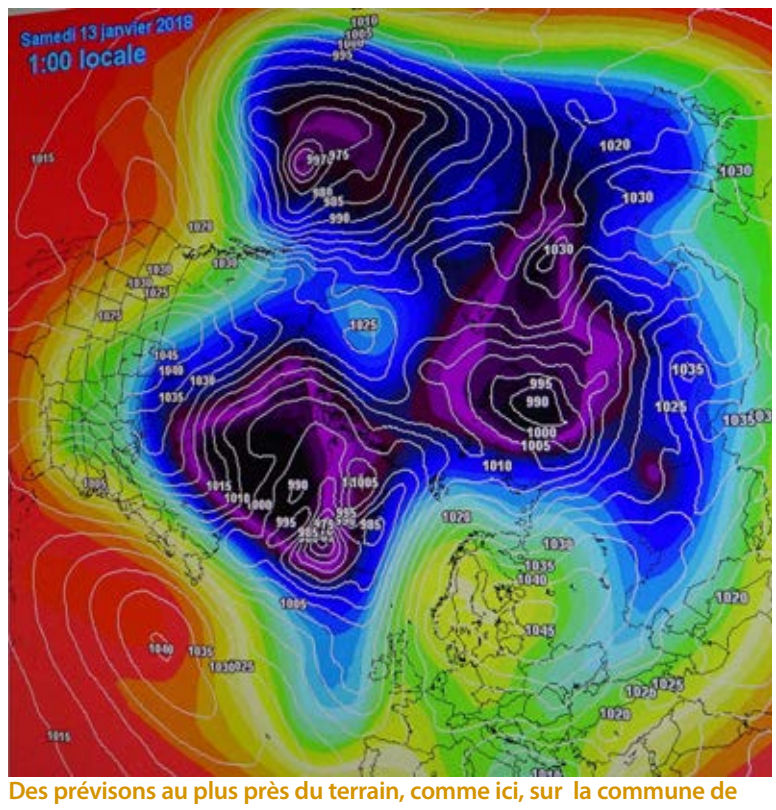
Météo au beau fixe pour la start-up icaunaise

Bien connu des internautes et réseaux sociaux icaunais, le site Météo 89 se lance à la conquête du secteur agricole et des viticulteurs. Rencontre avec son créateur, Raphaël Roth



C'est en 2010 que Raphaël Roth, météophile invétéré depuis son plus jeune âge, a créé le site interne

À l'instar des aventures d'Obélix et de la potion magique, Raphaël Roth a du tomber dans la marmite météo dans sa prime jeunesse ! De son propre aveu, passant plus de temps à cinq ans, devant la chaine Météo que les dessins animés, avec pour idoles les présentateurs vedette de l'époque, qui avaient nom Louis Bodin ou Guillaume Séchet ! La passion n'a fait que croître au fil des années, au point de créer à l'adolescence, avec son comparse de toujours, Clément Meirone, le site Internet *«Météo 89»*, dédié aux prévisions météorologiques sur le département. La présence sur les réseaux sociaux s'est amplifiée, au point de compter aujourd'hui plus de 30 000 fans du site météo sur Facebook, devenu à l'automne dernier une start-up dont l'ambition est désormais de conquérir les secteurs professionnels, notamment agricoles et viticoles. Hébergée dans les locaux auxerrois de Groupama Paris Val de Loire, la jeune société souhaite proposer tout un panel de prestations à la carte, pouvant intéresser aussi bien les coopératives que les exploitants individuels. Avec pour particularité, un réel travail de prévisionniste, au plus près du terrain : *«Après avoir fermé la station d'Auxerre il y a quatre ans, Météo France s'apprête à faire de même pour Dijon et Chalons et c'est Strasbourg qui aura en charge le département. Fournissant un travail automatique à partir de données brutes sans expertise, sans réelle connaissance du terrain et du climat local…»* Aux antipodes du travail quotidien des deux jeunes étudiants en géographie environnementale et géomorphologie : *«debout tous les matins à 5 h 30, pour un premier regard sur les modèles satellitaires, avant une analyse à partir des cartes locales, des fonds de vallée, de la nébulosité, des effets de la pleine lune, etc.»*



Des prévisons au plus près du terrain, comme ici, sur la commune de Beines, le 11 janvier dernier

Des services personnalisés pour l'agriculture et la viticulture

Les prévisions météo sont appelées dans les années futures à jouer un rôle de plus en plus grand dans les activités humaines. Au registre desquelles bien sur l'agriculture et la viticulture. Deux créneaux que le gérant de Météo 89 a vu monter en puissance depuis les épisodes de gel du printemps dernier et qu'il souhaite développer en 2018, en proposant des prestations ciblées : *«avec des prévisions à J+1 et J+2, des tableaux personnalisés remplis quotidiennement, ainsi que les tendances pour les jours à venir. Plusieurs grands domaines y ont déjà souscrit et nous sommes en train d'adapter le dispositif pour des viticulteurs plus petits. Autre secteur visé, celui des coopératives, avec la mise en place récemment, d'un tableau de protection et de gestion des cultures, par rapport à la pluviométrie et aux traitements phyto. Un service à la carte proposant en option un contact direct avec un prévisionniste…»* Une prestation pouvant également intéresser le grand public, lors d'évènements familiaux comme un mariage ou toute fête à l'extérieur. En projet à l'attention des agriculteurs : la fourniture d'un bulletin prévisionnel personnalisé par arrondissement, à partir de la station météo connectée Meteus, développée par Isagri et Terre-Net, pour l'informer en temps réel, du climat dans ses cultures.

Des effets du changement climatique déjà présents

La présence sur les réseaux sociaux n'a fait que s'amplifier au fil des années, triplant le nombre de fans sur Facebook en quatre ans. Certains servent de relais à la start-up auxerroise, envoyant des photos d'évènements météo ou, comme Jonathan, un habitant du Tonnerrois, des vidéos réalisées à partir de drones. Une interactivité renforcée par des *«live»* où Raphaël dialogue avec les internautes. Petit rappel à l'attention des *«climato sceptiques»* qui, à l'instar du locataire de la Maison Blanche, semblent confondre météo et climat : *«deux choses qui n'ont rien à voir. Si la météo consiste à prévoir le temps qu'il fera dans les jours à venir, la climatologie engrange des données, observations et tendances afin d'établir des projections pour le futur, toujours avec un regard sur le passé…»* Quant au changement climatique, nul besoin d'aller loin pour en mesurer les effets, selon le jeune météophile : *«nous avons déjà dans le département, moins de neige que les hivers précédents et sommes confrontés de plus en plus à des températures au dessus des normales de saison. Des changements apparaissent dans le cycle végétal, avec des floraisons, des moissons et des vendanges, de plus en plus précoces. Autant de conséquences directement liées au changement climatique. Autre phénomène : des vins de plus en plus sucrés, du fait d'un ensoleillement record à certains endroits…»* Si la planète a déjà connu au fil des siècles une alternance de cycles froids et chauds, c'est la première fois dans son histoire que l'activité humaine a ainsi un impact direct sur le réchauffement climatique. Pour Raphaël Roth, l'occasion de rappeler que *«si le climat reste toujours supérieur à nous et sera seul décideur, nous avons encore la possibilité d'agir pour le faire aller du bon côté…»*

DOMINIQUE BERNERD

Emploi

Quand l'emploi se conjugue au féminin

La 20e édition du *«Carrefour des carrières au Féminin de l'Yonne»* se déroulera samedi 20 janvier à l'Espace culturel d'Appoigny. Une manifestation à laquelle participe depuis plusieurs années la FDSEA 89, au travers de son service emploi.

Depuis 1991, l'association Fete (Femmes Egalité Emploi), dont le siège est à Auxerre, développe des services destinés à faire progresser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Une activité aux multiples facettes : information, conseil, sensibilisation, formation, accompagnement et suivi de projets de territoire… C'est dans ce contexte qu'elle organise chaque année le Carrefour des Carrières au Féminin, en partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, la Direction Régionale aux Droits des Femmes et de l'Egalité, l'Education Nationale, le Conseil départemental de l'Yonne et le Fonds Social Européen. Une manifestation qui consiste à présenter à un public de collégiennes, lycéennes ou étudiantes, ainsi qu'à des femmes en recherche de projet professionnel, des métiers auxquels elles ne pensent pas spontanément. Généralement, des métiers recouvrant divers domaines scientifiques ou techniques, y compris celui des nouvelles technologies.

Si l'orientation est un sujet de réflexion majeur pour les élèves et leurs parents, l'expérience et les statistiques montrent que les jeunes filles se dirigent majoritairement vers un nombre restreint de métiers (santé, social, secrétariat, enseignement…) et n'utilisent pas autant que les garçons, l'éventail des possibilités offertes. Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'insertion professionnelle des femmes, qui connaissent davantage le chômage et la déqualification dans les métiers dits *«féminins»*. Les professions exercées par les femmes sont en fait peu nombreuses et en Bourgogne, les trois quarts de l'activité féminine restent concentrés sur 12 types de métiers, là où le même pourcentage d'hommes s'en partage une quarantaine. A l'échelle de la région, sur les 451 professions existantes, 60 sont mixtes, 79 sont féminisées et plus de 300, encore dominées par un public masculin. Les raisons en sont multiples : poids des traditions, préjugés sur les compétences en fonction du sexe, représentation fausse de certains métiers…

Un public aux profils diverses

Montrer par l'exemple que d'autres métiers sont possibles pour les femmes, qu'ils ne sont ni plus ni moins difficiles à apprendre et exercer, qu'ils sont valorisants et plus ouverts sur l'emploi… Autant d'objectifs que se fixe chaque année le carrefour des carrières au Féminin. Parmi la cinquantaine de métiers présentés ce samedi au Centre culturel d'Appoigny : une œnologue, une boulangère, une biologiste, une technicienne d'ouvrages d'arts, une conductrice de train, une charpentière, une dirigeante d'entreprise de construction, etc… Depuis six ans, la FDSEA de l'Yonne, par le biais de son service emploi, participe à la manifestation, pour présenter les différentes facettes de l'activité agricole et les métiers proposés, encore trop souvent méconnus du grand public. Animatrice emploi, France Lahutte, multiplie les rencontres pour l'occasion : des jeunes accompagnés de leurs parents, mais également des adultes en reconversion professionnelle : *«la question qui revient le plus souvent : c'est quoi le métier d'agriculteur ? Beaucoup de jeunes, pas forcément attirés par l'école, mais qui aimeraient faire de leur passion pour le cheval, un métier et là, je tue un peu leur rêve dans l'œuf, faute d'emploi derrière dans le département. En revanche, cette passion peut leur ouvrir des portes vers d'autres formations agricoles, notamment dans le métier d'animatrice. Les profils rencontrés tout au long de la matinée sont très différents, avec également un public d'adultes, de femmes entamant un nouveau parcours professionnel, après une séparation ou une fois leurs enfants élevés. L'occasion de présenter la réalité des métiers, les perspectives d'avenir, rappeler que certes, l'agriculture connaît des crises à répétition, mais qu'il reste encore beaucoup d'emplois à pourvoir…»* Aux côtés de France, sera présente ce samedi à Appoigny, Elise Bertin, qui exerce la profession d'œnologue sur un domaine du jovinien. Une profession trop longtemps réservée à la gente masculine et qui commence à se conjuguer au féminin.

DOMINIQUE BERNERD



Une manifestation ouverte à tous et gratuite.

Carrefour des Carrières au Féminin
Samedi 20 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30
Espace culturel, route des Bries à Appoigny (Entrée libre)

Préfecture

Une soirée au goût terroir

Il y avait foule ce vendredi soir, dans les salons feutrés de la préfecture. Élus, corps constitués, représentants du monde économique icaunais dans toute sa diversité… Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de Monsieur le Préfet pour la traditionnelle soirée des vœux. Même Jean-Baptiste Lemoyne, ancien sénateur de l'Yonne, aujourd'hui Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères avait pour l'occasion fait escale à la préfecture entre deux avions ! Pour la 3ème année consécutive, étaient offerts à la dégustation des produits estampillés terroir, par ceux là même qui les produisent. Vins rouges d'Irancy, escargots de Bassou, cornichons de Chemilly sur Yonne, chablis de Maligny, bière de Vézelay, fromages soumaintrain, confitures du Morvan, douceurs sucrées auxerroises… Autant d'occasions pour se livrer au péché de gourmandise et à consommer sans aucune modération ! La volonté de mettre ainsi en lumière le temps d'une soirée, des producteurs icaunais, est à mettre au crédit de l'ancien préfet Moraud, qui en eut l'idée pour la première fois, en 2016. Une initiative que son successeur, Patrice Latron, a souhaité faire perdurer. Pour le plus grand plaisir de tous, producteurs comme invités… Vous reprendrez bien une petite tartine de soumaintrain ?

DOMINIQUE BERNERD


Préfecture de l'Yonne
Quelques douceurs sucrées morvandelles, en provenance de Saint-Léger-Vauban.

▸ Agenda

27 et 28/01 Spectacle sur le dérèglement climatique

«Coup de chaleur» : spectacle écolo festif sur les impacts du dérèglement climatique samedi 27 et dimanche 28 janvier à 15 h, Salle des fêtes, rue Binet à Sens. Pile Poil et Cie poursuit sa mission de sensibilisation éducative à la préservation de l'eau en proposant un nouveau spectacle sur le thème des impacts du dérèglement climatique sur les ressources en eau, les écosystèmes et noter quotidien, en associant art clownesque et environnement. Spectacle présenté dans le cadre des 9èmes Récid'Eau organisés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Les Fêtes de l'âne à Sens

Festival des arts à Sens, jusqu'au 21 janvier. Une tradition médiévale qui remonte à l'époque où les habitants se moquaient du clergé en se déguisant. Au programme: expositions, conférences, musiques anciennes, spectacles théâtraux, repas médiéval, animations musicales, etc… Conte musical *«Les 3 manteaux»*, samedi 20 janvier à 11 h, aux Musées de Sens (entrée libre, places limitées) ; spectacle *«Les facéties de Vercoquin ! Anes du Morvan»* et les carillonneurs de la Cie Gueule du loup, de 14 h à 18 h, sur le parvis de la cathédrale. Plus d'onfos sur : www.ville-sens.fr

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Piloter mon entreprise sur mes premières années d'installation.

Le 30 janvier à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Mieux gérer mon désherbage

Le 30 janvier à Auxerre puis une seconde journée en juin. Contact : Elodie Joudelat, 03 86 64 64 78

Maîtriser les couverts et engrais verts en viticulture

Module à distance de 3,5h en janvier et 5 février à Auxerre. Contact : Lise Marie Lales, 03 86 94 28 91

Développer mes capacités de communication pour… Mieux négocier, fluidifier mes relations avec mes proches, voisins, collègues

les 19 février et 05 mars à Auxerre. Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93

Lycée La Brosse

Formation en «zythologie»

Pour la seconde année consécutive, des élèves de l'ELP des Terres de l'Yonne vont participer au Concours Général Agricole en qualité de jurés lors du prochain Salon de l'agriculture. Avec pour mission, après les produits laitiers l'an passé, de sélectionner les meilleures bières du cru 2018.

Comme en 2017, l'ELP des Terres de l'Yonne a répondu favorablement à un appel à candidatures lancé par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, en vue de former et faire participer des élèves de l'enseignement agricole aux épreuves de sélection du Concours Général Agricole, en qualité de juré. Ils sont 18 à avoir répondu favorablement, tous majeurs : 6 élèves de Bac Pro vente productions alimentaires au lycée professionnel de Champs-sur-Yonne et une douzaine d'étudiants en BTS Anabiotec à La Brosse. Après une journée de formation en salle, qui s'est déroulée le 16 janvier dans l'enceinte du lycée, en présence d'un expert en biérologie, dument mandaté par le CGA, tous se rendront le 26 février prochain à Paris, pour contribuer au succès du concours réservé aux bières. Une participation qui n'est pas le fruit du hasard, rappelle Jean-Marie Baillard, directeur de l'établissement : *«ce sont deux classes qui, d'une manière ou une autre, dans leur référentiel et leur programme, ont des éléments liés à l'analyse sensorielle et à la connaissance de produit. Si les Anabiotec sont le plus formés à cela, les Bac Pro vente ont une partie non négligeable de leurs cours, liée à la dégustation de produits alimentaires»*. Tout l'enjeu pour les organisateurs du Concours Général Agricole, étant de réussir à renouveler progressivement les équipes de jurés exerçant chaque année dans l'enceinte du Salon de l'agriculture, de manière à ce que de *«jeunes papilles»* y trouvent leurs marques.



Un bon juré au Concours général Agricole, doit avant tout avoir du «nez».

2 milliards d'hl de bière consommés

Après avoir travaillé 36 ans pour le groupe Heineken en qualité de dégustateur expert, diplômé universitaire sur le goût, la gastronomie et les arts de la table, Hervé Marziou est aujourd'hui consultant en biérologie. Ou plus exactement, en *«zythologie»*, du nom grec de la bière, *«zythos»*. Revendiquant une passion sans faille pour le breuvage malté, il n'a eu de cesse de vouloir redonner ses lettres de noblesse à la bière, trop longtemps cantonnée à la *«biture du samedi soir»*, face à la noblesse du vin. Au menu de la formation du jour pour les futurs jurés accompagnés pour l'occasion par quelques enseignants de l'EPL, quatre étapes : acquérir une pratique authentique de la dégustation, savoir mettre des mots sur le ressenti de ses sens, parfaire ses connaissances sur la bière et ses catégories, savoir porter un jugement : *«il est important d'exprimer ce que vous ressentez de la manière la plus spontanée. Faites vous confiance ! Chaque individu est différent dans le domaine de la perception de ses sensations. La mémoire olfactive accumulée depuis l'enfance fait que nous sommes plus ou moins sensibles à certaines odeurs…»*



Expert en *«biérologie»*, Hervé Marziou a travaillé 36 ans pour le groupe Heineken, avant de devenir consultant et formateur.

Premier exercice de la matinée : reconnaissance de la palette aromatique des bières. Pas toujours facile d'associer un nom à un parfum et de reconnaître celui de la coriandre en graine, quand on n'est pas roi des fourneaux ! L'occasion pour Hervé Marziou de quelques explications supplémentaires: *«c'est une épice associée de façon systématique à l'écorce d'orange dans toutes les bières blanches belges»*. Ou de surprendre son auditoire, en rappelant que si la consommation de vin dans le monde a atteint 260 millions d'hl en 2015, celle de la bière représentait dans le même temps pas moins de 2 milliards d'hl ! Essentiellement, à 93%, de la bière blonde de type *«lager»*, faiblement alcoolisée.

Les futurs jurés ont un peu moins de 6 semaines, pour aiguiser tous leurs sens et parfaire leurs connaissances. L'enjeu est de taille rappelle l'expert biérologue : *«73% des consommateurs reconnaissent que la présence d'une médaille du concours agricole apposée sur un produit, les incite à son achat»*.

DOMINIQUE BERNERD

Concours général agricole

Moins d'échantillons en lice à Beines

Ils étaient 234 échantillons en lice à Beines, pour la pré-sélection des vins appelés à participer au Concours Général Agricole 2018. Un chiffre en baisse : conséquence des faibles récoltes 2016.

Seul concours organisé sous le contrôle de l'Etat et réglementé par arrêté ministériel, le Concours Général Agricole est un rendez-vous très attendu chaque année du grand public et des professionnels du monde entier. Les échantillons venus de toutes les régions viticoles françaises sont soumis à l'appréciation d'un jury de spécialistes, qu'ils soient sommeliers, œnologues, négociants ou consommateurs avertis, dont les verdicts sont reconnus pour leur justesse et leur rigueur : en moyenne moins d'un quart des vins présentés se voient récompensés d'une médaille. En 2017, 4 287 vins ont ainsi été médaillés, sur un total de 16 801 vins dégustés, en provenance de 3 758 producteurs de toute la France.

Comme chaque année, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en partenariat avec les services de la DDT 89, s'est déroulée à Beines l'épreuve de pré-sélection des vins de l'Yonne appelés à participer à la finale, en février prochain à Paris, lors de la matinée consacrée aux vins de Bourgogne. Conséquence des vendanges catastrophe de 2016, moins de vins présentés et de viticulteurs candidats cette année à Beines, avec un total de 234 échantillons, pour un peu plus de 60 viticulteurs, coopératives ou négociants à les présenter. Toutes appellations obligatoirement millésimées 2016, à l'exception des Grands Crus et Irancy, millésimés 2015. Pas de millésime pour le Crémant.



Le jury de la table 118, en plein travail.

Combien seront-ils à monter à Paris le 24 février prochain, pour participer aux concours des vins de Bourgogne ? Le secret ne sera dévoilé que le matin de l'épreuve. Pour mémoire, l'an passé, le compteur des médailles s'était arrêté à 68 récompenses, pour un total de 167 échantillons présentés.

DOMINIQUE BERNERD

Bourgogne-Franche-Comté

L'agroalimentaire, un atout à valoriser

Le premier comité d'orientation régional de l'agroalimentaire s'est tenu mardi 9 janvier à Dijon.

Organisé par la Région et l'État, le comité d'orientation régional de l'agroalimentaire -premier du nom- ne manque pas d'ambitions. Ce comité veut partager une vision commune des enjeux et orientations des actions de la filière, coordonner les actions entre les structures agroalimentaires afin de proposer une offre de services efficace pour les entreprises, le tout en s'appuyant sur une feuille de route partagée. Ce comité réunit l'État, les collectivités dont la Région, l'Agence économique régionale (AER,) les représentants des professionnels de la filière agroalimentaire de Bourgogne-Franche-Comté, les organismes de la formation et de la recherche et les chambres consulaires. Le comité souhaite apporter une vision transversale des outils communs au service des entreprises agroalimentaires sur différentes thématiques (recherche, développement et innovation, développement à l'international, performance industrielle, recrutement, transition écologique, attractivité...), assurer la concertation et l'échange d'informations sur les enjeux et actions de la filière, présenter les perspectives d'actions collaboratives prioritaire, valider, piloter et actualiser la feuille de route pour la filière agroalimentaire. **AG**



Les représentants des professionnels de la filière font notamment partie du comité.

Une démarche concertée

Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), adopté fin 2016, a confirmé le soutien aux filières structurées comme axe fort du développement de la compétitivité des entreprises et de l'emploi. Celles-ci s'appuieront sur les six leviers de croissance du SRDEII : l'innovation, le capital humain, l'international, la transition écologique et énergétique, la transition numérique, la performance industrielle et l'usine du futur. La Région a également adopté son Plan régional de développement agricole qui identifie le besoin de solidifier financièrement les industries agroalimentaires, de maintenir leur ancrage régional et de sécuriser leurs approvisionnements. Ce plan incite à une contractualisation entre les producteurs et les industries agroalimentaires prenant en compte les coûts de production pour répartir la valeur ajoutée d'une part et le besoin de massification et de sécurisation de ces industries d'autre part. Dans ce contexte, la Direccte, la Draaf et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont lancé courant 2017 une réflexion associant les acteurs régionaux intervenant dans le financement et le pilotage d'actions en faveur des entreprises de cette filière : le pôle de compétitivité Vitagora, les associations professionnelles, les centres de ressources technologiques, les OPCA…Cette démarche est inscrite dans une stratégie de développement de la filière répondant aux enjeux et besoins des entreprises agroalimentaires régionales. Les acteurs ont été impliqués lors d'un séminaire organisé avec le soutien de la Draaf Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence économique régionale (AER). Ce séminaire organisé les 31 août et 1er septembre derniers à Arc-et-Senans, adressé aux entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, était destiné à construire avec ces dernières un plan d'actions pour la filière agroalimentaire régionale.

Une importance de taille

Avec près de 25 500 salariés, soit 13 % des emplois industriels de la région, la filière des industries agroalimentaires constitue un secteur d'excellence pour la région en étant le troisième secteur pour l'emploi industriel en Bourgogne-Franche-Comté. Les exportations des industries alimentaires, d'un montant de 2,5 milliards d'euros (dont 1,2 milliard pour les vins, le reste étant composé des produits laitiers, de viandes et de céréales) représentent 13 % des exportations totales de la Bourgogne-Franche-Comté sur un total de 19,1 milliards d'euros en 2016 et 5 % des exportations agroalimentaires totales de la France. Le potentiel de développement du secteur agroalimentaire est considérable ainsi que les marges de progression : plus de la moitié des petites et moyennes entreprises agroalimentaires régionales exportent peu.

9ème vente HBC de «*taureaux conseillés sur génisses*» au Marault

Un rendez-vous qui fait rimer technique et économique

La 9ème édition de la vente aux enchères de jeunes reproducteurs, organisée par la station HBC du Marault «*taureaux conseillés sur génisses*», va se dérouler le jeudi 25 janvier Rendez-vous à l'Agropole du Marault à partir de 9h. Début de la vente à 14h

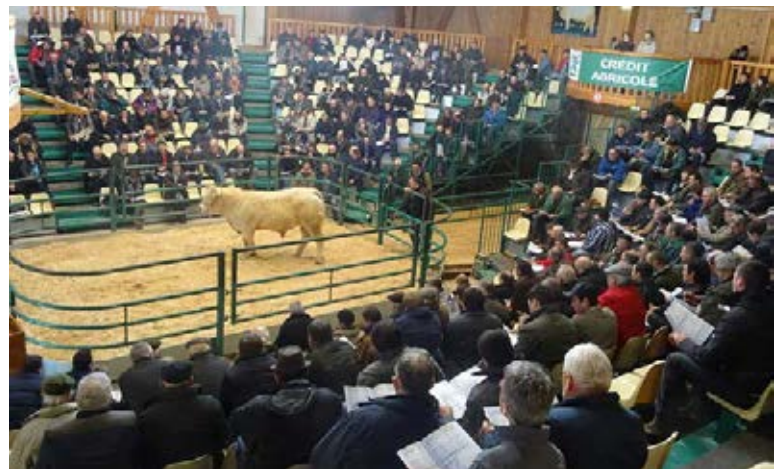
Cette année encore, la qualité de l'ascendance représente le point fort du panel des veaux proposés à la vente en sortie de la station du Marault. Grâce au support de la génomique, les éleveurs peuvent maintenant être mieux renseignés sur le potentiel des futurs reproducteurs. Ces 41 jeunes reproducteurs proposés à la vente le 25 janvier prochain, viennent de toute la France et, si les meilleurs seront comme chaque année les plus disputés, tous répondent aux critères de sélection les plus exigeants sur leur ascendance, leurs performances en station et bien sûr leur aptitude à faciliter les vêlages.

Élu professionnel en charge de la station du Marault, Claude Rey signale que le protocole alimentaire a été modifié, «*ce qui a permis d'améliorer les croissances, tout en conservant les mêmes exigences en termes de morphologie et d'aplombs. Les jeunes reproducteurs présentés à la vente répondent aux standards de la race, mais l'ensemble présente une grande variété génétique propre à statisfaire des attentes très diversifiées*».

Claude Rey encourage les éleveurs désirant raisonner au mieux leur choix et leur futur achat de «*venir juger sur place, avant la date de la vente, en profitant de l'opération portes ouvertes à la station des 19 et 20 janvier*».

De son côté, Hugues Pichard, président de l'OS Charolais France, rappelle qu'un reproducteur qualifié «*taureau à génisses*» «*permet de simplifier le travail et la vie de l'éleveur*». Le nouveau cadre de travail en stabulation libre répond à des choix d'élevage et d'organisation du travail qui justifient l'évolution des demandes des éleveurs en matière de reproduction. «*Les produits présentés lors de cette prochaine vente répondent exactement à une demande claire des éleveurs*», mais c'est en restant près de ses animaux que «*l'éleveur trouve la justification de son travail et retrouve l'estime de son métier. Un élevage sans éleveur ce n'est tout simplement pas possible*» insiste Hugues Pichard. Tout comme il n'est plus possible «*de dissocier la technique du versant économique de l'activité. C'est notre raison d'être et de travailler au Marault, la réussite de ce programme au fil des années témoigne d'ailleurs de l'importance de s'engager dans cette voie. Pour un éleveur, chaque point de compétitivité, chaque vêlage réussi, chaque animal prometteur renforce la compétitivité de l'élevage et partant, son revenu. Un investissement raisonné, dans une pratique raisonnée, améliore le taux de prolificité et donc le taux de réussite d'un élevage. Ce n'est pas un pari sur l'avenir, c'est une assurance de réussite aujourd'hui*» conclut le président de l'OS Charolais France.

AMK



L'an passé c'était un veau sans corne homozygote qui avait remporté l'enchère la plus élevée. Cette année il y aura quelques « sans corne » hétérozygotes parmi le lot présenté.

▶ En bref

Mobiles Les opérateurs et le gouvernement s'engagent sur la couverture rurale

Le Gouvernement, les quatre opérateurs de téléphonie mobile (Free, Bouygues Telecom, Orange et SFR) et l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques et des postes) ont signé un accord «historique» qui vise à «généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des Français», selon un communiqué, le 14 janvier. Les opérateurs s'engagent à améliorer la qualité de réception «en particulier dans les zones rurales», à généraliser la réception 4G, accélérer la couverture des axes de transports et généraliser la couverture téléphonique à l'intérieur des bâtiments. Au cours des trois prochaines années, ils s'engagent à couvrir «autant de zones que l'ensemble des programmes gouvernementaux depuis quinze ans». Le communiqué précise que «ces nouvelles obligations seront transcrites dès 2018 dans les autorisations d'utilisation de fréquences des opérateurs et auront un caractère contraignant». Le 17 juillet, le Président de la République avait fixé des objectifs pour «résorber la fracture numérique», à savoir: doter l'ensemble des territoires de la République de réseaux très haut débit (supérieur à 30Mbit/s) d'ici 2020 ou encore généraliser une couverture mobile de qualité dès 2020.

Chine Bilan très positif de la visite d'État en pour l'agriculture

Le ministère de l'Agriculture a tiré le bilan, dans un communiqué du 10 janvier, de la visite d'État en Chine, à laquelle Stéphane Travert a participé aux côtés du Président de la République. La première avancée mise en avant par le ministère est celle de « l'ouverture effective du marché chinois de la viande bovine française dans un délai de 6 mois maximum ». Deuxième avancée : des travaux sont engagés sur les produits des filières avicole, laitière et porcine afin d'ouvrir les frontières et « finaliser les agréments d'entreprises nécessaires à l'exportation des produits français ». Par ailleurs, Stéphane Travert et son homologue chinois Hang Changfu ont signé une « déclaration d'intention sur l'approfondissement de la coopération dans le domaine agricole » (enseignement, formation professionnelle, sanitaire, indications géographiques, agroécologie). Autre avancée : deux protocoles d'accord ont été signés dans le domaine sanitaire facilitant l'exportation de chevaux vivants et la mise en œuvre de la certification sanitaire électronique à l'export. Enfin, Philippe Mauguin, p.d.-g. de l'Inra, a signé avec le président de l'Université forestière de Pékin, BFU, un accord sur la création d'un laboratoire international associé sur la santé des forêts, et deux autres accords avec des universités chinoises portant sur l'agroécologie et les sols (initiative 4/1000).

Salon de l'agriculture

L'aventure collective est la thématique du SIA 2018

Trouver des éléments de réponses face la mondialisation des échanges et des pratiques et à la puissance des réseaux numériques.

C'est sous le regard de Haute, une Aubrac de 6 ans élevée par Thibaut Dijols dans l'Aveyron, que le Salon international de l'agriculture (SIA) ouvrira ses portes le 24 février 2018 avant de les refermer le 4 mars au Palais des expositions de la Porte de Versailles à Paris.

«*Le beau rendez-vous du SIA est aussi la fête de l'agriculture. Cela permet de montrer à ceux qui vivent en milieu urbain ce qu'est le travail agricole et le savoir-faire des territoires*» a affirmé Stéphane Travers, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation en introduction de la présentation de l'édition 2018 faite à Paris le 11 janvier. Le ministre en a profité pour indiquer que les plans de filières seront signés officiellement pendant le SIA, juste en amont de la discussion parlementaire de printemps de la loi post-EGA. Le salon sera aussi l'occasion de présenter officiellement «*un plan de sortie des produits phytosanitaires*».

Pour l'équipe du SIA, le thème retenu cette année est donc l'aventure collective. «*L'agriculture doit s'adapter en permanence et doit le faire dans l'optique de produire plus ET produire mieux. Le collectif est une composante nécessaire à la réussite d'une agriculture qui doit faire face aux défis majeurs qu'elle rencontre*» a expliqué Jean Luc Poulain, président du SIA et agriculteur lui-même. La mondialisation, les revenus liés aux cours mondiaux, l'environnement, la traçabilité, la qualité, les demandes sociétales et des consommateurs… autant de sujets qui ne peuvent se raisonner que de façon collective aujourd'hui. «*Le salon est fait et animé par des professionnels agricoles. Ce n'est pas un salon hors-sol, une carte postale. Et les consommateurs, les citoyens prennent part à des expériences contributives, dont collectives, grâce au numérique*» a ajouté Valérie Le Roy, directrice du SIA. Le numérique, justement : les nouvelles technologies permettent par exemple aux agriculteurs d'échanger ou de partager des informations entre eux ou encore d'expliquer leur métier aux citoyens en général.

«*Les plates-formes ou places de marché regroupant des acteurs souhaitant partager ou mettre en avant leurs activités se développent de plus en plus. Le crowdfunding, financement participatif de projets d'agriculteurs innovants, l'intensification des échanges directs entre agriculteurs et consommateurs dessinent une aventure collective nouvelle*» renchérit Lise Malbernard, directrice exécutive chez Accenture Strategy.

En fait, cette idée de collectif qui revient à la une n'est que la résurgence d'une valeur ancrée dans la profession agricole depuis la nuit des temps, notamment à travers la notion de l'entraide. C'est en tout cas l'avis d'Éric Birlouez, agronome et sociologue de l'agriculture et de l'alimentation. La création des Cuma, des Gaec, des ETA, des services de remplacement, des interpros, des coopératives agricoles, des filières, des syndicats… mais aussi les nouvelles formes de financement comme celle évoquée juste avant jalonnent l'histoire collective de l'agriculture. À eux et à elles de s'emparer du retour en grâce de cette tendance. Le collectif peut notamment apporter du positif en matière de commercialisation des produits, de maîtrise des coûts de production. «*Le collectif pour un éleveur, c'est aussi faire partie d'une communauté qui donne un sens à son travail*» précise, de son côté, Jacques Chazalet, président du Comité élevage du SIA.



Et on pourrait multiplier les sujets qui peuvent se penser de façon collective dans le monde de l'agriculture : aide à la décision en s'appuyant sur des expertises mutualisées, partage des bonnes pratiques, amélioration de l'utilisation des machines agricoles et des intrants, relations avec les élus au niveau local, intégration de la politique agricole commune…

Valérie Le Roy résume ces évolutions en deux mots et trois communautés : interagir, interaction d'un côté, agriculteurs, consommateurs et pouvoirs publics de l'autre. La rencontre se fera au SIA 2018. Les visiteurs pourront prendre conscience de cette aventure collective sur le Pont des expositions, reliant les halls 1 et 2.1 et 2.2.

THIERRY MICHEL

SIA, les 4 univers

Plus de 1 000 exposants et environ 1 % de la population française sillonneront les allées de l'édition 2018, découpée en quatre univers. Celui de l'élevage et de ses filières (pavillons 1, 2.1, 4, 5.2 et 7.1) regroupera 4 050 animaux et 360 races. Celui des cultures et filières végétales occupera le pavillon 2.2 avec notamment le pain, le sucre, l'amidon, le bioéthanol, la bière et le jardin. Les pavillons 3, 5.1 et 5.2 regrouperont les produits des régions de France, d'Outre-mer et du monde. Enfin, les métiers et services de l'agriculture seront réunis au sein du pavillon 4. On pourra notamment y découvrir les formations et les emplois dans des filières qui recrutent.

Place aux pros

Fête de l'agriculture, aventure collective mais la dimension professionnelle sera également à l'ordre du jour en 2018. Un espace Agri'4.0, «*reflet de la digitalisation du monde agricole*» présentera tout ce qui tourne autour des notions d'innovations, de startups et de digital/numérique. Rappelons que 195 000 exploitations agricoles sont connectées en France et que 85 % des agriculteurs utilisent internet au moins une fois par jour selon l'étude Agrinautes de 2016. Sur cet espace, on pourra découvrir Agrilend (plateforme de prêts participatifs dédiés à la filière agricole), La Ferme Digitale (qui regroupe des startups du numérique et de l'innovation en agriculture), Saipol (filiale du groupe Avril, en charge de la production et de la commercialisation française des huiles végétales raffinées, du biodiesel (Diester) et de la glycérine végétale, l'entreprise présentera sa nouvelle place de marché) et SAP (géant des systèmes de logiciels de gestion dans les entreprises, il possède des activités dédiées au monde agricole). Un autre espace, baptisé Agri'Recrute fera la part belle aux structures spécialisées dans l'emploi et la formation. Treize partenaires animent cet espace dont, pour la première fois, l'Aprefa, l'Aprodema et Demain je serai paysan. Enfin, le SIAPRO2018, dispositif pour les professionnels de l'agriculture, est renforcé en 2018 : village des professionnels dans le hall 1 agrandi, ateliers pratiques sur des thèmes d'actualité…

T. M.

Alimentation

Peser pour mieux rationner

Sur godet ou mélangeuse, les dispositifs de pesée s'avèrent indispensables pour rationner les animaux au plus près de leurs besoins. Question de performances et de coût alimentaire.



DR

Le transfert de données à double sens entre la console de la machine et l'ordinateur de l'éleveur est aussi possible.

Généralement montés par le concessionnaire, les systèmes de pesée sur chargeur frontal ou sur chargeur télescopique reposent sur la même technologie de capteurs de pression hydraulique et peuvent être installés sur toutes les machines, neuves ou anciennes, sans modification de l'équipement. Les capteurs de pression sont connectés par un simple raccord en T sur le circuit hydraulique et reliés à une console informatique qui calcule le poids. Sur un télescopique, la pesée se déclenche pendant le levage de la flèche, au passage devant un capteur de position (mode dynamique). Sur un chargeur frontal, elle peut se faire soit en mode dynamique soit en mode statique. Dans ce cas, l'outil est immobilisé à une hauteur prédéfinie par l'utilisateur et le poids s'affiche en continu. Le système fonctionne comme une balance.

Les rations sont enregistrées au jour le jour

Une console, installée en cabine, délivre le poids des produits chargés dans le godet désileur avec une précision annoncée de 1 à 2%. Cela permet de peser les fourrages et les concentrés, mais pas les produits légers comme les minéraux. L'utilisateur enregistre les consignes de chargement. Une alarme de surcharge (lumineuse ou sonore) le prévient lorsque le poids désiré est presque atteint.

Les quantités distribuées sont enregistrées au jour le jour et peuvent être imprimées. Le prix (tarif Genitronic) de ces équipements de pesée embarquée sur godet désileur varie de 1 600 euros (avec montage) pour un chargeur frontal à 3 500 euros pour un télescopique.

Sur les mélangeuses, les dispositifs de pesée sont aujourd'hui reconnus comme un élément essentiel. Les constructeurs proposent généralement trois niveaux d'équipement : la pesée simple, la pesée programmable et enfin la gestion et le contrôle de l'alimentation. Ce dernier niveau est très peu répandu dans notre pays.

Comme pour les godets, les équipements sont fournis par des spécialistes de la pesée (PTM, Dinamica Generale, Digi-Star...). Un ensemble de pesons assurent la jonction entre le châssis et la cuve, dont le nombre (de 3 à 8) dépend de la taille de la mélangeuse. La pesée simple permet de cumuler le poids des matières chargées dans le bol et de les décompter pendant la distribution. Avec la pesée programmable, l'éleveur rentre ses rations à l'animal dans la console et indique le nombre de bêtes à nourrir. Le programme calcule le poids à charger pour chaque matière.

Afficher ses données sur godet ou smartphone

La lecture des informations de pesée se fait sur une console positionnée sur la mélangeuse. Mais des accessoires (répétiteur avec ou sans fil, application smartphone) permettent de déporter les données au plus près de l'utilisateur.

Le troisième niveau d'équipement permet le transfert de données à double sens entre la console de la machine et l'ordinateur de l'éleveur. Certains proposent même un transfert directement dans le cloud. Un logiciel maison donne ensuite accès à différentes fonctions selon l'option retenue : définition et transfert des rations, historique des chargements et déchargements, gestion des stocks, lancement automatique d'achats chez le fournisseur, calcul du coût alimentaire...

Bernard Griffoul

SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION



Solomix 2 1800 VLH-C

DÉMONSTRATION SUR DEMANDE

- Concept de mélange «Dual Flow»: vitesse et qualité de mélange inégalée !
- Vis verticales «Twin-Stream» : recoupe optimale de la fibre !
- Distribution à très haut débit par un tapis transversal courbe avec déport latéral
- Nouvelle turbine de paillage

VOTRE CONCESSIONNAIRE
SARL MANIÈRE
21690 Verrey sous Salmaise Tel. 03 80 35 80 66
TRIOLIET FEEDING TECHNOLOGY
www.trioliet.eu
Trioliet - Le meilleur mélange

LUCAS
focus on performance


Gamme CASTOR : distributrices pailleuses


Gamme SPIRMIX: mélangeuse à vis verticales


I-RON MIX

CONDITIONS MORTE SAISON

Contactez votre distributeur

DAFP MATERIEL AGRICOLE
Sarl Manière
Toucy - Venoy - Sementron 03 86 44 00 77
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66

MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey - St Bonnet
Étang/Arroux 03 80 84 43 76

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

Belair **Une Gabare nouvelle génération**

La remorque faucheuse-autochargeuse Gabare de Belair fait peau neuve avec sa deuxième version. Quatre modèles composent la gamme. Elle se démarque de ses aînées par sa faucheuse de 2,25 m contre 2,10 m auparavant, son train de roues de 500/60 R22.5 et en option, son extension de filet de 30 cm.
Modèle : 2030-2 PH, 2435-2PH, 2334-2PH, et 2740-2PH
Capacité : 30, 35, 34 et 40 m3

Jeulin **Une dérouleuse pailleuse Jeulin avec pique-botte intégré**


G. Coisel

Héra est une nouvelle dérouleuse pailleuse de Jeulin. Une déclinaison avec pique-botte intégré, Héra Pic, permet le chargement de la balle, de porter et d'entraîner la machine. La distribution s'effectue à droite comme à gauche. Au choix, la machine peut être équipée ou non d'un démêleur, ou d'un peigne. Le tapis est constitué de 19 barrettes. L'Héra s'attelle sur le relevage trois points du tracteur. Elle accepte des balles d'un diamètre de 1,80 voire 2 m et de 800 à 1 000 kg suivant les modèles.

Robert **Des bols mélangeurs au catalogue**

Une gamme complète de mélangeuses à vis verticales complète l'offre du constructeur belge. Issus de sa propre conception, ces bols se distinguent par leur châssis modulaire dimensionné en fonction du nombre de vis de la machine. Ce châssis facilite l'implantation d'un tapis distributeur transversal à l'avant ou à l'arrière du bol, ou encore celle d'une turbine de paillage. Cette dernière est implantée à l'avant de la cuve, sans démêleur et bénéficie d'un entraînement direct par la prise de force. Issue des pailleuses du constructeur, elle peut recevoir une goulotte latérale ou pivotante. La cuve aux arrondis *«roulés»* intègre des vis en Hardox. Robert ne propose qu'un seul type de vis avec plusieurs hauteurs en fonction du volume du bol. Le système de pesée utilise quatre pesons.



Nombre de vis : 1/2/3
Volume : 10, 12, 14/18, 20, 22, 24, 26, 28, 30/30, 35, 40, 45 m3



Keenan **Une mélangeuse automotrice à pales Keenan**



M. Portier

Issue d'un partenariat avec l'Italien Storti, la mélangeuse automotrice MecaFibre SP embarque un dispositif de mélange à pales, identique à celui des modèles traînés de Keenan. L'automoteur reprend les caractéristiques des modèles Storti. La fraise est reconnue pour sa vitesse de chargement et son respect de la fibre. Deux versions de châssis sont proposées pour une vitesse de 25 ou 40 km/h (transmission hydrostatique à 2 ou 3 rapports). La seconde s'illustre par sa suspension hydropneumatique avec correcteur d'assiette.
Le moteur FPT 4 cylindres 4,5 l de 170 ch (Tier 4f avec SCR) entraîne mécaniquement la mélangeuse pour limiter les pertes de puissance. Un cardan passe sous la cuve pour animer le mécanisme à chaînes éprouvé des machines Keenan. Le constructeur annonce une consommation de 10 l/h. Cette automotrice bénéficie de la technologie InTouch proposant un boîtier de pesée, connecté à une plate-forme en ligne. La distribution est assurée par un tapis transversal à l'avant de la cuve. Déclinée pour son lancement en deux modèles de 16 et 20 m^3, la gamme devrait accueillir par la suite deux autres modèles de 24 et 28 m3.
M.P.

Kuhn **Une mélangeuse automotrice monovis de 1 à 17 m^3**



Les mélangeuses automotrices monovis SPV Access et Power se distinguent de leurs aînées SPV Intense par leur conception visant la maniabilité et la compacité, pour une utilisation en individuel. Sa particularité réside dans son essieu arrière directionnel implanté à l'arrière de la cuve, permettant une hauteur conserver une hauteur hors tout inférieure à 3 m pour un modèle de 15 m3. Le constructeur a fait le choix de quatre roues directrices, pour plus de maniabilité et atteindre un rayon de braquage de 5 m. La motorisation John Deere quatre cylindres est implantée à l'avant, de manière transversale. La fraise dispose d'une régulation automatique de la vitesse de descente. Elle alimente un convoyeur de 650 mm de large. La vis de mélange est entraînée hydrauliquement avec une vitesse variable de 0 à 50 tr/min. La distribution s'effectue par une trappe latérale à droite et/ou à gauche, complétée en option par un tapis escamotable sous la cuve. Issue des SPV Intense, la cabine accueille le terminal VT3 de 3,5' ou le VT50 de 5,6'. La gestion de l'avancement s'effectue soit par le monolevier, soit par une pédale, la vitesse maxi offerte par la transmission hydrostatique étant limitée à 25 km/h.
Modèle : SPV Access/Power - **Puissance :** 170 ch
Volume : 12, 14,15 / 12, 14,15,17 m^3 - **Puissance de la fraise :** 75/100 ch

Lucas **Robot d'alimentation I-Ron Mix**

Lancé au dernier SIMA, le robot d'alimentation automatisé I-ron mix System permet de préparer la ration et d'assurer la distribution de manière autonome.
L'endroit où s'effectue la préparation de la ration est unique à chaque exploitation et Lucas G est capable d'adapter la configuration en fonction de l'utilisation qui en sera faite.
- Pour la partie stockeur, Lucas G reprend le savoir-faire des démêleurs présents sur la gamme de pailleuses pour assurer un approvisionnement de la mélangeuse (stockeur de 10 à 60 m3).
- Pour la partie mélangeuse, l'utilisateur a le choix entre une mélangeuse à vis verticale de type Spirmix ou d'une mélangeuse à pales horizontale de type Qualimix
- Pour l'entrainement de de la cuisine tout est géré électriquement
Un robot distributeur
Le robot d'alimentation I-ron mix est utilisé uniquement pour la distribution de la ration. Le mélange est effectué préalablement par la mélangeuse qui garantit un mélange homogène (écart d'homogénéité 5% sur 60 m). Un mélange sans une homogénéité optimale mettra à défaut les objectifs de performance. Lucas G en tant qu'expert de la conduite d'élevage possède un savoir-faire en matière de mélange qu'il capitalise et met au service de ce système automatisé.
Une distribution 7j/7 24h/24 par lot.
I-ron Mix System est programmé par l'éleveur pour assurer une préparation à la carte de la ration en fonction des besoins tout en garantissant fraicheur et appétence. Aucune limite dans le nombre de rations, de recettes ou de lots d'animaux, le logiciel de gestion communique en direct avec l'installation qui exécutera automatiquement les nouvelles informations. L'éleveur récupère par la suite l'ensemble des données de distribution et de préparation afin d'optimiser l'ensemble des paramètres pour atteindre ses objectifs.



Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

RMH L'automotrice compacte Liberty



M.Portier

Remplaçante des modèles VS11 et VS121, la mélangeuse automotrice RMH Liberty 13 se décline en deux versions L et XL se différenciant par leur hauteur (2,65 et 2,80 m) et leur largeur (2,50 et 2,30 m). Motorisée par un 4 cylindres Deutz répondant au Tier 4f, elle adopte une fraise de 1,80 m de largeur et un nouveau convoyeur pour la distribution. La cuve reçoit un fond en inox et un système de pesée (programmable en option). Ces mélangeuses sont homologuées pour une vitesse de 25 km/h.

Volume : 13 m^3
Puissance : 120 ch

Robert SA Distribuer l'ensilage d'herbe



Le Belge étoffe sa gamme de godets distributeurs avec un modèle spécialement adapté pour distribuer l'ensilage d'herbe. Décliné en volume de 1,6 à 4 m^3, il intègre un large tapis et un démêleur qui n'est plus cloisonné (deux largeurs en fonction du volume).

La distribution est assurée par une trappe latérale complétée d'une seconde trappe offrant plus de dégagement à la sortie du démêleur.

Strautmann Un paillage plus performant pour les bols



L'Allemand abandonne sa petite turbine de paillage à entraînement hydraulique implanté à l'arrière de ses bols mélangeurs pour une solution plus performante utilisant une grosse turbine à entraînement mécanique fixée à l'avant du bol.

Proposée avec ou sans démêleur, cette turbine est disponible en option sur l'ensemble de la gamme de mélangeuses Verti-Mix.

Toy Un préparateur de ration tout-en-un



L.Vimond

Sur la base d'une mélangeuse à vis verticales, Toy propose un préparateur d'aliment tout-en-un.

À l'avant de la mélangeuse, prend place une cuve en inox de 800 l pour l'humidification de la ration, couplé à une pompe à eau animée hydrauliquement, débitant jusqu'à 100 l/min.

Doté d'une trémie de chargement de 3 m de large en option, un broyeur de type T5 animé par la prise de force permet d'intégrer dans la ration jusqu'à 15 t/h de maïs humide (10 t/h en sec) ou d'autres céréales. Une autre trémie avec vis hydraulique assure l'incorporation d'Aliplus. À cela s'ajoutent des pesons permettant de contrôler le poids de chaque élément de la ration. En option, le bol reçoit des doubles couteaux pour une découpe plus fine des fibres.

Scie'Rex Un godet désileur à la coupe nette



Emily

Emily a conçu la Scie'Rex, une scie mobile adaptable sur la gamme de godets désileurs-distributeurs à tapis Dis'Fib, permettant de désiler tous types de fourrages jusqu'à 2,60 m de large avec un front d'attaque propre jusqu'en bas du tas. Cette scie équipe également le godet désileur Scie'Rex. La Scie'Rex bénéficie de deux innovations brevetées. Son déflecteur mobile permet de retenir la matière lors de la coupe tout en conservant un godet compact lors du transport et de la distribution. Le System Soft Control permet d'obtenir jusqu'à cinq inversions de sens de la lame mobile par seconde, soit 300 inversions de sens par minute. Avec un seul distributeur double effet, le System Soft Control pilote l'asservissement de la descente du lamier et de l'inversion de sens automatique de la scie. Ce dispositif permet de limiter le besoin en débit hydraulique, offrant une compatibilité avec la plupart des engins de manutention. **M. P.**

Supertino Une mélangeuse automotrice 100% électrique



Encore à l'état de prototype, la mélangeuse automotrice Electra est entièrement entraînée électriquement, que ce soit pour les roues, la fraise ou les deux vis. Ce système, développant 100 kW, équivaut à une machine à moteur thermique de 140 ch. À ce jour, l'autonomie s'élève à 3 heures maximum. Compter entre quatre et cinq heures pour la recharger intégralement sur du 380 V.

Porc

La filière dénonce des promotions excessives

Les promotions du mois de janvier atteignent des niveaux d'agressivité records, constate la filière porcine. Selon la Fédération nationale porcine, des discussions sont en cours, en vue d'un accord interprofessionnel sur l'encadrement des promotions, car le projet gouvernemental qui va émaner des États généraux de l'alimentation et qui concerne l'ensemble des produits alimentaires sera en décalage avec les besoins de la filière.


Photo: Réussir

La viande de porc reste encore un produits d'appel alimentaire pour la grande distribution.

La Fédération nationale porcine (FNP) a dénoncé, dans un communiqué le 10 janvier, des promotions de janvier trop fortes, et ce malgré la signature de la *«charte d'engagement»* à l'issue des États généraux de l'alimentation qui visait à faire appliquer l'esprit de la loi à venir, laquelle portera notamment sur l'encadrement des promotions. Les industriels de Culture viande partagent le constat : *«J'ai vu des côtes de porc à moins de 1,50 euro le kilo, rapporte Paul Rouche. En 25 ans, je n'ai jamais vu ça»*.

Des épaules de porcs à 1,28 €/kg

La FNP précise qu'elle n'est pas opposée à des promotions *«agressives»*, mais qu'elle souhaite que les prix des principales pièces de produits frais restent supérieurs au prix du porc payé au producteur. *«Comment peut-on trouver des épaules de porc français à 1,28 €/kg chez Leclerc ou à 1,49 €/kg chez Intermarché, quand les éleveurs sont à peine payés à ce prix-là en sortie d'élevage ?»*, s'interroge la FNP qui estime qu'*«avec de tels comportements, difficile de croire que le coût de production des éleveurs sera un jour pris en compte»*.

En France, les promotions de viande de porc fraîche sont encadrées depuis juin 2015 par un arrêté qui instaure des périodes de promotion libre (sans limite de prix) en janvier et septembre, et encadre leur niveau pour le reste de l'année. Depuis, le texte est reconduit chaque année, après consultation des professionnels. Cette année, Culture viande reproche à la FNP d'avoir demandé la reconduction de l'arrêté. *«S'il n'y avait pas eu de reconduction, une concertation interprofessionnelle aurait pu se mettre en place pour se mettre d'accord sur la limitation de la baisse»*, estime Paul Rouche.

En dehors du porc, peu de produits d'appels alimentaires

La FNP répond qu'au moment de débattre de la reconduction ou non de l'arrêté, il n'était pas question de négocier un accord professionnel. *«Le conseil avait décidé, en attendant les États généraux, de poursuivre avec cet outil en attendant mieux»*, explique la FNP. Problème : le projet d'encadrement des promotions présenté par le gouvernement (jusqu'à 34 % ; soit trois pour le prix de deux) est en décalage avec l'encadrement actuel en porc (jusqu'à 60 %) et les souhaits des professionnels. Selon la FNP, des discussions ont actuellement lieu dans l'interprofession pour établir un accord professionnel en lieu et place de l'encadrement réglementaire.

Pour Culture viande, la viande porcine ne doit plus être un produit d'appel pour la grande distribution : *«Ce n'est pas pour vendre du porc que la grande distribution fait des promos sur le porc, mais pour faire rentrer des gens,* explique Paul Rouche. *Et elle n'a plus beaucoup de produits sur lesquels elle peut se faire cette guerre. Beaucoup de produits sont sortis du jeu : les œufs par un accord interprofessionnel, les fruits et légumes par une réglementation qui interdit l'information à l'extérieur du magasin»*. La filière porcine prendra-t-elle le même chemin, rien n'est moins sûr.

MR

▶ En bref

Lait En novembre une collecte française en hausse de 5,6% par rapport à 2016

«En novembre 2017, la collecte de lait de vache dépasse de 5,4% celle de 2016», a noté Agreste dans son bulletin de conjoncture du 15 janvier. En cumul depuis le début de l'année, le déficit de collecte par rapport à 2016 ne se réduit plus qu'à 0,7%. Agreste constatait qu'*«en cette fin d'année 2017, les éleveurs ont bénéficié de conditions climatiques et économiques propices à la relance de la production»*. Toujours en novembre, la collecte est restée *«très dynamique»* dans les grands bassins laitiers et s'est améliorée dans les plus petits bassins. Elle augmente ainsi de 6,4% sur un an dans le bassin Grand-Ouest, de 6,1% dans le bassin Normandie, de 6,4% dans le Grand-Est, de 5% dans le bassin Nord-Picardie et de 6,9% dans le bassin Sud-Est. Au niveau européen, en octobre, la collecte laitière avait progressé de 5% par rapport à octobre 2016 et de 1,1% en cumul d'une année sur l'autre, selon Eurostat.

Lactalis Les éleveurs ne doivent pas payer la facture, pour la FNSEA, les JA et la FNPL

Dans l'affaire de la contamination à la salmonelle de lait infantile en provenance de l'usine Lactalis de Craon, la FNSEA, les JA et la FNPL demandent dans un communiqué que *«les effets dévastateurs de cette crise sur la réputation d'excellence du modèle agricole et agroalimentaire français»* ne pénalisent pas *«a posteriori, les éleveurs laitiers déjà fortement malmenés par deux années de crise»*. Ils demandent que le monde agricole n'ait pas *«à payer la facture d'une crise dont il n'est pas responsable»*. Il regrettent par ailleurs *«la diminution des moyens des services de contrôle de la DGCCRF censée garantir la sécurité alimentaire de chaque citoyen»*.

Chronique ovine

Un manque à gagner de 20 € par agneau trop gras

L'état d'engraissement reste le principal critère de paiement à l'éleveur. Et dans le contexte actuel, les carcasses trop grasses sont invendables !

Elles sont bradées à Rungis alors qu'elles auraient été excellentes avec quelques kg de moins. En effet, lorsqu'un agneau est fini au toucher, il est nécessaire de le commercialiser sans tarder. Attendre quinze jours, c'est entre 1,7 et 2,3 kg de carcasse supplémentaire, mais aussi 20 kg d'aliment en plus si les agneaux en disposent à volonté. Avec de la chance, l'agneau ne change pas de classe d'état d'engraissement et le gain est de l'ordre de 6 € par agneau. Mais la solution la plus probable, en particulier pour les femelles, c'est un état d'engraissement excessif. Si la carcasse est classée en 4 selon la grille EUROP actuellement en place, le manque à gagner est de plus de 20 € par agneau.

Des solutions pour éviter le gras

Si la proportion de carcasses grasses (classes 4 et 5) dépasse 5 %, il est nécessaire de mettre en place une solution pour la diminuer. Diminuer le poids de carcasse des femelles, en particulier en commercialisant les agneaux moins lourds, reste la solution la plus radicale. Le tri régulier des agneaux (tous les quinze jours maximum), sans retarder la commercialisation de ceux qui sont finis, est également indispensable. Le rationnement du concentré en finition entraîne une réduction des vitesses de croissance, et par conséquent la formation de gras. Cette technique, qui demande toutefois de la place à l'auge, permet alors de détecter plus facilement le moment où l'agneau présente un état d'engraissement optimum, à condition de les trier tous les quinze jours.


Les carcasses trop grasses ne trouvent pas preneurs et sont bradées au prix de l'import

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/CIIRPO

Céréales

Reprise des exportations

La France a retrouvé depuis le mois de décembre le chemin de l'exportation pour ses céréales, après un début de campagne poussif. Cependant, pour le blé tendre, les perspectives vers les pays tiers jusqu'à la fin de la campagne sont moins encourageantes en raison de la concurrence de la Mer noire, de la Russie en particulier.



Photo: Réussir

Le taux de protéines du blé tendre français permet de revoir à la hausse les prévisions d'exportation vers les pays de l'UE.

Réuni le 10 janvier, le Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer a procédé à une nette révision à la hausse des ventes de céréales vers l'Union européenne. Ces expéditions vers l'UE ont été redressées de 530 000 tonnes en raison des excellentes performances du blé français en Belgique, aux Pays Bas ainsi qu'en Espagne.

La France tire profit de l'excellente qualité de ses blés au cours de cette campagne, aux dépens de notre principal concurrent, l'Allemagne. *«Nous bénéficions d'une évolution très favorable des expéditions vers l'Union européenne en raison de la qualité de nos blés, notamment grâce à un taux de protéine égal ou supérieur à 12 %»*, a d'ailleurs précisé Rémi Haquin, le président du Conseil spécialisé Céréales. La France a également enregistré une nette progression de ses exportations vers les pays tiers le mois dernier. Sur les quatre premiers de la campagne ajoutés aux embarquements de novembre et décembre, les exportations ont atteint 3,784 millions de tonnes, surtout vers l'Algérie (2,292 Mt) et dans une moindre mesure vers le Maroc, Cuba et l'Arabie saoudite. Si ces exportations ont nettement progressé entre novembre et décembre (+ 33 %), Marc Zribi, chef de l'unité *«grains et sucre»* à FranceAgriMer n'est pas sûr que cette performance se renouvelle d'ici la fin de la campagne en raison de la concurrence de la Mer noire, prédominante sur les marchés de la Méditerranée. Le principal importateur mondial de céréales, l'Egypte, s'est approvisionné quasi exclusivement en Russie. Sur les 4,685 Mt achetés depuis le début de la campagne, 3,67 Mt ont été fournis par ce pays. *«Les exportations comme la production de blés russes sont régulièrement réévaluées»*, note Marc Zribi, les Russes tirant profit cette année de l'excellente qualité de leur production et aussi de l'amélioration de la logistique portuaire grâce à d'importants investissements réalisés ces dernières années. Si bien que pour la France, le bilan export pays tiers pour la campagne a été revu à la baisse de 9,5 à 9,3 Mt, sans être totalement certain que ce chiffre soit tenu.

Bonne tenue également des exportations d'orge qui ont progressé de 28 % le mois dernier sur les pays tiers et notamment vers la Chine, beaucoup plus présente sur le marché.

Les autres céréales aussi

Les perspectives sont également excellentes pour les expéditions vers l'Union européenne dont le bilan a été réévalué de 85 000 tonnes. La France devrait bénéficier de la baisse de la production (-39 %) et des exportations (-19 %) australiennes ainsi que de la reprise du marché chinois.

Sur le maïs, le Conseil spécialisé a procédé également à un réajustement à la hausse des exportations vers l'Union européenne de 105 000 tonnes, la production et la collecte restant inchangées ainsi que les utilisations par les fabricants d'aliments du bétail.

Sur ce marché, le bilan mondial apparaît tendu en raison d'une baisse de la production attendue au Brésil ainsi qu'un temps sec et chaud en Argentine et au Brésil. Mais la perspective d'un nette réévaluation des stocks chinois de 100 000 à 200 000 tonnes pourrait peser sur les cours.

Marchés Une convention entre l'Autorité des marchés financiers et FranceAgriMer

L'autorité des marchés financiers (AMF) et FranceAgriMer ont signé le 4 janvier une convention dont l'objectif est de renforcer leur coopération afin de permettre aux deux structures de mieux travailler dans les domaines qui les concernent. Concrètement, il sera procédé à des échanges réguliers d'informations pour permettre à l'AMF de mieux suivre l'évolution des marchés physiques des matières premières agricoles et pour FranceAgriMer celle des marchés à terme cotés sur Euronext à Paris. Depuis la crise de 2007/2008, une nouvelle directive européenne a été adoptée pour encadrer les marchés financiers sous-jacents des marchés physiques de matières premières agricoles. Ce nouveau cadre réglementaire vise à mieux encadrer la spéculation. En effet, les prix des marchés à terme sont couramment utilisés comme référence pour les contrats au comptant. Une manipulation sur le marché à terme est susceptible d'avoir un impact direct ou indirect sur les échanges commerciaux et les prix des marchandises.

▶ En bref

Plan d'actions phytos Consultation publique prévue avant sa publication

Interrogé par Agra presse sur le plan d'actions sur les phytos du gouvernement, le ministère de la Transition écologique a affirmé le 15 janvier que *«la publication de la feuille de route sera faite à l'horizon de la fin du 1er trimestre 2018»* et qu'*«elle sera proposée au préalable à une consultation publique»*. Le 21 décembre, Édouard Philippe avait seulement annoncé que les mesures liées à ce plan d'action seraient soumises *«à concertation avec les parties prenantes»*. S'agissant du contenu du plan d'actions, lors de la clôture des États généraux de l'alimentation, le Premier ministre s'était engagé à faire des *«propositions pour limiter l'usage des pesticides et sortir du glyphosate dans un délai de trois ans»*.

Phytos Les industriels lancent un étiquetage *«plus lisible»*

L'UIPP (industriels des phytos) a publié un guide d'étiquetage des produits phytos à usage professionnel. L'objectif est d'améliorer *«la lisibilité des étiquettes des produits phytos»* et de les *«harmoniser»* entre les entreprises. L'UIPP ajoute que cette clarification passe par l'affichage de pictogrammes, de logos ou encore de tableaux standardisés. Les agriculteurs interrogés dans le cadre de ce projet faisaient état d'un étiquetage avec des informations peu lisibles et complexes, mais *«indispensables pour assurer des conditions d'utilisation sûres»* comme les équipements de protection individuelle. *«Les 22 adhérents se sont engagés à utiliser cet étiquetage. Cela prendra le temps d'écouler les anciennes étiquettes»*, précise l'UIPP. Par ailleurs, ce travail est aussi mis à disposition de toutes les sociétés non-membres de l'UIPP, précise le communiqué. *«Il s'agit d'une initiative française, insiste l'organisation. Nous espérons qu'elle fera tache d'huile en Europe»*.

Sénalia Chute de plus de 3 Mt des chargements de navires

Le groupe Sénalia, qui exploite les terminaux portuaires du port de Rouen, a enregistré en 2016-2017 une chute de plus de 3 Mt de céréales chargées sur navires, du fait de la moisson française désastreuse, a-t-il indiqué le 12 janvier à son assemblée générale. Après la campagne record de 2015-2016 avec 8,3 Mt manutentionnées, l'exercice 2016-2017 *«marque pour le groupe Sénalia un triste record»*. Sénalia a manutentionné 4,9 millions de tonnes pendant la campagne qui s'est achevée le 30 juin dernier, soit *«la plus faible»* depuis 13 ans.La campagne 2017-2018 se présente sous de meilleures auspices pour Sénalia : grâce à la bonne qualité des blés du millésime 2017, la commercialisation de Sénalia a progressé de 96 % durant les six premiers mois de la campagne (1er juillet-31 décembre) par rapport à la même période de 2016-2017.

Vient de paraître

Maïs connecté

Début décembre 2017, l'AGPM/ Maiz'Europ' a lancé une application dédiée aux producteurs de maïs baptisée *«Maïs connection, l'application des producteurs de maïs»*.



Sur leur smartphone ou leur tablette, ils peuvent garder l'essentiel des informations concernant le maïs dans la poche, grâce à cette nouvelle application gratuite. Elle est simple d'utilisation et permet aux producteurs d'accéder aux cours du maïs (prix physiques, Euronext) ainsi qu'aux analyses des experts de l'AGPM ; d'identifier les principales solutions de protection (ravageurs, maladies, désherbage) ; de suivre l'actualité de l'AGPM ; d'entrer dans la démarche de certification maïs et enfin, de se mobiliser grâce à des sondages ...

L'application st disponible gratuitement sur AppStore et Googleplay.

THIERRY MICHEL

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Laissac 16/01/2018	Bourg-en-Bresse 09/01/2018	St-Christophe-en B. 10/01/2018	National 10/01 au 16/01/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,70 €	3,79 €
	R	3,35 €	3,35 €	3,43 €	3,40 €
	O	3,10 €	2,85 €	-	3,05 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,10 €	-	-	3,00 €
Vaches lait (L)	O	2,80 €	-	-	2,68 €
	P	2,60 €	2,25 €	-	2,39 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,27 €	4,07 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,66 €	3,48 €
	O	3,15 €	2,90 €	-	-
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,40 €	2,90€	2,62 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **16/01/2018**

Effectif total: 698 - Nombre d'invendus: 96%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	U	200-250	3,15 €	3,15 €	3,15 €	
			250-300	2,82 €	3,00 €	2,90 €	-
			300-350	2,58 €	2,79 €	2,71 €	-
			350-400	2,58 €	2,79 €	2,71 €	-
			400-450	2,52 €	2,80 €	2,66 €	-
			450-500	2,47 €	2,59 €	2,55 €	-
		R	200-250	-	-	-	
			250-300	2,57 €	2,81 €	2,67 €	-
			300-350	2,54 €	2,57 €	2,56 €	-
			350-400	2,54 €	2,57 €	2,56 €	-
			400-450	2,42 €	2,53 €	2,49 €	-
			450-500	-	-	-	-
	F	E	300-350	-	-	-	-
		U	250-300	2,62 €	2,75 €	2,73 €	-
			300-350	2,60 €	2,76 €	2,70 €	
			350-400	2,51 €	2,69 €	2,61 €	
		R	200-250	2,52 €	2,57 €	2,53 €	
			250-300	2,41 €	2,58 €	2,50 €	

BROUTARDS : Vente rapide dans toutes les catégories. Les broutards légers de qualité partent pour la repousse en France, tandis que les plus ordinaires se négocient pour l'Espagne. Dans les plus lourds, les transactions sont largement facilitées par le passage de toute la France, et plus récemment de toute l'Italie en zone réglementée FCO 4. Ce qui rend le commerce plus fluide avec des cours facilement maintenus.
LAITONNES : Forte demande en vaccinées FCO 8, pour l'Italie à condition qu'elles accusent un poids supérieur à 300 kg. Le placement est plus diffcile en légère et médiocres et dans les non vaccinées

Effectif total: 83 - Nombre d'invendus: 90%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	R	400-450	-	-	-	-
		U	300-350	-	-		
			350-400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
			450 et +	-	-	-	-
GENISSES 18 MOIS/TAURILLONS :	F	U	300-350	-	-	-	-
			450 +	2,13 €	2,44 €	2,25 €	
		R	350-400				
			450 +	-	-	-	-

Effectif total: 360 - Nombre d'invendus: 95%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,26 €	3,02 €	2,55 €	-
GÉNISSES - TAUREAUX		U	- 5 ans	1,78 €	2,21 €	1,90 €	-
			5 à 10 ans	1,74 €	2,18 €	1,86 €	-
			+ 10 ans	1,68 €	1,87 €	1,74 €	-
		R	- 5 ans	1,64 €	1,81 €	1,73 €	-
			5 à 10 ans	1,43 €	1,79 €	1,69 €	-
			+ 10 ans	0,97 €	1,74 €	1,63 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	0,95 €	1,47 €	1,29 €	-
		E	24 à 36 mois	2,22 €	2,59 €	2,43 €	
		U	24 à 36 mois	1,92€	2,32 €	2,09 €	
		R	24 à 36 mois	1,91 €	1,86 €	1,84 €	
	M	U	+ 500 kg	1,56 €	1,66 €	1,61 €	
		R	+ 500 kg	-	-	-	

VACHES GENISSES 30 MOIS: Apports de saison avec une présentation de vaches de gammes différentes. Meilleure qualité dans les jeunes avec des animaux vendeurs bien préparés. Les cours sont reconduits pour les vaches de carrière avec des transactions fluides selon les morphologies . Hélas les bêtes d'engraissment à finitions plus longues trouvent preneur difficilement à cause des cours faibles du marché gras.
TAUREAUX : Peu d'offre pour établir une tendance réelle. Néanmoins c'est une présentation d'animaux bien préparés pour des taureaux en fin de carrière

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/01/2018

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (486)		
Broutards		
170 à 395 kg	550 - 1060	2,50 - 3,27
400 à 510 kg	990 - 1180	2,30 - 2,75
Laitonnes		
250 à 350 kg	-	-
335 à 390 kg	880 - 960	2,43 - 2,67
Génisses		
360 à 525 kg (16-24mois)	760 - 1060	1,87 - 2,38
435 à 730 kg (24-36mois)	1030 - 1470	1,75 - 2,86
Taureaux		
870 à 1115 kg	1530 - 1910	1,50 - 1,78
Vaches		
Vaches légères	500 - 1020	
Vaches entre deux	1120 - 1320	
Vaches lourdes	1340 - 1580	

Les volumes en broutards progressent à nouveau cette semaine permettant de mobiliser plus d'acheteurs et dynamisant ainsi la vente. Cours fermes à haussiers jusqu'à 450 kg, reconduits en lourds. Seulement 2 lots invendus. En laitonnes la demande s'oriente toujours sur les femelles lourdes (+ de 300 kg) à des tarifs fermes. Un seul lot invendu.Placement plus rapide en génisses d'export valablement vaccinées. Hausse des cours en taureaux.
Sorties moins importantes en vaches maigres permettant ainsi de tenir les tarifs et ce malgré la mévente persistante des vaches grasses.

Bovins gras : 28
Vaches de viande : 3,28 à 3,56 E kg de viande.
Taurillons de viande : 1590 à 1820 E à la pièce.
Demande plus calme en vaches grasses, cours fermes en taurillons.
Prochain marché bovins et ovins le 22 janvier 2018 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 17/01/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 209 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	-	-	3,03 €	+ 0,03
			250 - 300	-	-	2,82 €	-
			350 - 400	-	-	2,77 €	+ 0,06
			400 - 450			2,61 €	+ 0,05
		R	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	-	-	2,62 €	- 0,07
			350 - 400	-	-	-	-
			400 - 450	-	-	-	-
	F	U	250 - 300	-	-	2,56 €	- 0,02
			300 - 350	-	-	2,63 €	- 0,01
		R	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	-	-	-	-

Demande marquée en mâles dans les sujets de +350 kg avec une légère hausse des cours. Les femelles peinent à se placer, beaucoup trop de lots non vaccinés pénalisent la vente. Les transactions restent rapides.

Bovins

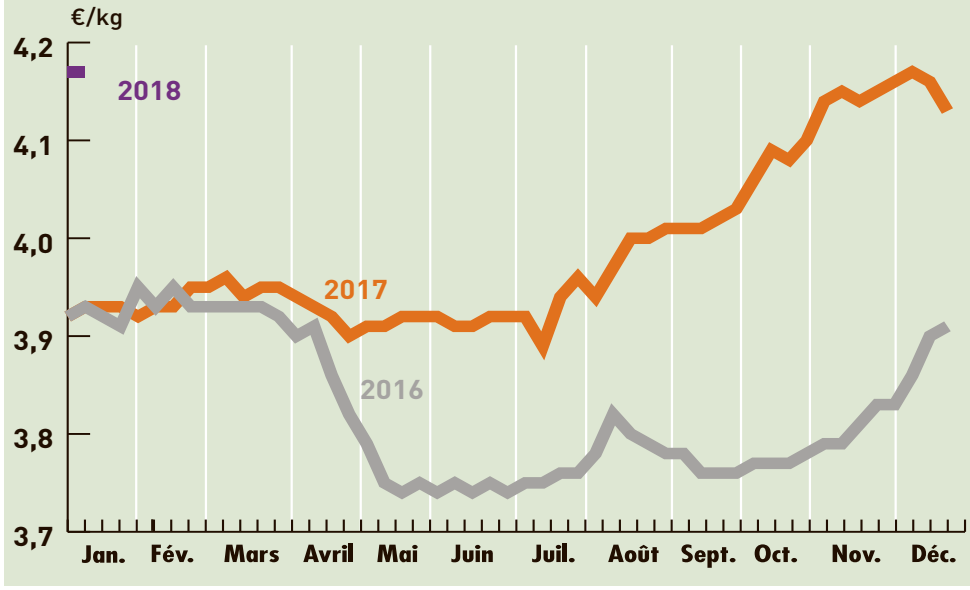
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Centre-Est du 08/01 au 14/01/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	4,17 €	3,93 €	-			
Races mixte		-	-	-	-	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,80 €	3,74 €	3,63 €	3,31 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,80 €	3,73 €	3,62 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,24 €	3,17 €	-	
Races lait					-	2,77 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,42 €	4,19 €	3,92 €	3,79 €			

Tendance : Marché calme, beaucoup d'offres.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 08/01 au 14/01/2018

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,18 €	4,17 €	4,06 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,54 €	4,05 €	3,85 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,93 €	3,68 €				
Races mixte					3,32 €	3,20 €		
Races lait						-	2,74 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,69 €	4,46 €	4,10 €	-				

Tendances SEM. 02/2018

Bovins de boucherie

L'année 2018 débute avec une forte tension sur les Charolaises, avec un recul des commandes des industriels. La tension est surtout ressentie dans les femelles de qualité bouchère, avec un recul des ventes dans les boucheries et les bonnes GMS. Après les fêtes de fin d'année, le budget des ménages est plus compliqué à boucler et la concurrence des promotions de porcs est rude. Le commerce est calme avec des tarifs juste maintenus pour les femelles haut de gamme ou les Charolaises de qualité bouchère. Les transactions sont tendues dans les allaitantes de choix secondaire avec un tri sévère sur la finition et l'âge des animaux. Dans les laitières et les Montbéliardes, l'équilibre offre/demande entraîne une bonne tenue des prix, depuis la libération du zonage FCO-4 (plus de vente dans le maigre). En jeunes bovins, l'offre actuelle est suffisante pour les besoins des abattoirs avec une demande intérieure qui se tasse et un marché export peu dynamique. Le commerce est plus calme avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les Charolais et les Limousins.

Broutards

Malgré le passage de toute la France en zone FCO-4 qui entraîne la fermeture de certains pays, le commerce retrouve un rythme plus régulier à l'export sur l'Italie et l'Espagne avec le retour de l'ensemble des opérateurs. L'activité commerciale est assez régulière dans les bons mâles Charolais de moins de 350kg. Les animaux qui partent vers l'Espagne doivent subir une PCR y compris pour les sujets vaccinés (recherche du sérotype 4). Dans les femelles, les expéditions vers l'Espagne reprennent doucement avec de fortes disponibilités dans les campagnes. La vente reste en revanche régulière dans la bonne marchandise de plus de 300kg à destination de l'Italie.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs sont dans une logique de réduction des mises en place pour les sorties de juin, mais la libération du zonage FCO et une reprise des mouvements à l'export vers l'Espagne permet de tenir les prix dans les bons veaux Holsteins, Montbéliards ou Abondances. Le commerce est normal avec des cours stables dans les croisés laitiers (taupe ou Blanc Bleu) ordinaires. La demande se tasse dans les bons croisés mixtes ou jaunes face à un recul des mises en place pour les sorties d'été. Ce sont les femelles qui sont les plus malmenées. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 17/01/2018 (suite)

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 103 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,73 €	2,17 €	1,88 €	- 0,03
			5 à 10 ans	1,69 €	1,92 €	1,86 €	+ 0,05
		R	- 5 ans	-	-	-	
			5 à 10 ans	-	-	-	
			+ 10 ans	-	-	-	
Génisses	F	U	24 à 36 mois	1,84 €	2,37 €	1,96 €	+ 0,08

Qualité présente en plus grand nombre ce qui entraine une légère hausse des cours dans les sujets déjà démarrés.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **15/01/2018**

Effectif total: 148 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
L'offre est réduite et globalement de piètre qualité. Vente rapide et quasi totale (1 seul lot invendu), à des cours trés fermes malgré le déficit de qualité.		U	de 32 à 38 kg	3,15 €	3,60 €	3,39 €	-
			de 38 à 44 kg	3,19 €	3,59 €	3,45 €	-
			de 44 à 50 kg	2,72 €	3,27 €	3,22 €	-
			> 50 kg	2,75 €	2,75 €	2,75 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,61 €	3,21 €	2,95 €	-
			de 38 à 44 kg	-	-	-	-
			de 44 à 50 kg	2,69€	3,04 €	2,84 €	-

Effectif total: 74 - Taux de vente : 100%

			OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)				
	M		(M)	0,95 €	1,02 €	1,00 €	-
	F	U	> 60 kg (F)	1,07 €	1,35 €	1,17 €	-
		R	< 60 kg (F)				
			> 60 kg (F)	0,94 €	1,04 €	1,00 €	-
		O	< 60 kg (F)				

Effectif total: 22 - Taux de vente : 40%

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX LAITONS (MOULINS)	U	38 à 44 kg	3,71 €	3,71 €	3,71 €-	

Effectif total: - Nombre d'invendu:

			CAPRINS - F - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins :	F	O	17 €	50 €	43 €	-

Effectif total:

			AGNEAUX MAIGRES - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
AGNEAUX :	U	25-35 kg	16 €	88 €	62 €-	

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 08/01/2018*

Ovins : 53	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	70 - 92	2,05 - 2,59
Agneaux gras	97 - 170	2,31 - 3,04
Brebis	32 - 78	0,59 - 1,08

Peu d'apports. La vente est globale à des tarifs reconduits dans l'ensemble des catégories.

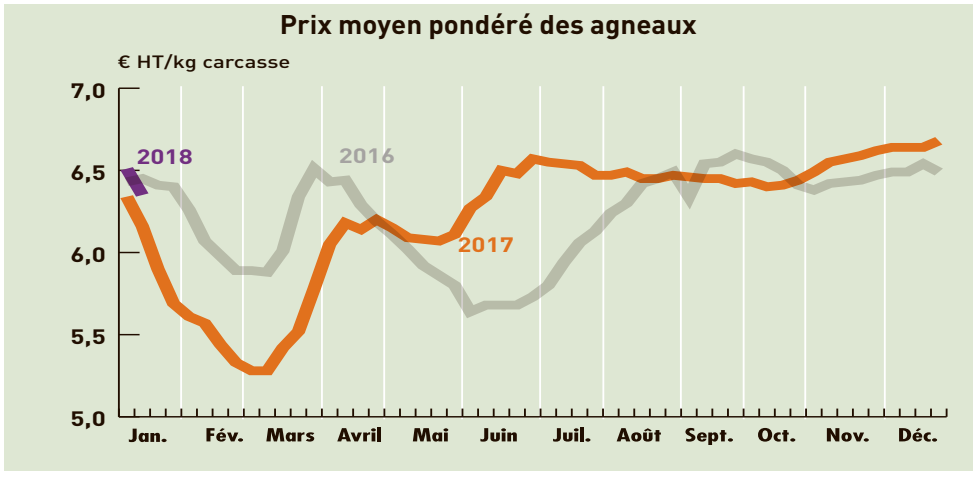
Prochain marché le lundi 22 janvier aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 08/01 au 14/01/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,50 €	5,84 €
Couvert	16 -19 kg	-	6,48 €	5,73 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,63 €	5,23 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*
Cotations FranceAgriMer du 08/01 au 14/01/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,35 €	7,20 €	2,40 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 08/01/2018 au 14/01/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,46 -0,07	7,38 -0,10	-	-	-	-	-
	R	6,89 0,07	6,94 -0,06	6,84 -0,18	-	6,60 -0,05	6,68 -0,13	-	-
	O	5,99	6,03	-	-	5,90 -0,25	5,92 -0,33	-	-
3 (couverts)	U	7,47	7,36 0,08	7,16 =	6,03 -0,02	-	-	6,73 0,17	-
	R	6,96 0,04	6,86 0,01	6,70 -0,07	6,05 -0,10	6,50 -0,09	6,48 -0,05	6,33 -0,07	5,92 -0,05
	O	6,27	6,18 =	6,27 0,18	5,74	5,84 -0,27	5,73 -0,30	5,68 -0,15	-
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-	-	5,63 -0,13	5,30 -0,26	-
	O	-	-	-	-		5,23	-	-

Zone nord : Aucun membre présent **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 15 janvier) :

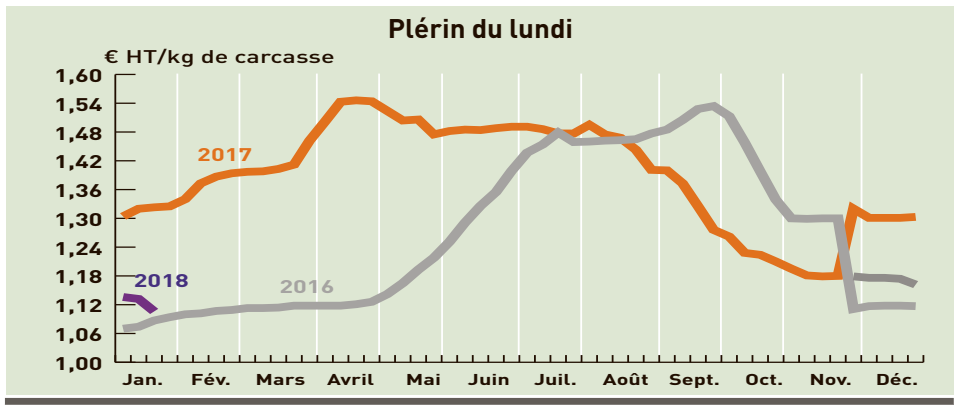
«Marché fluide et cours facilement reconduits.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 198 porcs présentés)

Cotations du lundi 15 janvier 2018

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,106 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 05/01 au 11/01/2018*

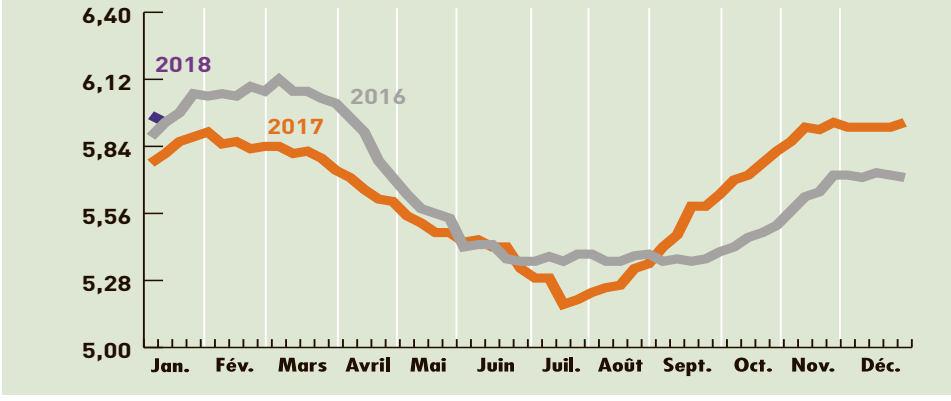
1,42 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 08/01 au 14/01/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,79 €	-	-
U	-	7,71 €	6,21 €	-
R	-	6,47 €	5,30 €	4,07 €
O	-	5,94 €	5,02 €	3,97 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 08/01 au 14/01/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	852	Premier marche de reprise apres les restrictions liees a la FCO, retour de tous les acheteurs ce qui favorise la vente.
La Talaudière	525	Vente toujours difficile en veaux croisés de qualité.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	198	13
Femelles	142	5
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	102	4,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)*
Cotations FranceAgriMer du 08/01 au 14/01/2018

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	3,20	-0,20	-6,25

Céréales

Marché du 04 janvier 2018

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	meunier	4 de janv.	150	N	C
	fourrager	4 de janv.	144	N	C
Nord Côte d'Or	meunier	4 de janv.	152	N	C
	fourrager	4 de janv.	146	N	C
Aube	meunier	janv.-mai	146	N	C
	fourrager	janv.-mai	142	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de janv.-	140,50	N	C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	4 de janv.	142,50	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	4 de janv	140	N	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.		C
SEIGLE panifiable	**RÉCOLTE 2017**				
Côte d'Or			inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**				
Yonne			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		janv.-juin.	145	N	C
Côte d'Or		janv.-juin	147	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Yonne/Aube	fourrager	janv.	175	N	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	4 de juin	172	V	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	3 de juin	150	V	

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Class Ares 657 ATZ 3749 h relevage avant masse 600 kg tbé 125 ch
✆ **06 08 09 67 01**

38 - Vds tracteur cause retraite Case Quantum 85N année 2013 fruitier 1070 h très bon état.
✆ **06 37 71 28 26**

69 - EARL Jama/Laby vend taureaux reproducteurs limousins. TGS, IBR et BVD livraison possible.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Vends tracteur Claas Ares 617ATZ, 4.620 H, révisé, très bon état, cause cessation.
✆ **06 76 99 18 69**

Travail sol

21 - Cause retraite VEND semoir engrais DPX 28 avec pesée, toutes options, 6 200 euros, - charrue 5 fers varilarge marque Naud, 3 500 euros (réf. 030A)
✆ **06 63 41 19 75**

38 - Vend tracteur 6200 moteur 1000 h pneus neuf + herse Amazone pour pièces + vitro 3 m.
✆ **04 74 97 46 53 ou 06 83 35 56 91**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, Welger et autres (réf. 010A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - RECHERCHE presse John Deere 550 ancienne en état de marche ou légère révision, prix abordable (réf. 0301)
✆ **03 80 89 04 36**

Traitement

38 - Vds pulvérise. Vicon inter b10 GPS rampe hydro. 15 m tri jet dpa 3 ans.
✆ **06 70 31 83 86**

Forestier

58 - VENDS bois de chauffage en 1 mètre, 42 euros stère sur place, 47 euros livré (réf. 0302)
✆ **06 08 26 17 31**

Agri. divers

18 - Vends 4 sécateurs électriques neuf ACO F3010, révision 2017 faites, très bon état.600 euros pièce
✆ **06 61 70 55 00.**

18 - Vends charrues Goizin, 4 corps, 400 euros et 5 corps, 500 euros - remorque, 12 t, 9.000 euros.
✆ **06 31 64 01 41.**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 2- 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds citerne 3000 l sur roues : 2000 euros, cuve inox sur pieds 11000 l : 2000 euros déchaumer 4m50 transport en long : 1400 euros.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Vends pneus tracteur continental contact AC70+ 48.70.R34 usure 50% structure carcasse impeccable Prix à débattre.
✆ **06 85 33 46 72**

38 - Vds 1 pompe immergé 17 ch, 1 voit. occasion Micra Nissan 110000 km CT OK, 1 combiné Amazone 3 m TBE, 1 gros préparateur de semi 4 m.
✆ **06 87 71 31 24 HR**

69 - Vends tracteur Claas Arès 617 ATZ 3200 h. année 2005 - Pirouette Kuhn 5801 MHO orientation hydraulique - Andaineur Vicon Andex 353 tandem.
✆ **06 89 85 36 39**

69 - Vds faucheuse pendulaire Khun GMD 602 FF an 2008 TBE + groupe Solo thermique pour enjambeur + Chauffe cuve à gaz + Foudres bois pour déco.
✆ **06 87 54 80 41**

69 - Vds dessileuse Khun 2400D. Rabot 2 m. Silo sans toit 7,7 m3. - 10 palox en plastique 120x120.
✆ **06 42 43 20 66**

74 - Vends andaineur Stoll 2003, planteuse pomme de terre 2 rangs avec trémis.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vends tracteurs Case 733 MX 120 TBE, mat. fenaison, benne 7T, remorques Scobel, semoirs, charrue tri, divers.
✆ **04 50 62 15 08**

Elevage

01 - Vds dér. paill. Altec BR 160 PA piv. hydro foin D.G. AR paille piv. 180° servie foin paille B. état
✆ **06 70 54 91 74**

21 - Cause retraite VEND salle de traite 2 x 12 chèvres, pipeline, - chambre froide 1.50 m. x 2 m., panneaux démontables (réf. 030C)
✆ **06 86 82 11 19**

26 - Vds plateau fourrager 4 roues 4 m x 2 m marque Ramat état neuf petit prix livré
✆ **04 75 48 68 30**

38 - Vds tank cause arrêt 2600 l année 2005 lavage automatique - entretien régulier.
✆ **06 33 98 33 36**

38 - Vds chaine à fumier 80 m. 12 m. de rampe Doucet-Albert 10 % usure bas prix.
✆ **06 74 57 49 12**

71 - VENDS vêleuse Vink TA800 acier inox, tirage alternatif puissant, modèle renforcé, neuve, 240 euros (réf. 02VB2)
✆ **06 33 60 15 96**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds Toyota KDJ 90 130 000 kms Mot.très propre CT OK Réhausse, treuil, Snorkel, An 2000, caisse 245 000 kms 10 000 euros
✆ **06 50 80 62 15**

26 - VDS CITROEN JUMPY L1H1 90CV 11/2014 45000KM TBE clim,GPS, bluetooth, vitré rg2, portes arr vitrée, attelage.PX 11 000 EUROS sans TVA
✆ **06 81 14 69 38**

39 - Vds C15 Citroën 1ère main1ère circ. 22-08-03, 110 000 km. b.é. 7 ch. Prix à débattre
✆ **06 85 22 28 81**

69 - Vds Mercédès Citan 1,5 109 CDI 90, 12/2013, 55000 kms, diesel, gris, portes arri et latérale vitrées, ABS, ordinateur, régulateur, coffre habillé. TBE 9400 euros.
✆ **06 16 33 45 92**

89 - VENDS 4 bons pneus Michelin 20/78, jante, pare brise, alternateur, batterie 180 AH 12 volt, hublot (réf. 0305)
✆ **07 84 39 71 11**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds bois chauffage sec 2 ans coupe 2m acacia frêne chêne verne 010zan
✆ **06 82 07 33 68**

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère 15km Mâcon
✆ **06 82 07 33 68**

01 - Vds paille blé orge en bottes carrées et roues 420/85/46 et 420/85/28 Michelin 5% d'usure
✆ **06 87 57 08 92**

01 - Vds paille blé bottes carrées 220 et rondes - tracteur NH T6 - 140 - année 2014, 820 heures
✆ **06 84 80 36 68**

38 - Vds paille blé bottes rectg sous abri 320 kg env + filtration gîte à gîte netafim 2 à 25 m3 TBE
✆ **04 72 70 89 80 06 25 31 32 26**

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

69 - A vendre pommes Golden, Gala, Fuji, Granny, Chantecler.
✆ **06 37 13 42 89**

69 - Prod vds pommes Golden Idared des coteaux du Lyonnais.
✆ **06 87 54 44 57**

69 - Vds paille BR 79 euros enrubannage 20 euros maïs ensillage et livraison possible.
✆ **06 98 82 27 26 ou 06 64 52 73 55**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, prix : 54 Ð la tonne, transport camion-remorque (réf. 010C)
✆ **06 85 73 22 68**

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000


HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Pépinière

84 - Impossibilité planter cette année, propriété à Châteauneuf du pape libère 4000 plants de vigne grenache noir R 110 clone 362 ou 136. Prix : 1,50 euro/u. (fournisseur Pép . Massonnet) contact viticulteur au
✆ **06 84 52 31 67**

Propriété

84 - Vds villa sur 2 HA, 110 oliviers, 100 truffiers + tracteur + outils + utilitaire, l'ensemble : 460 000 euros.
✆ **06 66 02 58 26**

89 - VEND exploitation agricole polyculture élevage ailaitant : bâtiment d'élevage, stabulation livre 1 500 m2, - bâtiment de stockage de céréales (4 000 qx) + stockage fourrage, - cheptel allaitant et suite, - matériel d'élevage et de culture, location foncier : 110 ha. Tannerre en Puisaye (réf. 03VB1)
✆ **03 86 45 40 07**

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ **04 74 22 21 54 hr**

07 - Vds expl arboricole Nord Ardèche 9ha en propriété dont 2,5ha abricotiers 2,35ha cerisiers + lac En fermage 8ha dont 2,25ha en abricotiers + 0,47ha en cerisiers
✆ **06 74 03 12 12**

18 - Vends 2 prés, excellente qualité, 7 ha, à Charenton (ZA 2) avec éolienne - 1,6 ha à Ainay le Château (La Fond Butisse N°3) avec eau de la ville. Urgent,
✆ **Tél. 06 76 09 69 55.**

Divers

01 - Vds piquets acacia 1m80 appointés
✆ **06 70 69 69 88**

07 - Vds piquets pour vigne et clôtures 1,80m de long 1,80 euros - 1,60m 1,60 euros
✆ **07 87 05 20 20**

38 - Vends âne 150 euros à 300 euros - Vds épandeur à fumier 5 T TB 1600 euros, charrue Huard HB1 500 euros un essieu carré de 100 : 300 euros.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

Location

Autre

26 - cherche a louer herbage,lande pour troupeau ovin, étudie toute proposition
✆ **06 87 71 31 35**

Offre

Emploi

01 - Expl. maraîchère rech. responsable prod., polyvalent pour atelier transfo débutant accepté
✆ **06 76 03 14 55**

01 - Groupement 3 exploitations recherche salarié polyculture élevage polyvalent secteur Bresse
✆ **03 85 30 41 79**

38 - Veyrins-Thuellin exploit céréales/porcs/noix cherche salarié polyvalent temps complet.
✆ **06 70 21 70 84**

38 - Grmt employeurs 38 gardes cultures bovins. viande cherche salarié(e) polyvalent tes plein CDI.
✆ **06 80 27 75 11**

42 - magasin producteurs à la Ricamarie cherche maraicher dépôt vente avec permanences
✆ **06 08 67 17 21**

69 - Exploitation viticole cherche chauffeur de tracteur agricole CDI.
✆ **04 78 47 93 45 ou contact@terresdorees.fr**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TRACTEURS		an	Heures	CV
JOHN DEERE	6105 R + chargeur, TBE	2013	3900	105
JOHN DEERE	5100 M + chargeur, TBE	2016	800	100
JOHN DEERE	6430 STD, TBE	2012	3350	115
JOHN DEERE	6330 Premium, BE	2007	4700	110
JOHN DEERE	6115 R, TBE	2013	4500	115
JOHN DEERE	6230 Premium + chargeur, BE	2010	7350	100
JOHN DEERE	6430 Premium, TBE	2007	7050	125
MASSEY FERGUSON	4235, BE	1998	4800	75
MASSEY FERGUSON	4235 + chargeur, BE	2000	5200	75
RENAULT	ARES 640 RZ, TBE	1997	5650	130
CLAAS	CELTIS 456 RX + chargeur, BE	2007	5900	100

MATÉRIELS		an	capacités
Presse B.R.	J. DEERE - 854 Maxicut, fic. filet AM rota.14 ctx	2010	12 000 btts
Presse B.R.	J. DEERE - 582 1m81, ficelle	2003	6 500 btts
F. conditio.	KUHN - FC 313 TG, BE, trainée	2005	3 m
F. conditio.	KUHN - FC 243, BE	2000	2,40 m
D. andaineur	FELLA - TS 1601, BE	1996	7,50 m
Faucheuse	VICON, EXTRA 432 H, TBE	2010	3,20 m
Faucheuse	KUHN - GMD 702 GII FF, BE	2008	2,80 m
Fauch. front.	KUHN - GMD 802 F FF, TBE	2011	3,20 m
Faneuse	KUHN - GF 8501 MH, BE, *révisée*	2005	8,50 m
Faneuse	KUHN - GF 8702 T GII, TBE, *trainée*	2013	8,70 m
Gyrobroyeur	GIRAX, G 4500, Etat Neuf, démo. 3 rotors	2016	4,50 m
Épand. à fum.	ROLLAND - V2.12, BE	2004	
Épand. à fum.	DEGUILLAUME, HVD 80, BE	1997	8 T
Épand. à fum.	ROLLAND, CONIC 2065, BE	1998	6,5 T
Benne Mono.	DEGUILLAUME, BL 115 D, TBE	1998	11,5 T
Bétaillère	MASSON - B 4000, posaterre, BE	2004	4 m
Valet de ferme	WEIDEMANN - 916 D.M, croco + godet	1996	3980H
Pailleuse	JEULIN - OCEANE FORCE 2, goul. latérale, Orient. 30°	2003	3 m³
Dé. Pailleuse	JEULIN - SCIRROCO, goulotte latérale	1996	3 m³
Bol mélang.	TATOMA, MV 12, Distribution avant gauche et droite	2006	12 m³
Épareuse	MC CONNEL - PA 5600, rotor 1,20 m cde élec.	2010	5,60 m
Pulvérisateur	HARDI - NK 600, 600 L, Rampes 10 m, TBE	1995	

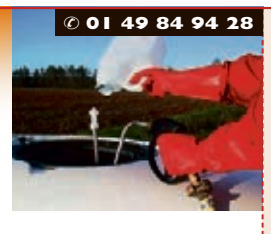
Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
17 900 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com



Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.

Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGS - Photos non contractuelles

Établissements **BSA SARL** - Cussy les Forges (89)

RECRUTENT

Commercial (H/F) et un MÉCANICIEN (H/F) agricole

JCB Envoyer CV à M. Boucheron
Rue du Bois Chaudron - 89160 LEZINNES FENDT

69 - Cherche ouvrier agricole temps plein à Thurins salaire en fonction des compétences et expérience. M. Lhopital :
✆ **06 61 44 36 98**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme, 20 ans, Bac pro CGEA CS ach. estimateur bétail recherche emploi expl. polyculture/élevage/milieu coop., libre de suite, départements 71-58-21.
✆ **06 62 08 25 75**

Mariage

Rencontre

69 - JH 46 ans cherche JF de 35 à 50 ans pour fonder foyer. Enfants acceptés aime la campagne. Ecrire à IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
Réf : 291

Animaux

Divers

42 - Achète brebis chèvres reforme + agneaux de 15 kg à 40 kg - pas de sms laisser message
✆ **06 07 96 23 40**

Bovin

01 - Vds mâles repro Blond d'Aquitaine 8-15 mois élevage inscrit
✆ **06 35 57 41 83**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND reproducteurs LIMOUSINS 15 - 16 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), - taureaux IA, - 15 vaches pleines, vêlage février - mars. (réf. 020B)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds génisses Montbéliardes vêlage début février-très bonnes origines-livraison possible
✆ **06 43 22 68 40**

07 - Elevage Gervy Holstein vds génisses noire Red terme à partir de février + 1 an filles Crankit Monterey Pulsar Albano Rooster Popeye Galactico silver TGS FCO UPRA CL
✆ **06 71 21 49 36**

18 - 18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2016 et janvier 2017, dont 7 issus IA vêlage facile, 3 de Castor, 4 d'Hiver, dont 2 sans cornes, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12**
ou 02 48 56 21 49
ou 06 07 91 98.08.

18 - EARL Breton vds tb taureaux charolais HBC, 18-22 mois, dociles avec qualités de viande, de race et maternelles
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - VENDS veaux reproducteurs CHAROLAIS, VF, HBC, IBR A. EARL Jully - Lobreau - Magnien (réf. 0202)
✆ **06 70 11 90 57**

21 - Elevage HBC Vends 11 taureaux 14 – 16 mois , père Cluedo, Artois, Chabal et Calogéro, dont un fils de First très viandé, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 030D)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - VENDS 15 génisses CHAROLAISES de 2 ans HBC, gros gabarit et 15 laitonnes (réf. 0303)
✆ **06 50 56 40 48**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ **06 21 88 22 77**

38 - Vds VL Prim H. prêtes ou en lait. troupeau CL 10500 kg toutes garanties sanitaires cause surnombre.
✆ **06 52 18 79 28**
07 82 97 38 21

39 - Vds bon taureau limousin 3 ans indemne IBR. 12 vaches suitées limousines. 2 charolaises pleines. 1 salers suitée F + croisée pleines. Poss. livraison
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans + 1 adulte HBC - CUISSET JM St Germain Lespinasse
✆ **06 30 92 60 12**

42 - Vds 1 taureau Charolais 20 mois + 10 de 16 mois HBC Gaec lapendery - livraison assurée.
✆ **06 33 45 64 39**

42 - Cse cessation vds taureau 5 ans velage facile génisses 2 ans + g 1 an HBC
✆ **06 82 04 38 70**

42 - Vds vaches Red Holstein + 1 noire fraiche au lait cse cessation
✆ **06 62 80 13 75**

58 - - 21 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 13 mois et 2 ans issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 010B)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Cause retraite VEND jeunes vaches charolaises pleines HBC et non, très bonnes origines, TGS. (réf. 0201)
✆ **03 86 50 05 79**

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, Colmont Guillaume 58240 Langeron VEND taureaux 18 mois dont 2 VF et veaux de l'année (réf. 020D)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS 2 taureaux 20 et 24 mois, - 8 veaux dont 2 pour génisses, origine Bariton, IBR A, HBC. Martin - Montigny sur Canne (réf. 02VB3)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VEND très bons taureaux CHAROLAIS 2 ans et 1 an, HBC, - taureaux LIMOUSINS fils de Japelou primé à Cournon et Saulge très doux HBL, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 03VB2)
✆ **06 78 97 54 52**
06 72 26 48 56

VENTE AUX ENCHÈRES
STATION TAUREAUX À GÉNISSES (58)
41 reproducteurs charolais sélectionnés par le HBC
JEUDI
25 JANVIER
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)
Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00
Possibilité d'achat à distance - Restauration sur place
Plus d'infos au 03 86 59 77 08 ou sur www.charolaise.fr

58 - VENDS très bonnes génisses CHAROLAISES 2 ans pour reproduction, HBC, IBR A, GS. Lemaître - Montaron (réf. 030G)
✆ **06 72 29 06 85**

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - VENDS 12 taureaux de 2 ans HBC ou non, bonnes origines, TGS. DONNE chiots Beauceron x Border. GAEC Montcharmont Roland et Thomas. (réf. 030F)
✆ **06 14 09 77 66**
06 16 36 19 68

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois type viande et élevage, vêlage facile. Ttes garanties sanitaires et livr. possible.
✆ **06 85 73 49 86**

69 - Vds vaches en lactation ou prêtes Montbéliarde.
✆ **06 95 06 97 44**

69 - Vds taureau limousin 5 ans très calme type viande indemne IBR - TGS 1800 euros. Vds dessileuse Agram 2 m3 porté, servie 1 an cause cessation. Etat neuf 2800 euros.
✆ **07 81 26 95 66**
ou 04 74 05 65 96

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC. garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**
06 07 31 03 42

71 - Elevage limousin vend pour la reproduction taureaux 14-16 mois, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends bons taureaux charolais type viande, 18 mois à 2 ans, hivernés au pré, fils Untel First Carnot Russ.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - VENDS taureaux, génisses HBC, bonnes origines, viande et gabarit. Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 030E)
✆ **06 74 09 49 89**

71 - Vends génisses normandes, prêtes à vêler, IBR A, BVD indemnes, livraison possible.
✆ **06 08 95 93 72**
03 85 57 46 26

71 - Vends 25 taureaux 24 mois, HBC, repro., T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elev. limousin Jouanin vend taureaux 22 mois, HBL ou non, TGS, TBO, très calmes, livr.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Vends taureaux 2, 3 et 5 ans, TGS, charolais, HBC. Ducert Cl.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

74 - Vends taureau Red Holstein.
✆ **06 82 10 30 18**

89 - VENDS choix de reproducteurs CHAROLAIS nés en décembre 2016 issus IA, vêlages faciles dont 1 sans cornes, livraison possible. EARL Montenat 89200 Lucy le Bois (réf. 0105)
✆ **06 13 13 39 48**

HBC CADOUX 5 Taureaux 20 mois, 60 taureaux 14 mois, 40 génisses 2 ans, 20 laitonnes. TGS IBR A liv. poss. Tél. 06 89 18 05 87

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 030I)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

18 - A vendre chèvres pleines, terme 15/02/2018.
✆ **06 14 85 04 00.**

21 - Cause retraite VEND 37 chèvres adultes échographiées pleines, 180 euros HT l'une, - 12 chevrettes primipare écho. pleines, 160 euros HT l'une, - 7 chevrettes 2016, - 11 chevrettes 2017, 120 euros HT l'une et 5 boucs alpins, 100 euros HT l'un (réf. 030B)
✆ **06 86 82 11 19**

38 - 38 cause cessation vends 60chèvres certifié bio mise bas du 20 janvier à fin février et 14 chevrettes de 1 an
✆ **06 56 71 76 46**

71 - Vends cause cessation 13 chèvres alpines et un bouc, présumées pleines. Bonnin, St-Bonnet-V.-V.
✆ **06 01 85 88 78**

Ovin

26 - A vendre agnelles Mourerous nées en mars 2017
✆ **04 75 27 53 87**
ou 06 63 67 60 11

Porcin

69 - Vends truies pleines 1 porc fermier.
✆ **04 74 70 94 03**

Chien

69 - Vds chiots Beagle parents extra chasse nés le 10/11/2017 portée de 3 non lof - Mère 26AS716 - SIRET 353615250018.
✆ **04 78 48 63 87**
ou 07 77 03 68 26

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

26 - Loue Chasse Sud Drôme 30HA + appartement 70 m2 au milieu de la Chasse. Beau cadre
✆ **06 18 70 42 98**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I
expire fin I__I__I / I__I__I signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

SELAS BIO MED 21

SELAS au capital de 7 530 872 €
Siège social : 36 rue de la République
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon D 529 204 026

Avis

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 21 Novembre 2017, il a été pris acte de la démission de Mme Françoise SAUGER de ses fonctions de directrice générale déléguée à effet du 31 Décembre 2017.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

Le Président

AL210320425

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quetigny
www.scpmcm.com

SELAS BIO MED 21

SELAS au capital de 7 530 872 €
Siège social : 36 rue de la République
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon D 529 204 026

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 22 Novembre 2017, il a été pris acte de la démission de Mr Bernard DESPRATS de ses fonctions de directeur général à effet du 31 Décembre 2017 minuit.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis, Le Président.

AL210320578

NOMINATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
à capital variable
Au capital de 37.000 euros
Siège Social : 53 rue de Mulhouse
21000 Dijon
RCS Dijon 487 769 234

Avis

Aux termes de décisions en date du 11 Décembre 2017, l'associée unique a pris acte de :

- la démission de Monsieur Alain ANDREOSE de ses fonctions de Président de la société à compter du 1er Janvier 2018, et de la nomination de Monsieur Philippe CARPENTIER, demeurant 9 Rue Devosge – 21000 Dijon, en remplacement et sans limitation de durée,

- la démission de Monsieur Alain ANDREOSE de son poste de membre du Conseil d'Administration de la société à compter du 1er Janvier 2018, et de la nomination de Monsieur Philippe CARPENTIER, demeurant 9 Rue Devosge – 21000 DIJON, en remplacement et sans limitation de durée,

- la démission de Monsieur Pascal BURG de son poste de membre du Conseil d'Administration de la société à compter du 1er Janvier 2018, et de la nomination de Monsieur Franck DIDIER, demeurant 3 chemin de Carouge – 10450 Bréviandes, en remplacement et sans limitation de durée.

Pour avis,

Le Président

AL210320582

SYMBIOPOLE

SAS au capital de 58 000 euros
Route de Semur en Auxois
21390 Précy Sous Thil
RCS Dijon 399814383

Par Assemblée du 30/09/2017, il a été décidé :

- de nommer M. DUBOURQ Pierre demeurant Chemin du Moulin 21390 Montigny Barthelemy et Mme LUZIN Mei demeurant 9 rue Crevaux 75016 Paris, en qualité de directeurs généraux délégués, à compter du 01/10/2017, pour une durée ne pouvant excéder la durée des fonctions du Président.

Pour avis.

AL210320849

BERGER

SAS au capital de 138.080 €uros
Siège social : Seurre (21250)
Rue du Faubourg Saint-Georges
392 461 976 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 décembre 2017, Monsieur Marc BERGER demeurant à Meudon (92190) – 7 Avenue Jacqueminot a été nommé Président en remplacement de Monsieur Michel BERGER, démissionnaire avec effet à compter du 31 décembre 2017.

AL210320856

TRANSFERT DE SIÈGE

MISS COOKIES FACTORY

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6, rue Aristide Berges
21800 Sennecey Les Dijon
820 521 235 RCS Dijon

Le 01/09/2017 l'AGE des associés de la société MISS COOKIES FACTORY a décidé de transférer le siège social du 6, rue Aristide Berges, 21800 Sennecey Les Dijon au 13, rue du Pré Rondot 21850 St Apollinaire à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL210320654

SARL ESYOM

Le 19/12/17 et à compter du même jour, l'associé unique de la SARL ESYOM dont le siège social est à Fauverney (21110) 17 rue Général de Gaulle, 534 793 443 RCS Dijon, a décidé de transférer à compter du 01/01/18 le siège à Chenôve (21300) 60 B avenue du 14 juillet, et modifié corrélativement les statuts.

Pour avis

AL210320691

GILBERT HOLDING

SAS
au capital de 300.000 €
Siège social :
15-17 rue Raymond Losserand
75014 PARIS
531 361 467 R.C.S. Paris

Par AGE du 29.12.2017 : Transfert du siège social au 14 rue de la Perrière 21190 SAINT ROMAIN.

Transformation en S.A.R.L. et l'actuel Président, Monsieur Frédéric James né le 27 février 1968 à Paris (75) et demeurant au 14 rue de la Perrière 21190 SAINT ROMAIN, est nommé Gérant à compter du 1er janvier 2018.

Extension de l'objet à : « L'acquisition et la gestion d'actions, de parts sociales et de titres, la mise à disposition des sociétés filles de tous moyens financiers, administratifs ou matériels ».

AL210320858

BELDI

SARL Unipersonnelle au capital de 15 000 €
Siège social : 8 rue d'York
21000 Dijon
RCS Dijon 831 359 633

Par décision en date du 1er janvier 2018, l'associé unique a décidé de transférer à compter de ce jour le siège social de la société du 8 rue d'York – 21000 Dijon au 4 boulevard de l'Université – 21000 Dijon et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

AL210320868

COLITRANS EXPRESS

SARL au capital de 33447 €
Siège social :
6, Impasse Edouard Belin,
21300 Chenôve
444 156 384 RCS de Dijon

L'AGE du 15/11/2017 a décidé de transférer le siège social de la société au 18, Rue Colbert, 21600 Longvic, à compter du 15/11/2017.

Mention au RCS de Dijon

AL210320875

MODIFICATION DE CAPITAL

IMMOBILIERE TROUSSARD

Société Civile Immobilière
au capital de 250 000.00 € ramené à 5 000 €
Siège social : rue Perthuis Carlot
21250 Corberon
485 181 978 RCS Dijon

Suivant décisions de l'AGE du 03/11/2017: l'article 6 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de deux cent cinquante mille (250 000) euros.

Il est divisé en deux mille cinq cents (2 500) parts sociales de cent (100) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cinq mille (5 000).

Il est divisé en deux mille cinq cents (2 500) parts sociales de deux (2.00) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance.

AL210320864

ADDITIF

EARL COUPET

Société civile
au capital de 305 109.66 euros
Siège social : Ferme de Curey
21460 Corsaint
392 210 381 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 11/12/2017, la collectivité des associés a augmenté le capital pour le porter à 325 281.12 euros.

Pour avis, la gérance

AL210320872

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alexandre KLEINHANS, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Isabelle BOYER-JACQUET et Alexandre KLEINHANS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Condrieu (Rhône), Place de la Passerelle, le 10 janvier 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par :

Monsieur Rudolph, Anton, Fabien GLASSER, Cadre supérieur, et Madame Céline TERSIGNY, Cadre, son épouse, demeurant ensemble à Dijon (21000) 4 rue Diderot.

Monsieur est né à Champigny-Sur-Marne (94500) le 10 janvier 1969,

Madame est née à Paris 17ÈME Arrondissement (75017) le 30 juin 1970.

Mariés, tous deux en secondes noces, à la mairie de Caluire-Et-Cuire (69300) le 1er avril 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur Rudolph, Anton, Fabien GLASSER étant divorcé en premières noces de Madame Sandrine, Hélène, Marguerite VERGNAUD suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Lyon le 07 mars 2005.

Madame Céline TERSIGNY étant divorcée en premières noces de Monsieur Frank ; Robert, Patrick TACHON suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Lyon le 17 octobre 2005.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL210320863

MODIFICATION DE STATUTS

PS CONCEPT

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 100 000 €
Ancien Siège social :
12 Rue Gustave EIFFEL
21200 Beaune
Nouveau Siège social :
5 Rue du Régiment de Bourgogne
Bâtiment A – Entrée 1A,
21200 Beaune
Dijon RCS B 500 436 928

Aux termes d'une décision d'associée unique en date du 20/12/2017, l'associé unique :

• A constaté la démission de Mr Didier MENNECHET de ses fonctions de gérant à compter du 20/12/2017 et la nomination de Mr Francis PIOT né le 27/07/1957 à Giromagny, et domicilié à Beaune (21), 167 Rue des Granges de Citeauxen qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 20/12/2017 ;

• A décidé de transférer à compter du 20/12/2017, le siège social de BEAUNE (21), 12 Rue Gustave EIFFEL à Beaune (21), 5 Rue du Régiment de Bourgogne – Bâtiment A – Entrée 1A,

En conséquence, les précédentes mentions sont modifiée comme suit :

Article 4 – Siège social

Ancienne mention.

Le siège social est fixé : 12 Rue Gustave EIFFEL – 21200 Beaune

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par une simple décision de la gérance sous réserve de la ratification par la prochaine assemblée générale extraordinaire et en tout autre lieu en vertu d'une décision collective extraordinaire des associés.

Nouvelle mention.

Le siège social est fixé à Beaune (21200), 5 Rue du Régiment de Bourgogne – Bâtiment A – Entrée 1A.

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par une simple décision de la gérance sous réserve de la ratification par la prochaine assemblée générale extraordinaire et en tout autre lieu en vertu d'une décision collective extraordinaire des associés.

Gérant

Ancienne mention

MENNECHET Didier né le 21/12/1951 à Vesoul (70) et domicilié à Bart (25), 5 Impasse sous les vignes

Nouvelle mention

Mr Francis PIOT, de nationalité française, né le 27/07/1957 à Giromagny, et domicilié à Beaune(21), 167 Rue des Granges de Citeaux.

Pour avis

Le gérant.

AL210320604

LAURISTON INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 62 500 euros
Siège social : 25 rue Lauriston
75016 Paris
314 648 551 RCS Paris

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé :

- de transférer le siège social au 1065 rue André Marie Ampère - 21200 BEAUNE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- de nommer en qualité de cogérant M. Arnauld GOICHOT, demeurant 16 rue des Bleuets - 21190 Merceuil, pour une durée indéterminée à compter du même jour.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 314 648 551 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon (21).

Pour avis.

AL210320847

SARL EHE

En date du 05/01/18, l'associé unique de la SARL « ENTRETIEN HABITAT ECOLOGIQUE EHE » au capital de 2 000 € dont le siège est à TALANT (21240) 4 place Georges Pompidou, 822 725 404 RCS DIJON, a décidé de : 1/ Modifier la dénomination sociale qui devient « GROUPE EHE ». 2/ Transféré le siège à TALANT (21240) 5 B rue des Moulissards. Les statuts ont été modifiés corrélativement.

Pour avis

AL210320865

EARL LA P'TITE FERME

Société civile
AU capital social de 7 622.45 euros
Siège social : 21450 Poiseul la Ville
423 266 584 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2017, la collectivité extraordinaire des associés a décidé de transformer l'EARL en GAEC, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Désignation : GAEC LA P'TITE FERME

Date d'agrément par le préfet de Cote d'Or : 08/12/2017

N° d'agrément : 1331

Pour avis, la gérance.

AL210320871

LE PARADIS CANIN

Société par actions au capital de 150.070 €
Siège social : 9 Bis rue de Bresse
21170 Franxault
818 194 425 RCS Dijon

Les associés ont décidé le 29 décembre 2017 de modifier, à compter du 31 décembre 2017, l'objet social pour arrêter l'activité de prise en pension d'animaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Elevage canin et de chats,Prise en pension d'animaux,Achat et revente d'aliments et accessoires pour chiens et chats,

Nouvelle mention :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

Elevage canin et de chats,Achat et revente d'aliments et accessoires pour chiens et chats,

Pour avis, Le Président

AL210320874

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 15/01/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUNE: Vigne AOC Beaune - Objectif : Maintien de l'occupant

30 a 72 ca - Lulunne: BP-63

BEAUNE: Vigne AOC Beaune 1er Cru - Objectif : Maintien du fermier

42 a 75 ca - Les cents vignes: CH-70[39] [P1]

CHOREY-LES-BEAUNE: Vigne AOC Chorey les Beaune - Objectif : Maintien du fermier

48 a 16 ca - Les petites repes: AV-110[505]

SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vigne AOC Savigny les Beaune - Objectif : Maintien du fermier

8 a 27 ca - Les ratausses: AR-38[134]

BISSEY-LA-COTE: Terre

24 a 97 ca - Charme robley: ZM-13[13] - En varenne: ZK-25

BOUIX: Bois

14 a 87 ca - Derriere le four: D-351

BRION-SUR-OURCE: Lande

10 a 75 ca - Les ecleuses: C-42

MAISEY-LE-DUC: Lande, bois

3 ha 13 a 47 ca - Beauregard: ZA-26 - Champs fratres: ZC-145 - Coteau de la borde: ZC-94-105-108-120-123 - En cornifert sud: ZC-57 - Le village: AP-24 - Les brosses et les bouchot: AE-98-109 - Les echampais: ZC-63-66-71-75-76-77-78-88

VANVEY: Lande, bois

2 ha 16 a 51 ca - Champ du terreau: ZB-35 - Champ rabot: ZC-72 - Champs des combes: AB-133-137 - Combe au galant: AC-126 - En foury: AC-56-60-61-69-83-84 - Les cotes saint phal: ZC-142-143 - Sur le chemin de la chapel: ZC-76-78

RUFFEY-LES-ECHIREY: Terre

35 a 92 ca - Le closeau: D-16

SAULON-LA-CHAPELLE: Terre

36 a 54 ca - Le buisson des sept piteux: AL-118[62](J)-118[62](K)

BEAUNE: Vignes en AOC BEAUNE - Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles.

1 ha 04 a 26 ca - Chaume gaufriot: CX-558[215] - Montee rouge: CX-582[560][F1]-582[560][F2]-584[581]-587[583]-588[583]

BROCHON: Vigne en AOP GEVREY CHAMBERTIN :Objectif : Maintien du fermier sur la parcelle.

11 a 63 ca - Les evocelles: AM-84

MALAIN: Terre - Verger- Landes et Bois.

3 ha 02 a 55 ca - Bas des courrieres: D-839 - Beauvois: E-312-714 - Champ vachey: A-1033 - Derriere des courrieres: D-788-793 - Derriere les royers: D-441-449 - En beauvois: E-406-409-410-411-509-539 - En la grande verde: B-44-968[55] - En rosee: E-81-121-133-134-141 - En vizin: D-412-413 - La magnotte: ZI-40 - La micheline: D-460-468-469 - Le bas de montet: ZE-13-14 - Le rondot: ZB-72(A)-72(B) - Le truchot: E-10 - Les courrieres: D-257 - Les vaillances: D-323

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 05/02/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210320879

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SC VM

SARL au capital de 1 000 €
114, rue Berbisey
21000 Dijon
512 291 253 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'AGM du 4/12/2017, les associés ont décidé de nommer M. Anthony Moreau, demeurant 128, rue Berbisey, 21000 Dijon, en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée, ce compter de la même date. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL210320639

GUTIERREZ SARL

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 20 Rue du Vignery
21160 Perrigny les Dijon
381 542 604 RCS Dijon

L'AGE du 02/11/2017 a nommé en qualité de gérant Davy GUTIERREZ, demeurant 14 rue du Château, 21170 Charrey sur Saône, pour une durée illimitée à compter du 02/11/2017, en remplacement de Manuel GUTIERREZ, démissionnaire.

AL210320873

SELAD

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 17 rue du Commerce
ZAC des Charrières -
21800 Quétigny
493 712 996 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 05/01/2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Arsène ROHR de démissionner de ses fonctions de gérant au 01/01/2018 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Yannick LEBEAULT, demeurant 3 rue du Vieux Noyer à Corcelles Les Citeaux (21910), à compter du 01/01/2018.

Pour avis, la Gérance

AL210320880

NON DISSOLUTION

BERNAR S.A.R.L.

au capital de 5 000 € ayant son siège : 22 Rue Verrerie 21000 DIJON - RCS DIJON 812 012 045 : par décisions du 30/10/2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis. La gérance

AL210320412

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI MATINE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SCI MATINE, société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros, dont le siège est situé 19 Rue d'Auxonne 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°533532354, réunie le 31 décembre 2017, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Xavier ANCELOT, demeurant 3 Ter Rue Ernest Lory 21000 Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 Ter Rue Ernest Lory 21000 Dijon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL210320597

SARL GDB CONSULTING

L'AGE du 02/01/2018 de la SARL GDB CONSULTING, capital de 1 500 €, siège social : 7, rue de la 2ème escadre 21600 ,Longvic RCS 753 048 560 a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 02/01/2018 et de sa mise en liquidation amiable.

De nommer liquidateur Guy BOUHOT dmt, 7, rue de la 2ème Escadre à Longvic, et de fixer le siège de la liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de Dijon

AL210320666

LE CLOS THOMAS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 25.000 €
Siège social : Le Clos Thomas
21610 St Maurice sur Vingeanne
Siège de liquidation : Le Clos Thomas
21610 St Maurice sur Vingeanne
797 507 720 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 18 décembre 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter des présentes et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Charles MONGET, demeurant Ferme du Clos Thomas 21610 St Maurice sur Vingeanne, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Le Clos Thomas – 21610 Saint Maurice sur Vingeanne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AL210320852

MUTATIONS MEDICAL

**Société anonyme en liquidation
au capital de 1 576 671,86 euros
Siège social : Rue du commerce
ZAC des Charrières, 21800 Quétigny
Siège de liquidation :
16 Boulevard de Sévigné,
21000 Dijon
349 799 387 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 septembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel MARTIN (Président du CA et Administrateur dont les fonctions ont pris fin), demeurant 2 Impasse Gilbert Nagot – 58160 IMPHY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 Boulevard de Sévigné – 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société SEREG, titulaire et Monsieur Jean-Marie TOUZET, suppléant à compter du jour de la dissolution ainsi qu'aux mandats des administrateurs à savoir la MUTUALITE FRANCAISE BOURGUIGNONNE – SSAM, la MUTUALITE DE SAONE ET LOIRE, MATMUT MUTUALITE et aux mandats des censeurs.

Pour avis
Le Liquidateur

AL210320877

SARL A. CHAMILLET & ASSOCIES

**SARL au capital de 1500€
Siège social : 41 rue Lafayette
21000 Dijon
RCS de Dijon 539 184 457**

Par assemblée générale extraordinaire du mardi 2 janvier 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31 décembre 2017. Madame Aurélia FORTEMAISON demeurant au 41 rue Lafayette 21000 Dijon a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifié.

Mention au RCS de Dijon.

AL210320884

➜ AVIS DE CONSTITUTION

MISS COOKIES EXPANSION

**Siège social : 13 rue du Pré Rondot
21850 St Apollinaire**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 1/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée ;

Dénomination sociale : MISS COOKIES EXPANSION ;

Siège social : 13 rue du Pré Rondot, 21850 St Apollinaire ;

Objet social : vente sur place et à emporter de boissons chaudes ou froides à base de café, thé, chocolat, jus de fruits et soda ; fabrication et vente sur place et à emporter de tous produits sucrés (gâteaux, viennoiseries, pâtisseries, ...) et salés (sandwichs, salades, ...) ;vente d'accessoires et objets de décoration de cuisines ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ;

Capital social : 10 000 euros ;

Gérance : Mme Hélène GRANDGERARD-TISSOT demeurant 5 rue de la Calvine 21120 SPOY, Mr Fabien GRANDGERARD demeurant 8 B, Rue de Beaune 21000 Dijon, Mr Pierre GRANDGERARD demeurant 15, rue Jean Jaurès 21800 Chevigny St Sauveur, Mme Dominique GRANDGERARD demeurant 15, rue Jean Jaurès, 21800 Chevigny St Sauveur.

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis-La Gérance

AL210320656

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à MONTHELIE du 10/01/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL.

Dénomination sociale : C.A.C.

Siège social : 8 Rue du 5ème Chasseur, 21190 MONTHELIE.

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, presse, achat/revente de fleurs, épicerie, vente de produits locaux, débit de boissons sans alcool.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 10 000 euros.

Gérance : M. Bruno ADAO COSTA, demeurant 15 Rue du Dessous 21190 Auxey Duresses, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS Dijon.

Pour avis. La Gérance

AL210320850

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chassagne-Montrachet (21190) du 8 Janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : COLIN-MOREY PRESTATIONS

Siège social : 2, chemin du Puits Merdreaux – 21190 Chassagne-Montrachet

Objet social :

- tous travaux et toutes prestations de services agricoles, viticoles et vinicoles
- achat, vente de matériels et engins agricoles et viticoles, de produits de traitement
- location de matériels
- toutes activités de conseil en rapport avec les activités agricoles, viticoles et vinicoles
- toutes opérations de négociation, de commission et de courtage
- l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 Euros

Gérance : Mr Pierre-Yves COLIN, demeurant 4, rue de la Murée - 21190 Chassagne-Montrachet

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

AL210320851

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er janvier 2018 à St Nicolas Les Citeaux il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ETA ROUGIEUX

Siège social : La Petite Forgeotte, 21700 St Nicolas Les Citeaux

Objet social : prestation de travaux agricoles et viticoles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Grégory ROUGIEUX, demeurant La Petite Forgeotte 21700 St Nicolas Les Citeaux, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis, La Gérance.

AL210320853

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er janvier 2018 à CHAMBAIN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL LEVEQUE

Siège social : 5 rue du Prieuré, 21290 Chambain

Objet social : - négoce de fourrage, - entreprise de travaux agricoles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 15 000 euros

Gérance : Monsieur John LEVEQUE, demeurant 5 rue du Prieuré, 21290 Chambain,

Monsieur Francis LEVEQUE, demeurant 7 rue du Prieuré, 21290 Chambain,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis, La Gérance

AL210320855

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 12 janvier 2018, il a été constitué une société

Dénomination : Auto car's

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 8 B rue Lazare Carnot 21800 Chevigny Saint-Sauveur

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : La vente et l'achat de véhicules à moteur neufs et d'occasion. Réparations et entretien des véhicules destinés à la revente L'import et l'export de pièces détachées

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Président : Madame OULAHRI Majda demeurant 8 B rue Lazare Carnot à Chevigny Saint-Sauveur (21800), née le 20/10/1987 à Chenôve (France), de nationalité française.

Immatriculation : au RCS de Dijon

Admission aux Assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

AL210320857

**SCP «Geneviève ECHINARD, Claude SEGAUT et Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaires associés»
Titulaire d'un Office Notarial
à Beaune(Cote d'Or)
16 Rue de Lorraine**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte dressé par Maître Anne-Gaël PARRY-AVRIL, le 11 janvier 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Dénomination** : SUR ROCHES
- **Forme** : Groupement Foncier Agricole
- **Capital social :** 1.000 EUR
- **Siège social** : Beaune (Côte d'Or), 7 rue Eugène Spuller
- **Objet social :** propriété et administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant le patrimoine de la société.
- **Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- **Apports :** Les associés n'ont fait que des apports en numéraire.
- **Gérance :** Monsieur Dimitrios BAZAS, demeurant à BEAUNE (Côte d'Or) 7 rue Eugène Spuller est désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée.
- **Parts sociales - clauses d'agrément :** les cessions aux descendants sont libres. Toutes autres cessions ne peuvent intervenir que par décision collective extraordinaire des associés.
- **Immatriculation au RCS** : la société sera immatriculée au RCS de DIJON.

Pour avis
Anne-Gaël PARRY-AVRIL, Notaire

AL210320876

NIÈVRE

➜ NOMINATION

**S.C.P GERIGNY-CHEVASSON-USSEGLIO-MERCIER-FLEURIER BOUILLAGUET - PERRET
Avocats au barreau de bourges
3, Rue de Seraucourt
18000 Bourges
Tèl : 02.48.67.50.90
Fax : 02.48.21.24.00**

MECAPRECIS

**Société par actions simplifiée
Au capital de 90 000 euros
Siège social : Zone Industrielle Le Tremblat
Rue Norbert Naberis
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers448 766 857**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 Septembre 2017, la Société D&G INDUSTRIE, Société par actions simplifiée, au capital de 15 000 euros, dont le siège est sis 800, chemin de la Lune 18230 Saint Doulchard, immatriculée au RCS de Bourges sous le numéro 799 288 535, représentée par son Président Monsieur Didier RICHARD, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Didier RICHARD démissionnaire.

Les statuts de la société ont en conséquence été mis à jour par la suppression pure et simple de l'article 34 ainsi que des suivants relatifs à la constitution.

Pour avis
Le Président

AL580320799

DÉTERGENCE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

**Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Rue du Tremblât
Zone Industrielle de Villechaud
58200 Cosne-Cours- sue-Loire
302 555 222 RCS Nevers**

Le 25 septembre 2017, l'associée unique a nommé en qualité de directeur général délégué à compter du 1er octobre 2017 Monsieur Xavier GRENET, né le 11 juin 1974 à Chartres, demeurant Laboissière en Thelle (60570) - 3 rue Verte.

Pour avis.

AL580320806

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE FORESTIERE D'EXPLOITATION ET TRAVAUX

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 13 rue du Vieux Château
58000 Sermoise Sur Loire
394 907 877 RCS Nevers**

Transfert du siège social - démission cogérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2017, il résulte que :

1/ Le siège social a été transféré du « 13 rue du Vieux Château 58000 Sermoise Sur Loire » à « Les Jannots 71190 Laizy », à compter du 1er janvier 2018. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 394 907 877 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Chalon Sur Saône. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

2/ Monsieur Christian MAILLON, demeurant 13 rue du Vieux Château 58000 Sermoise Sur Loire, démissionne de ses fonctions de cogérant, à partir du 1er janvier 2018, et ne sera pas remplacé. Monsieur Régis PHILIPPON assurera seul la gérance de la Société à partir de cette date.

Mention sera faite au RCS de Chalon Sur Saône.

Pour avis

AL580320788

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

**Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
5, rue Saint Jacques**

MODIFICATION DU CAPITAL

Suivant acte reçu par Me GUERIN-PEREIRA, notaire à Cosne-Cours-Sur-Loire le 10/01/2018 les associés de la SCI RIKLES, siège social 6 chemin des crottes terre La Celle sur Loire (58), immatriculé n°485243760 RCS Nevers, capital de 1000euros ont décidé d'augmenter le capital de 15000euros par apport en nature. Nouveau capital 16 000euros. Art 6 et 7 des statuts modifiés.

Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL580320805

TRANSPORTS ROLLIN

**SARL au capital de 14.000 €
Siège Social : 7 Chemin des Cités
58700 Prémery
833 909 435 RCS Nevers**

L'assemblée générale mixte de 08 décembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 8.000 euros à 14.000 euros.

Pour avis,

AL580320811

COSNE TRANSPORTS SOCIÉTÉ LAFILLE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 130.350 euros
porté à 191.329,60 euros
Siège social : La Beaubutaine,
58200 Cosne Cours sur Loire
631880085 RCS Nevers**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 mars 2002 a décidé d'augmenter le capital social de 60.979,60 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cent trente mille trois cent cinquante euros (130.350 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent quatre vingt onze mille trois cent vingt neuf euros et soixante centimes (191.329,60 euros).

AL580320814

➜ CONVOCATION

AVIS

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Prémery, Les Lacs du Morvan, Pouilly sur Loire, La Charité sur Loire, Les Amognes sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 2 février 2018 à 10h salle Colbert, site de gestion Groupama, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports du conseil d'administration et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL580320726

CENTRE LOIRE

AVIS DE CONVOCATION

Sociétaire du Crédit Agricole Centre Loire, vous avez rendez-vous à partir du 31 janvier 2018 avec votre Caisse Locale pour participer à son Assemblée Générale. Comme tous les sociétaires, vous allez recevoir votre invitation à l'Assemblée Générale de votre Caisse Locale.

**ARGENT S/ SAULDRE
jeudi 15 février 2018
18h30**
Salle polyvalente Jean Boinvilliers
Route de Sainte Montaine 18410 BRINON SUR SAULDRE

**ARTENAY
vendredi 16 février 2018
18h45**
Salle des fêtes d'Artenay
Rue d'Orléans
45410 ARTENAY

**AUBIGNY S/ NERE
mercredi 7 février 2018
18h30**
Salle des fêtes
Le Mail Guichard
18700 AUBIGNY SUR NERE

**BAUGY
vendredi 9 février 2018
19h00**
Centre Socio-culturel de Villabon
Route de Bourges
18800 VILLABON

**BEAUGENCY
jeudi 22 février 2018
19h00**
Salle des Hauts de Lutz
Les Hauts de Lutz
45190 BEAUGENCY

**BEAUNE-LA-ROLANDE
mercredi 14 mars 2018
18h30**
Chapiteau du Cirque
Le Parville
45340 BEAUNE LA ROLANDE

**BELLEGARDE
vendredi 23 février 2018
19h00**
Salle des fêtes de Bellegarde
Ave Madame de Montespan
45270 BELLEGARDE

**BOURGES LITTRÉ
mercredi 21 février 2018
19h00**
Palais d'Auron
Boulevard Lamarck
18000 BOURGES

**BOURGES MARRONNIERS
jeudi 22 février 2018
19h00**
Palais d'Auron
Boulevard Lamarck
18000 BOURGES

**BOURGES NORD
mardi 6 mars 2018
19h00**
Salle des Gibjoncs
Rue Jules Bertaut
18000 BOURGES

**BRIARE - BONNY
mercredi 31 janvier 2018
19h00**
Centre Socio Culturel
Square Pierre Armand Thiebaut
45250 BRIARE

**BRINON S/ BEUVRON
jeudi 22 février 2018
19h00**
Ferme Auberge La Bêlerie
Courcelles
58420 BRINON SUR BEUVRON

**CHÂTEAU CHINON
vendredi 9 mars 2018
19h00**
Salle des fêtes
58430 ARLEUF

**CHÂTEAU RENARD
vendredi 16 mars 2018
19h00**
Salle des fêtes de St Germain des Prés
La Garenne
45220 SAINT GERMAIN DES PRES

**CHATEAUMEILLANT
mercredi 14 mars 2018
19h00**
Salle Mallet de Vandègre
56 Avenue de la République
18370 CHATEAUMEILLANT

**CHATEAUNEUF - ST BENOIT
mardi 13 février 2018
19h00**
Salle Espace Florian
11 Avenue Albert Viger
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

**CHATEAUNEUF S/ CHER
mardi 6 février 2018
19h00**
Salle des fêtes de Chateauneuf sur Cher
Rue des Promenades
18190 CHATEAUNEUF SUR CHER

**CHATILLON COLIGNY
vendredi 9 février 2018
18h30**
Espace Colette
Chemin de rivière Route de Rogny
45230 ST GENEVIEVE DES BOIS

**CHATILLON EN BAZOIS
vendredi 2 mars 2018
19h00**
Salle des fêtes
Place Pierre Saury
58110 CHATILLON EN BAZOIS

**CHATILLON S/ LOIRE
jeudi 1 mars 2018
19h00**
Centre Socio Culturel
Place du champ de foire
45360 CHATILLON SUR LOIRE

**CLAMECY
jeudi 8 mars 2018
19h00**
Salle Polyvalente
58500 CLAMECY

**CLERY ST ANDRÉ
vendredi 16 février 2018
19h00**
Salle Espace Loire
45370 CLERY ST ANDRE

**CORBIGNY
mercredi 7 mars 2018
19h00**
Salle de l'Abbaye
58800 CORBIGNY

**COSNE S/ LOIRE
jeudi 8 février 2018
19h00**
Salle de la Chaussade
Impasse de la Madeleine
58206 COSNE SUR LOIRE

**COURTENAY
vendredi 16 mars 2018
19h00**
Salle communale de Chantecoq
322 route d'Ervauville
45320 CHANTECOQ

**CULAN
vendredi 16 mars 2018
19h00**
Salle polyvalente
18270 CULAN

**DECIZE
vendredi 2 mars 2018
18h30**
Salle Amélodie de Sougy sur Loire
1 Place de l'Eglise
58300 SOUGY SUR LOIRE

**DONZY
vendredi 16 mars 2018
19h00**
Salle des fêtes
Place Gambetta
58220 DONZY

**DUN S/ AURON
jeudi 15 février 2018
19h00**
Salle des fêtes
Rue de la Noraie
18130 DUN SUR AURON

**ENTRAINS S/ NOHAIN
jeudi 8 février 2018
19h00**
Salle Bernard Berthault
Le Bourg 58310 BOUHY

**ENTRE LOIRE ET NIEVRE
mercredi 7 février 2018
19h00**
Salle polyvalente Marcel Paul
Rue du 4 septembre
58600 FOURCHAMBAULT

**FAY AUX LOGES
vendredi 16 février 2018
19h00**
Salle des fêtes Marcel Mesnard
Avenue Ponson du Terrail
45450 DONNERY

**FERRIERES EN GATINAIS
mercredi 14 février 2018
19h00**
Salle René Larcheron
40 Rue des Fossés
45210 FERRIERES EN GATINAIS

**FLEURY - SARAN
mardi 20 février 2018
19h00**
Salle de la Passerelle
57 Bld de Lamballe
45400 FLEURY SARAN

**FOURS
vendredi 16 mars 2018
19h00**
Centre Culturel François Mitterrand
Lotissement de la Guette
58340 CERCY LA TOUR

**GIEN
mercredi 21 février 2018
19h00**
Salle Cuiry
45500 GIEN

**GRACAY
jeudi 15 mars 2018
18h00**
Centre Socio Culturel
18310 GRACAY

**HENRICHEMONT
mardi 20 février 2018
19h00**
Salle polyvalente
Rue Victor Hugo
18250 HENRICHEMONT

**JARGEAU - TIGY
jeudi 22 février 2018
18h30**
Salle polyvalente des Fontaines
Avenue des Fontaines
45550 ST DENIS

**LA CHARITE S/ LOIRE
vendredi 2 mars 2018
19h00**
Salle des fêtes
40 Rue Sainte Anne
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

**LA FERTE ST AUBIN
jeudi 1 mars 2018
19h00**
Salle Espace Madeleine Sologne
45240 LA FERTE SAINT AUBIN

**LA GUERCHE S/ L'AUBOIS
vendredi 9 mars 2018
19h00**
Salle Colchique
18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

**LA SOURCE - ST CYR
vendredi 9 février 2018
19h00**
Novotel Orléans La Source
2 Rue Honoré de Balzac
45071 ORLEANS CEDEX 2

**LE CHATELET EN BERRY
mardi 27 février 2018
19h00**
Foyer Rural du Chatelet
18170 LE CHATELET EN BERRY

**LÉRÉ
jeudi 8 février 2018
19h00**
Salle des fêtes
14 Rue de Beaumont
18240 BELLEVILLE SUR LOIRE

**LES AIX D'ANGILLON
mardi 13 mars 2018
18h30**
Salle des fêtes
18220 LES AIX D'ANGILLON

**LEVET
vendredi 9 février 2018
18h30**
Salle des fêtes
Crot Blin Impasse des violettes
18340 LEVET

**LIGNIERES
mardi 13 mars 2018
19h00**
Salle des Bains Douches
Place Anne Sylvestre
18160 LIGNIERES

**LORMES
jeudi 1 mars 2018**

19h00
Salle culturelle
6 place des Roches
58140 LORMES
LORRIS
jeudi 15 février 2018
19h00
Salle communale Blanche de Castille
Rue de la Noue
45260 LORRIS
LUZY
vendredi 9 mars 2018
19h00
Salle des fêtes
Rue des Remparts
58170 LUZY
MEHUN - LURY
jeudi 22 février 2018
18h15
Centre Socio Culturel André Malraux
Rue Agnès Sorel
18500 MEHUN SUR YEVRE
MEUNG S/ LOIRE
jeudi 22 février 2018
19h00
Salle François Villon
24 Rue Métairie
45130 SAINT AY
MONTARGIS
jeudi 8 février 2018
19h00
THEATRO
Z.A de la Forêt
45210 FONTENAY SUR LOING
MONTSAUCHE
vendredi 2 mars 2018
19h00
Salle des fêtes de Montsauche
58230 MONTSAUCHE
MOULINS ENGILBERT
vendredi 16 mars 2018
19h00
Salle polyvalente
58290 MOULINS ENGILBERT
NERONDES
mercredi 28 février 2018
18h30
Salle des fêtes de Nérondes
1 Place de l'Hôtel de Ville
18350 NERONDES
NEUVILLE AUX BOIS
mercredi 14 février 2018
18h30
Salle des fêtes de Neuville aux Bois
Rue de la Pichardière
45170 NEUVILLE AUX BOIS
NEVERS
jeudi 8 mars 2018
19h00
Maison de la Culture de Nevers
2 Bd Pierre De Coubertin
58000 NEVERS
OLIVET
mardi 6 février 2018
18h30
Salle polyvalente St Pryvé St Mesmin
19-23 Rue de la Salle des fêtes
45750 ST PRYVE ST MESMIN
ORLEANS ST MARCEAU
vendredi 16 mars 2018
19h00
Salle polyvalente de St Pryvé St Mesmin
19-23 Rue de la Salle des fêtes
45750 ST PRYVE ST MESMIN
OUROUX EN MORVAN
vendredi 2 mars 2018
19h00
Salle des fêtes de Montsauche
58230 MONTSAUCHE
OUTARVILLE
vendredi 9 février 2018
18h30
Salle des fêtes de Bazoches
Grande Rue
45480 BAZOCHES LES GALLERANDES
PATAY - CHARSONVILLE - EPIEDS
jeudi 15 février 2018
18h45
Salle polyvalente
Rue des Mécontents
45130 EPIEDS EN BEAUCE
PITHIVIERS
vendredi 16 février 2018
19h00
Salle des fêtes
Place Chantoiseau
45300 PITHIVIERS
POUILLY S/ LOIRE
vendredi 16 février 2018
18h30
Salle des fêtes
5 Place de la république
58150 POUILLY SUR LOIRE
PREMERY
jeudi 8 mars 2018
19h00
K DANCES
3 Rue de la gare
58700 PREMERY
PREVERANGES
vendredi 9 février 2018
19h00
Salle polyvalente
Place de la république
18370 PREVERANGES
PUISEAUX-MALESHERBES
mercredi 21 février 2018
19h00
Salle des Fêtes de Puiseaux
Rue Nieder Roden
45390 PUISEAUX
SANCERGUES
jeudi 15 février 2018
18h30
Salle des fêtes
18140 SANCERGUES

SANCERRE
mercredi 7 février 2018
19h00
Cave de la Mignonne
18300 SANCERRE
SANCOINS
vendredi 2 mars 2018
19h00
Salle des fêtes d'Augy sur Aubois
Le Bourg
18600 AUGY SUR AUBOIS
SCEAUX DU GATINAIS
mardi 6 février 2018
18h30
Salle de la Tourelle
Route de Préfontaines
45490 SCEAUX DU GATINAIS
SOLOGNE NIVERNAISE
vendredi 9 mars 2018
18h30
Salle des fêtes
58380 LUCENAY LES AIX
ST AMAND EN PUISAYE
jeudi 15 mars 2018
19h00
Salle Bernard Berthault
Le Bourg 58310 BOUHY
ST AMAND MONTROND
jeudi 15 mars 2018
19h00
Cité de l'Or
145 Rue de la Cannetille
18200 SAINT AMAND MONTROND
ST BENIN D'AZY
vendredi 9 mars 2018
19h00
Salle des fêtes Place du Champ de Foire
58270 SAINT BENIN D'AZY
ST DOULCHARD
mardi 20 février 2018
18h30
Palais d'Auron
Boulevard Lamarck
18000 BOURGES
ST FLORENT - CHAROST
vendredi 23 février 2018
19h00
Salle Aragon
Avenue Gabriel Dordain
18400 ST FLORENT SUR CHER
ST JEAN DE BRAYE - CHECY
samedi 24 février 2018
15h00
Ecole de Cirque Alexis Gruss
35 Rue du Petit Bois
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
ST JEAN DE LA RUELLE - LA CHAPELLE
mercredi 21 février 2018
19h00
Espace Béraire
12 Route Nationale
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
ST JEAN LE BLANC
jeudi 15 février 2018
19h00
Salle des fêtes de St Denis en Val
45560 ST DENIS EN VAL
ST MARTIN D'AUXIGNY
vendredi 23 février 2018
18h30
Salle des fêtes de St Martin d'Auxigny
Route de l'Etang
18110 ST MARTIN D'AUXIGNY
ST PIERRE LE MOUTIER
mercredi 14 mars 2018
19h00
Salle des fêtes de St Pierre Le Moutier
27 Avenue du 8 Mai
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
ST SAULGE
jeudi 1 mars 2018
19h00
Salle de la Mairie
Place de l'hôtel de Ville
58330 SAINT SAULGE
SULLY S/ LOIRE
vendredi 9 mars 2018
19h00
Salle Blareau
45600 SULLY SUR LOIRE
TANNAY
jeudi 1 mars 2018
19h00
Salle des fêtes
58190 TANNAY
VAILLY S/ SAULDRE
mercredi 14 mars 2018
18h30
Centre Socio Culturel
26 Rue du Vieux Château
18260 VAILLY SUR SAULDRE
VARZY
mercredi 28 février 2018
19h00
Salle du Château
58210 VARZY
VIERZON
vendredi 23 février 2018
18h30
Théâtre MAC NAB
Avenue de la République
18100 VIERZON

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2017
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Fixation du montant de l'intérêt aux parts sociales-option pour le paiement des intérêts en numéraire ou en parts sociales –option retenue à défaut d'accord exprès du sociétaire
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Pouvoirs pour formalités

Les Conseils d'administration
ORLEANS CENTRE
jeudi 8 février 2018
19h00
Centre de Conférences
9 place du 6 juin 1944
45000 ORLEANS CEDEX 2

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2017
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Fixation du montant de l'intérêt aux parts sociales-option pour le paiement des intérêts en numéraire ou en parts sociales –option retenue à défaut d'accord exprès du sociétaire
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Nomination d'un commissaire vérificateur
Pouvoirs pour formalités

Le Conseil d'administration
AL580320790

➜ MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DU FOULON

Le Foulon - 58290 Moulins-Engilbert
RCS de Nevers - N° 451 265 227

Suivant délibération d'AGE du 26 décembre 2017, la collectivité des associés a agréé la transformation du GAEC en SCEA, disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE
Objet : activités de production agricole
Dénomination sociale : SCEA DU FOULON
Siège social : Le Foulon - 58290 Moulins-Engilbert
Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales : Guy RENAULT demeurant Le Foulon 58290 Moulins-Engilbert et Nicolas RENAULT demeurant Le Foulon 58290 Moulins-Engilbert
Gérant : Nicolas RENAULT, demeurant Le Foulon 58290 Moulins-Engilbert
Capital social : 204 000 euros issus d'apports de biens mobiliers agricoles
Clauses relatives à L'agrément des cessionnaires de parts : par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité
Durée : 99 ans
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.
AL580320797

GAEC CHAMPAGNAT FRÈRES

Forges - 58310 Bouhy
RCS Nevers - N° 377 492 343

Par acte sous seing privé du 31 décembre 2017, le GAEC CHAMPAGNAT Frères a été transformé, en :
Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL CHAMPAGNAT Frères
Siége Social : Forges - 58310 Bouhy
Gérant : M. Patrick CHAMPAGNAT, demeurant à Forges – 58310 Bouhy
Capital Social : 13 185 euros divisé en 879 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 35 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance
AL580320783

CONTROLE TECHNIQUE DES GONDELINS

SARL au capital de 9 000 euros
Siège social : 13 avenue des Gondelins
58130 Guerigny
RCS Nevers 441 600 517

Décision du 28 décembre 2017
Ancienne mention :
Forme juridique : SARL
Nouvelles mentions :
Forme juridique : SAS
Président : M. Didier MOUCHE demeurant 14 Hameau d'Aubeterre - 58000 Saint Éloi
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte
de ses actions au jour de la décision unique.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis.
AL580320813

LAVAGE AUTO CENTER 2

SARL au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 84 bis rue du 13ème de Ligne
58000 Nevers
RCS Nevers 422 703 959

Décision du 28.12.2017 - Transformation en SAS
Forme juridique : SAS
Capital : 8 000 euros
Président : M. Dominique JONARD demeurant 26 rue du Clos des Roches 58180 Marzy
Directrice Générale : Mme Sylvie JONARD demeurant 26 rue du Clos des Roches 58180 Marzy
Effet au 01.01.2018
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision unique.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis.
AL580320821

SELARL PHARMACIE DES LOGES

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 200 000 € ramené à 100 100 €
Siège social : Rue Romain Baron
Centre Commercial les Loges
58000 Nevers
529 904 435 RCS Nevers

Il résulte de l'AGE du 30/08/2017 et de l'AG mixte du 31/12/2017 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :
* **Capital social :**
- Ancienne mention : 200 000 €
- Nouvelle mention : 100 100 €
* **Gérance :**
- Ancienne mention : Mr Jacques THEURIOT et Mr Pierre-Olivier THEURIOT
- Nouvelle mention : Mr Pierre-Olivier THEURIOT dt à Nevers (58) – 6, Avenue Pierre Bérégovoy
AL580320824

➜ CESSION

SELARL BELLIN J.-Ph
Notaire
à Saint-Pierre-le-Moutier

AVIS

Cession de fonds de commerce
LJ BARDOT/BUFFET

Suivant acte du 27/10/2017 (enregistré à : SPFE Nevers 1 le 23/11/2017 dos
2017 24746 réf 2017 N 00644),
La liquidation judiciaire de Mme Kathleen Laureen BARDOT, coiffeuse, demeurant
à Varennes-Vauzelles (58640) 1 avenue Danielle Casanova,
représentée par SELARL Aurélie LECAUDEY.
A VENDU A :
M. Jonathan Sébastien BUFFET, Gendarme, et Madame Virginie MARCEAU,
coiffeuse, son épouse, demeurant ensemble à Ourouer (58130) Les
Champs Devant.
Le fonds artisanal de COIFFURE MIXTE connu sous le nom MD COIFFURE PAR
KATHLEEN sis à Nevers 12 rue François Mitterrand.
Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature
de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée par le juge-commissaire au 30 août 2017
Moyennant le prix principal de 15.000,00 EUR s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 10.000,00 EUR,
- au matériel pour 5.000,00 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix
jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du
mandataire-judiciaire sus-nommé vendeur dans l'acte, où domicile a été
élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le notaire
AL580320769

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 21 décembre 2017, enregistré au SIE DE Nevers 1 le 11 janvier 2018, bordereau 2018 A 00058, a été cédé par la société AFFINAGE D'ALUMINIUM PREMERY, société par actions simplifiée au capital de 25.000 €, dont le siège social est à Prémery (58700), 7 Rue Auguste Lambiotte, immatriculée sous le numéro 809 693 658 RCS Nevers, au profit de la société REFINAL INDUSTRIES, société par actions simplifiée au capital de 639.829 € dont le siège social est à Paris (75012), 119 Avenue du Général Michel Bizot et immatriculée sous le numéro 413 816 851 RCS Paris, un fonds de commerce de :
- métallurgie de l'aluminium de récupération, d'affinage, de raffinage et de transformation pour les industries, des déchets, crasses, et chutes d'aluminium et d'autres métaux non-ferreux,
Exploité à Prémery (58700), 7 Rue Auguste Lambiotte, lui appartenant, et identifié sous le numéro SIRET 809 693 658 00027.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2018.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal d'un million six-cent mille euros (1.600.000 €) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour deux cent mille euros (200.000 €) ;
- aux matériels pour un million quatre cent mille euros (1.400.000 €).
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au fonds cédé pour la validité et pour la correspondance au cabinet VANDELET & ASSOCIES, 112 Rue Garibaldi 69006 Lyon où domicile a été élu à cet effet.
AL580320827

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PILOTE INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 €
Siège social : 2 ruelle Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
399 206 994 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2017, il a été décidé de nommer, avec effet au 1er janvier 2018, en qualité de gérante, pour une durée illimitée, Madame Marie-Aline GERVAIS, demeurant 20 rue du Stade, 58200 Cosne Cours sur Loire, en remplacement de Monsieur Francis GERVAIS, démissionnaire.
Pour avis, Le gérant
AL580320708

SOUDURE PAR FRICTION

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000,00 euros
Siège social :
La Belle Fontaine
58210 Menou
RCS Nevers 499 415 255

Par AGE du 30/12/2017, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Michel JAILLARD de ses fonctions de gérant et ont nommé Madame Catherine JAILLARD demeurant La Belle Fontaine, gérante à compter du 01/01/2018.
AL580320791

GAEC DE CUSSY

Société Civile au capital social
de 196 000 euros
Siège social : Cussy
58370 Villapourçon
RCS de Nevers - N° 423 459 551

Suivant délibération d'AGE à effet du 1er janvier 2018, la collectivité des associés a agréé la démission de gérance de M. Pierre BOISSE et la nomination à la gérance de M. Anthony
BOISSE, domicilié à Cussy - 58370 Villapourçon.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, les gérants.
AL580320801

ATOLL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Rue du Tremblat
Zone Industrielle de Villechaud
58200 Cosne Cours sur Loire
380 178 913 RCS Nevers

Le 25 septembre 2017, l'associé unique a nommé Gérant, Monsieur Xavier GRENET, né le 11 juin 1974 à Chartres, demeurant Laboissiere en Thelle (60570), 3 rue Verte, à compter du 1er septembre 2017, en remplacement de Mr Jérôme COUILLAUD, démissionnaire.
Pour avis.
AL580320804

FL CONSEILS SARL

au capital de 50 euros
Siège social
La Forêt - 58270 Saint Sulpice
RCS Nevers 502 053 283

CHANGEMENT DE GÉRANT
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 Décembre 2017, Monsieur LEMIRE Alain, demeurant au 15 Bis Rue de Maubeuge 75009 PARIS a été nommé gérant de la société en remplacement de MME COUTURIER Isabelle, et ce, à compter du 20 Décembre 2017.
Pour avis,
AL580320809

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCM LENA

Société civile de Moyens
au capital de 1.829,39 €
Siège social : 4 rue des Grands Près
58660 Coulanges Les Nevers
381 500 412 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 27 décembre 2017, il a été pris acte de la démission de Mme Elisabeth GAILLARD de ses fonctions de cogérante et désigné Mme Coraline BEHAGHEL-CROIZEAN, dt 321 rue Ambroise Croizat – 58600 Garchizy, en qualité de nouvelle cogérante avec Madame Karine MILLET-GUYOMARD.
Pour avis, la gérance,
AL580320815

EARL NIVOT

Le Lignou - 58150 Vielmanay
Au capital social de 509 430 euros
RCS Nevers - 509 777 660

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2017, il a été procédé à la nomination d'un nouveau gérant Madame NIVOT Christine - Le Lignou - 58150 Vielmanay en rempalcement de Monsieur NIVOT Thierry, démissionnaire.
Pour avis. La gérance.
AL580320820

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SAS AUBERGE DU PONT D'OUCHE

SAS au capital de 20 euros,
14 rue des dauphins
58410 Entrains Sur Nohain.
RCS Nevers 811322866

A compter A.G.E du 08-01-2018: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Mr CHAZAY Jean-claude, Rue Des Chenevieres, 58220 Donzy. Siège liquidation: siège social.
Mention au RCS Nevers.
AL580320792

MORVAN GOURMAND

SARL au capital de 10870 €
Siège social : avenue François Mitterrand,
58230 Planchez
327 894 416 RCS de Nevers

L'AGE du 30/05/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/05/2017,nommé en qualité de liquidateur M. Rey Daniel, demeurant 107 impasse du Port, 74290 Menthon-Saint-Bernard, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers.
AL580320795

SOCIETE CIVILE SAINT EXPEDIT

Société civile au capital de 22.867,35 €
Siège social : Mouchy - 58400 RAVEAU
RCS NEVERS D 322 903 295

Suivant délibération de l'AGE du 21/11/2017, enregistrée au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Nevers 1 le 27/12/2017, Dossier 2017 27335 Réf. 2017 A 01681, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Aux termes de la même délibération, les associés ont nommé Mle Louise Marie MANDON, demeurant Mouchy – Raveau – 58400 La Charité sur Loire, comme liquidateur de la société, et ont fixé à Mouchy – Raveau – 58400 La Charité sur Loire l'adresse de correspondance et le siège de la liquidation.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
AL580320808

SOCIETE CIVILE SAINT EXPEDIT

Société civile au capital de 22.867,35 €
Siège social : Mouchy - 58400 Raveau
RCS Nevers D 322 903 295

Suivant délibération du 21/11/2017, les associés ont donné quitus au liquidateur pour l'exercice de sa mission et ont prononcé la clôture de la liquidation à compter du 21/11/2017.
Mention de la radiation en sera faite au RCS de Nevers.
AL580320807

AMBULANCE 58

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège Social
34, rue d'Estutt de Tracy
58000 Nevers
408 433 811 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 11/01/2018, l'Associée Unique CDMAGNE (508 322 104 RCS Nevers) a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.
Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
AL580320810

J.F. MILLET & FILLES

Société civile Immobilière
au capital de 8.000 €
Siège social :
16 rue d'Hanoï
58000 Nevers
532 125 440 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une AGE du 31.12.2017, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31.12.2017. Dépôt des actes et mention au RCS de Nevers.

AL580320812

AMP DIFFUSION

L'avis de dissolution anticipée de la SARLU AMP DIFFUSION publiée le 5/01/2018 (AL580120707) n'entraine pas la transmission universelle du patrimoine à l'associé unique mais ouvre sa liquidation sous le régime conventionnel et désigne liquidateur, Monsieur Patrick SANCHEZ demeurant 28 rue du Donjon à Nevers58000, associé unique pour y procéder avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

Pour avis : Patrick SANCHEZ

AL580320816

SCP JP JACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

SARL CREPERIE DE L'ANCIEN CANAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 8/11/2017 enregistré à Nevers (Nièvre) le 26/12/2017 dossier 2017 27231 référence 2017 N 00716, il a été décidé :

La dissolution anticipée à compter du 30 septembre 2017, de la SARL CREPERIE DE L'ANCIEN CANAL, au capital de 7.500 euros dont le siège social est à Clamecy (Nièvre) 18 avenue de la République, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 479 148 512 00011, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le solde entre tous les membres de la société : Mr Jean-Michel BORDERIEUX, lequel accepte ses fonctions.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la société.

La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur : BREVES (58) 18 route Buissonnière.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS.

Pour avis

Le liquidateur.

AL580320818

MTC

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital variable
Siège social : Huard
58120 Chaumard
R.C.S. Nevers 808 570 865

Le 22 décembre 2017, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 22 décembre 2017.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580320825

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er décembre 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

ALBA

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par bail et location d'immeubles

Siège social : 19 rue Robert Pouyaud 58500 Clamecy

Capital : 1500 euros

Co-Gérance : M Alain DEPRAUTE et Mme Roberta ROSSI demeurant ensemble 19 rue Robert Pouyaud 58500 Clamecy et M Guido Stefano TINARI demeurant 54 B route d'Auxerre 58500 Clamecy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580320592

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/12/2017, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AMP

Objet social : Gestion locative des biens immobiliers acquis

Siège social : 31 rue vieille route, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. PAURON Manuel, demeurant 31 rue vieille route, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions chaque action disposant d'une voix

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires

Immatriculation au RCS de Nevers

AL580320752

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 09/01/2018 constitution de la SAS EGB 2B

Capital social : 10.000 euros.

Siège social : 6 Rue du Docteur Faucher 58320 Pougues Les Eaux

Objet : La société a pour objet : Entreprise générale de bâtiment tous corps d'état, isolation, maçonnerie, couverture, menuiserie, plâtrerie peinture, maitrise d'½uvre, conduite de travaux, assistance, et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Président : Monsieur Pascal BOUSSARIE demeurant La Chaume Blanche 18600 Sancoins

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580320793

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ECOLE DE CONDUITE EVASION ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 35, rue de Caqueret – 58300 Decize;

Objet social : Enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 5 000 € ;

Gérance : Mme Marielle DOURNEAU dt à Decize (58) – 134, Avenue de Verdun ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580320794

Office Notarial de
Saint-Amand-en-Puisaye
Rue du Docteur Roux
58310 Saint-Amand-en-Puisaye

SCI PONCELET

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Guillaume DINET, notaire suppléant à St Amand en Puisaye (58310), en date du 08/01/2018, il a été constitué une société

civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale :SCI PONCELET

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation

par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société

pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant

à l'objet social.

Siège social : St Amand en Puisaye (Nièvre), 22, 24 et 26 Grande Rue

Capital : 500,00 euros

Gérance : Monsieur Adrien PONCELET, demeurant à Crombach (Belgique)

62 Quirinstrasse

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce

et des sociétés de Nevers

AL580320796

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 8 janvier 2018, il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : LABORATOIRE MILLERIOUX.

Objet social : Fabrication de prothèses dentaires (fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire). Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et artisanales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

Siège social : 85 rue du 4 septembre 58600 Fourchambault.

Capital : 1 000 euros.

Gérance : Adrien MILLERIOUX, demeurant 121 Chemin des Terres Blanches, Satinges, 58320 Parigny Les Vaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580320798

ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE
Notaire à Luzy

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (58), le 19/12/2017, enregistré à Nevers (58) le 26/12/2017, ref 2017N00720, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI GAHNA

Siège : 7 avenue du Docteur Bramard 58170 Luzy

Durée : 99 ans

Objet : acquisition, vente, prise à bail, propriété, administration, gestion, construction, rénovation de tous les biens mobiliers et immobiliers, obtention de tous crédits et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.

Capital social 1000 € divisé en 100 parts de 10 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Gérants : Mr Philippe Guy SALVE et Madame Sophie SALVE née FLOQUET demeurant à Luzy (58) 7 avenue du docteur Bramard.

Parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément UNANIME de la collectivité des associés.

La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers

Pour avis et mention

Me CHINCHOLE

AL580320800

Me Marie CHERAMY
Notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le DIX JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : «SCI LE PETIT MOULIN».

Forme : Société civile.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €).

Siège social : Imphy (58160), le Petit Moulin.

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apports en numéraire: Monsieur Patrice VINOY : CINQ CENTS EUROS (500,00 €)

Madame Maud DUMAINE : CINQ CENTS EUROS (500,00 €)

Gérance : Monsieur Patrice VINOY, et Madame Maud DUMAINE, demeurant à Nevers (58000), 15 rue Nicolas Delange.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

AL580320802

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 4 janvier 2018, il a été constitué une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : EURL VAN TUIJL GERARD

Enseigne : Fromagerie Champs Fleuris

Objet social : Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé, et commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Et plus généralement, toutes opérations

industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires

ou connexes pouvant favoriser son développement.

Siège social : 8, Place Boucaumont - 58290 Moulins Engilbert

Capital : 1 000 euros

Gérance : Gérard VAN TUIJL, demeurant 6 Place Boucaumont - 58290 Moulins Engilbert

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580320803

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/01/2018, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Les Mésanges

Objet social : Acquisition, aménagement et exploitation de terrains de camping - Hôtellerie de plein air - Restauration/Bar

Siège social : Camping Les Mésanges, Lac des Settons, Rive Gauche - L'Huis-Gaumont, 58230 Montsauche-les-Settons.

Capital : 12000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. REVIL-BAUDARD Léo, demeurant 45 rue de la Fruitière 3 le Magdelain - Villette, 73210 Aime, Mme RACITI Jessica, demeurant 45 rue de la Fruitière 3 le Magdelain - Villette, 73210 Aime

Immatriculation au RCS de Nevers

AL580320817

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers dénommée GEISPOBOX, au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est Monsieur Alain FOURNIER demeurant 191 avenue de Reims - 02200 Villeneuve Saint Germain.

Pour avis

Le gérant

AL580320828

YONNE

➜ DÉMISSION

SNC BARDET

Société en nom collectif
au capital de 8 320,00 euros
Siège social : Ferme de la Borde
89310 Noyers sur Serein
523 740 983 Rcs Auxerre

La collectivité des associés, réunie le 28 décembre 2017, a pris acte de la démission de M. Michel Bardet de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890320878

BIG BAT

SARL au capital de 500,00 Euros
140 Route de Paris
89380 Appoigny
790536155 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 02/01/2018 il a été pris acte de la démission pour ordre de Monsieur CIOCAN SERGIU IONUT, de ses fonctions de Co-gérant à compter du 02/01/2018. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL890320885

SOCIETE BARON

Le 18.12.207, l'AGO de la SOCIETE BARON au capital de 9.528,06 €, siège social à Joigny (89) 2, rue Valentin Privé, 343 441 663 RCS Sens a constaté la démission d'un cogérant à compter du 1er janvier 2018. **Anciennes mentions publiées :** Gérants : M. Alain BARON, 18, av. de Sully – 89300 Joigny, M. Christian BARON, 9, route de Joigny – 89300 CHAMVRES. - **Nouvelles mentions** : Gérant : M. Christian BARON, 9, route de Joigny 89300 Chamvres.

AL890320899

➜ NOMINATION

CHARNY CHASSE ET PECHE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6, rue des Ponts
89120 Charny
800 008 187 RCS Sens

Par AGE en date du 20/04/2017, les membres de l'indivision de M. Cédric BAUWENS, ont décidé de nommer M. Jacques BAUWENS demeurant 49, rue Fonteine Bourgoin 45210 Ferrières en Gatinais en qualité de liquidateur, en remplacement de

M. Cédric BAUWENS, décédé le 13/04/2017.

Pour avis, le liquidateur.

AL890320828

BEST IN SHOW KENNEL

Société par actions simplifiée
au capital de 184 000 euros
Siège social : La Tuilerie Maulnes,
89740 Cruzy le Châtel
752848176 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 6 Décembre 2017, il résulte que :

Madame Mathilde LEONARD-NOLLE, demeurant 2 Route de Panfol, 89740 Arthonnay

a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Florence LEONARD, décédée.

Les fonctions de Directeur Général de Madame Mathilde LEONARD-NOLLE ont cessé automatiquement suite à sa nomination de Présidente ; il a été décidé de ne pas nommer de nouveau Directeur Général.

Pour avis, La Président

AL890320867

DAPA TECHNOLOGY

Société par actions simplifiée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : 10-12 rue du Cedec
89120 Charny
452 065 501 Rcs Sens

Avis de modification

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2017, l'actionnaire unique a constaté, à compter de ce jour :

- La démission de M. Patrick CARBOU en tant que président

- La nomination de la société par actions 9368-5618 Quebec INC. dont le siège social se situe 39 Rue des Sitelles Montréal (Québec) H3E1W8 Canada en tant que présidente, pour une durée illimitée.

- La nomination de M. Alain SAMBRENON demeurant 23 rue Division du Général Leclerc 94250 Gentlly en tant que directeur général, pour une durée illimitée.

Pour avis, la présidence.

Mention sera faite au Rcs de Sens.

AL890320882

CG PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 40.000 €
Siège social :
8 rue Etienne Minard
89100 Sens
510 347 289 R.C.S. Sens

Aux termes de l'AGE du 21 décembre 2017, il a été décidé :

- de nommer en tant que commissaire aux comptes titulaire Monsieur Karim MEZZI né le 31 décembre 1965 à PARIS 11ème de nationalité Française Inscrit à la Compagnie de Paris, exerçant sis 13 D rue Pasteur – 77100 Mareuil Les Meaux et en tant que commissaire aux comptes suppléant Monsieur Rudy AVRIL né le 30 juin 1980 à Alfortville (94) de nationalité française, Inscrit à la Compagnie de Paris, exerçant sis 14 avenue de l'Europe – 77144 Montevrain.

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes du sixième exercice.

Dépôt au RCS de Sens.

AL890320902

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LO & CLO

SCI au capital de 1.000€
Siège social : 2B Voie romaine,
89230 Montigny-La-Resle
530 847 623 RCS d'Auxerre

Le 15/12/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 3bis Allée des platanes, ZA Les Breandes, 89000 Auxerre, à compter du 01/01/2018.

Modification au RCS d' Auxerre.

AL890320888

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GAEC DE CHICHERY

Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 377.145 €
Siège : 15 Route de Branches
89400 Chichery
778659854 RCS de Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017 a décidé :

D'augmenter le capital social de 66.000 euros, ce qui a pour effet de le porter à 443.145 euros.

De réduire le capital social de 128.370 euros, ce qui a pour effet de le ramener à la somme de 314.775 euros.

Ces décisions prennent effet le 1er janvier 2018.

Pour avis, la gérance.

AL890320848

LA FATTORIA

SCI au capital de 200.000 €
6 rue du Bourg Gelé,
89520 Saint-Sauveur-en- Puisaye
827678848 RCS Auxerre

Capital social

Aux termes de l'AGE en date du 30/12/2017, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 200.000 € à 220.000 €.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre

AL890320866

TERRES D'AVENIR

SC au capital de 3.810.980 €
porté à 4.012.000 €
Siège social : route de Chablis
89800 Prehy
817 645 674 RCS Auxerre

Suivant AGE du 15/12/2017, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 201.020 €, pour le porter à 4.012.000 €, par création de parts nouvelles, à souscrire et libérer en numéraire.

Les articles 6.2 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : 3.810.980 €

Nouvelle mention : 4.012.000 €

Pour avis,

AL890320883

AMBULANCE DU SEREIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 125.000 euros
Siège social : 22 Bis Route de Paris
89200 Avallon
Rcs Auxerre 531 025 419

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 1 094.340 euros, pour le porter à 1 219.340 euros par création de 109 434 parts sociales d'une valeur de 10 euros chacune. Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par cette opération.

Pour avis, la gérance.

AL890320907

➜ RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 890120800 parue dans le n° 1457 du 05/01/2018 dans l'édition du 89 relatif à la constitution de la société « GRANULENERGIE 89 », il convient de lire :**Dénomination sociale : GRANULENERGIE 89** au lieu de GRANUL€NERGIE89.

AL890320869

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CABINET CLERIN GIRARDOT IMMOBILIER

Sarl au capital de 15 000€
14 avenue Roger Salengro
89400 Migennes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2017, il été pris acte :

- de transférer le siège social de la société à compter du 1er janvier 2018 au 61 avenue Jean Jaurès, 89490, Migennes.

- de modifier le nom commercial de la société qui devient, à compter du 1er janvier 2018, AVENUE IMMOBILIER.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL890320797

GAEC DES ORMES

Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 150.000 €
Siège : 22 Grande Rue 89800 Beine
349739268 RCS d' Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2017, la collectivité des associés a :

- Décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exloitation Agricole,

- Pris acte de la démission de M. Daniel Patrice de ses fonctions de gérant,

- Décidé de proroger la société jusqu'au 1er mars 2088.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale :

Scea des ormes.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 150.000 euros.

Siège social : 22 Grande rue 89800 Beine

Durée : Jusqu'au 1er mars 2088.

Gérant : Patrice Philippe, demeurant à Beine (Yonne), 3 chemin des Cotats.

Cessions de parts :

Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL890320860

TAXIS ICAUNAIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 7A Rue Saint Antoine
89330 St Julien du Sault
531 213 734 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 01/03/2017, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de transport public routier de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes - loueur de véhicules avec conducteur destiné au transport de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis - La Gérance

AL890320864

CAPE LG

EURL au capital de 50000 €
Siège social : 45 Rue Bellocier
89100 Sens
538 936 980 RCS de Sens

L'AGE du 12/01/2018, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/01/2018 et a nommé en qualité de Président Mme GOLLI LAURENCE, demeurant 13 chemin du bas des guillemottes, 89100 Sens.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance.

Accès aux assemblées et vote : Tout associé peut participer aux assemblées.

Transmission des actions : Cession libre pour l'associé unique et soumise à agrément dans les autres cas.

Modification du RCS de Sens.

AL890320886

EARL CONSEIL

société civile
Au capital de 285 140 euros
5 route de Branches Villemer
89113 Valravillon
R.C.S. Sens 800 960 510

Nomination co-gérance

Suivant l'assemblée générale en date du 01/01/18, il a été pris acte de la nomination de Guylain DEGRYSE demeurant 3 rue des Boutitards, 89110 Saint Maurice Thizouaille, avec effet au 01/01/18.

Il a également été procédé à la modification de la dénomination de la société qui sera désormais «CONSEIL-DEGRYSE» en lieu et place de «EARL CONSEIL».

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS DE Sens.

Pour avis,

La gérance.

AL890320887

LA FARANDOLE DES PAINS

L'AGE du 29.12.2017 des associés de la SAS LA FARANDOLE DES PAINS au capital de 40.000 Euros, siège social Cheny (89) 4, rue de la Mairie, 523 558 427 RCS AUXERRE, a étendu l'objet social, modifié la forme juridique de la SAS en SARL et modifié en conséquence les statuts. M. Jacky ORTU a été nommé gérant. Anciennes mentions publiées : Forme : SAS, Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, traiteur, plats à emporter, sandwicherie, chocolaterie, confiserie, épicerie ; Président : M. J. ORTU - 4, rue de Champvallon 89300 Chamvres; nouvelles mentions : Forme : SARL ; Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, traiteur, plats à emporter, sandwicherie, chocolaterie, glacerie, confiserie, épicerie, avec tournées et marchés ; gérant : M. J. ORTU - 4, rue de Champvallon 89300 Chamvres ; modification sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL890320894

SAS CM

L'AGE du 29.12.2017 des associés de la SAS CM SAS au capital de 15.000 Euros, siège social Auxerre (89) 6, place C. Lepère, 788 581 668 RCS Auxerre, a modifié la forme juridique de la SAS en SARL, a corrigé la dénomination et a modifié en conséquence les statuts. M. Jacky ORTU a été nommé gérant. Anciennes mentions publiées : Forme : SAS : Dénomination : CM SAS ; Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, traiteur, plats à emporter, sandwicherie, chocolaterie, confiserie, épicerie ; Président : M. J. ORTU - 4, rue de Champvallon 89300 Chamvres ; nouvelles mentions : Forme : SARL ; Dénomination : CM SARL ; Objet : l'exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, viennoiserie, salon de thé, traiteur, plats à emporter, sandwicherie, petite restauration sur place, chocolate-

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/01/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl CHOISY-MODES** Centre Commercial Géant Casino, avenue Haussmann 89000 Auxerre. RCS Auxerre 340676600. CIP 3759.

AL890320876

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/01/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl VALENTINE BABETTE GARO** VBG 18 Bis rue de Preuilly 89000 Auxerre (achat, vente d'articles en tous genres.). RCS Auxerre 387469414. CIP 3997. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890320873

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/01/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **SAS PICKUP TRUCKS** route de Genève 89600 Saint Florentin (vente réparation de tous véhicules). RCS Auxerre 803394063. CIP 3999. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890320874

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/01/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Monsieur Yoann Claude AUBERT-CHEVALLIER** ZA la Gare 89660 Châtel-Censoir (Vente de tous produits liés au bricolage, jardinage). RCS Auxerre 809245624. CIP 3998. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890320875

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/01/2018 arrêtant le plan de sauvegarde de la **Sàrl FILIGRANE IMPRIMERIE** 10 Voie des Préaux Zone Artisanale 89310 Nitry (tous travaux d'imprimerie). RCS Auxerre 378988901. CIP 3904. Commissaire au plan : SCP Véronique THIEBAUT en la personne de Me Véronique THIEBAUT 5 Rue Docteur Chaussier BP81556 21015 Dijon Cedex.

AL890320877

Jugement du Tribunal de Commerce de Troyes en date du 09-01-2018 prononçant la liquidation judiciaire sans poursuite d'activité de la **SAS VERANDA VILLEMIN** 58 route d'Auxerre 89380 Appoigny (achat vente vérandas) RCS Troyes 722 880 259 ; Liquidateur judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT en la personne de Me Stéphane MAIGROT 2, Place Casimir Périer BP4095 10018 Troyes cedex.

AL890320889

rie, glacerie, confiserie, épicerie ; gérant : M. J. ORTU - 4, rue de Champvallon 89300 Chamvres ; modification sera faite au RCS d'Auxerre.

AL890320896

G.E.I.E EUROBAT GROUPE

Modifications aux statuts, article 4 « siège » et article 15 « désignation des gérants » du G.E.I.E. EUROBAT GROUPE, sans apport ni capital ,

- Article 4 « Siège » :

ancienne mention :142 route de Paris 89380 Appoigny

nouvelle mention : 140 route de Paris 89380 Appoigny

- Article 15 « Gérance » :

ancienne mention : Ciocan Sergiu Ionut et Ciocan Mirela Mihaela

nouvelle mention : Ciocan Mirela Mihaela, gérant maintenu

AL890320906

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINT DENIS LES SENS (89) du 18/12/2017, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Auxerre I, le 22/12/2017, dossier 2017 28815 référence 2017 A 00777, la société L.F. SERVICES, SARL en liquidation judiciaire au capital de 7.800 € - Centre commercial Leclerc 89100 SAINT DENIS - RCS SENS 448 703 751 a cédé à la société FRANCE SERVICE, SARL au capital de 1.000 € - Centre commercial Leclerc 89100 SAINT DENIS – RCS SENS 831 540 448, le fonds de commerce de cordonnerie, fabrications de clés, tampons encreurs, plaques minéralogiques, toutes prestations de services auprès des entreprises et des particuliers qu'elle possède et exploite Centre commercial Leclerc 89100 SAINT DENIS et pour lequel elle est immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 448 703 751 et sous le numéro SIRET 448 703 751 00017, comprenant :

-L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, -Les agencements et les installations, tout le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation dudit fonds, -Le droit au bail des locaux dans lesquels le fonds de commerce est exploité, -Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation,

et ce, moyennant le prix de 4.000 €, s'appliquant pour 1.000 € aux éléments incorporels et pour 3.000 € aux éléments corporels.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/08/2017.

S'agissant d'une cession en application des articles L.642-19 et s. du Ccom, il n'y a pas lieu à réception d'opposition, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leurs créances auprès du Mandataire Judiciaire.

AL890320919

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me LEGUY, Notaire à Avallon (89), le 18.12.2017 enregistré à la recette des impôts des entreprises d'Auxerre le 26.12.2017 dossier n°29098 – validation 2017 N 409 reçu 770 €

M. Bernard MANCHERON, demeurant à Avallon, 18 Rue Carnot, né à Villiers Saint Benoit (89), le 26.06.1949, a cédé à la société « SASU AUTO ECOLE BERNARD », siège social à Avallon, 18 Rue Carnot, RCS Auxerre SIREN 828 828 137, un établissement d'auto-école, enseigne « AUTO ECOLE BERNARD » situé et exploité à Avallon, 18 Rue Carnot.

Prix : 100.000 € dont éléments incorporels 80.000 €, et éléments corporels 20.000 €, payé comptant et quittancé à l'acte.

Transfert de propriété au jour de la cession et entrée en jouissance le 1er.01.2018. Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Me LEGUY, notaire où domicile est élu dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour avis unique

AL890320858

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30/12/2017 enregistré le 10.01.2018 au Service des Impôts des Entreprises de SIE Auxerre, bordereau numéro 01, case numéro 01, Monsieur ALI MR BEN M BAREK, 7 Rue d' Egleny, 89000 Auxerre a cédé à la société SARL AUXERRE CENTRE INFORMATIQUE, au capital de 5000€ Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre sous le numéro en cours, domiciliée 7 Rue d' Egleny, 89000 Auxerre représentée par M HALLOUIN, un fonds de commerce de VENTE ACHAT REPARATION INFORMATIQUE sis et exploité 7 Rue d'Egleny, 89000 Auxerre, , comprenant clientèle bail nom commercial. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2018. La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 1000 Euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à au siège social. Pour unique insertion

AL890320879

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI GALERIE JAURES

SC au capital de 7.622,45 €
14/16 Avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
RCS Auxerre 423 073 634

- Aux termes de l'AG du 12/12/2017, les associés ont décidé de nommer M. Jérôme CHAUFOURNAIS demeurant 9 rue de la Liberté – 89000 Auxerre en qualité de Gérant pour une durée illimitée à compter du 12/12/2017, en remplacement de M. Michel CHAUFOURNAIS, démissionnaire.

AL890320847

CARVIE ASSURANCES

SARL au capital de 4000 €
Siège social : 1, impasse des 3 Saules,
89113 Charbuy
822 921 979 RCS d'Auxerre

L'AGE du 31/12/2017 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. LAVERGNE Laurent, à compter du 31/12/2017.

Modification au RCS d'Auxerre.

AL890320857

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LE MOULIN

Société Civile
au capital de 277441,00 Euros
2 Rue des Chardonnerets ,
Vertilly,
89260 Perceneige
377532213 R.C.S. Sens

Sigle : GFA LE MOULIN Par décision en date du 30/12/2017 il a été pris acte de la nomination de Madame CATHERINE CHAILLAT, demeurant 6 Rue de la Côte des Chênes 93110 Rosny-Sous-Bois en qualité de nouveau Gérant, à compter du 30/12/2017 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur JEAN-MARIE CORMEROIS, Gérant démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL890320863

SCEA DE L'AUBÉPINE

Société civile
au capital de 89.190 euros
Siège social : Domaine de l'Aubépine
89310 Annay sur Serein
325 437 952 Rcs Auxerre

L'assemblée générale du 28 décembre 2017 a pris acte de la démission de M. Michel Bardet de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890320880

SCEA DE LA BORDE

Société civile au capital de 194.340 euros
Siège social : Ferme de la Borde
89310 Noyers sur Serein
381 468 974 Rcs Auxerre

L'assemblée générale du 28 décembre 2017 a pris acte de la démission de M. Michel Bardet de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890320881

MATERIAUX JOBERT

SARL au capital de 47.650 euros
70 route de la Mothe
89120 Charny Orée de Puisaye
RCS Sens 506 550 029

Aux termes du PV de l'AGE du 26/12/2017, Christophe DARENNE, Christophe DARENNE, demeurant 1 chemin des Brandons – 89660 Lichères sur Yonne, a été nommé Gérant à compter du 01/01/2018, en remplacement de Philippe TANFIN demeurant 47 route de Courboissy - 89120 Charny et Cédric TANFIN demeurant 11 rue des Ecoles 89120 Charny, démissionnaires.

Mention sera faite au RCS : Sens.

Pour avis,

AL890320892

EARL BRUNOT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 21.000 euros
Siège social : 18 rue du château
89250 Mont Saint Sulpice
529 679 581 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2018 la collectivité des associés a nommé Mme Julie Béchet épouse Brunot aux fonctions de gérant à compter de cette date.

Pour avis, la gérance.

AL890320897

EARL VINCENT LECHENAULT

EARL au capital de 130.590 euros
58 rue Romaine - Vassy
89200 Etaule
323 356 071 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2017 a nommé Mme Elisa Lechenault, demeurant à Etaule (Yonne), Vassy, 4 chemin de la Croix de Fer, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL890320898

➜ NON DISSOLUTION

HABITAT 2015

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège Social : Boulevard du Professeur Ramon
89 210 Brienon sur Armançon
820 310 530 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, statuant en application de l'article L 225-248 du code de

commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Le Président.

AL890320895

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

JFB CAF

SASU au capital de 100 €
Siège social :
La Zibetterie, 89220 Saint-Privé
791 183 940 RCS d' Auxerre

L'AGE du 20/12/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. BOISARD Jean-François, demeurant la Zibetterie, 89220 Saint-Privé et fixé le siège de liquidation au siège social.

L'AGO du 31/12/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.

Radiation du RCS d' Auxerre

AL890320850

EARL GIBIER PIERRETTE

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 197.400 €
Siège : 1 Route de Beru
89700 Collan
502454093 RCS de Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2018, l'associé unique de l'Earl Gibier Pierrette a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er janvier 2018, et sa mise en liquidation amiable.

Mme Pierrette Moreau épouse Gibier demeurant à Collan (Yonne), 1 route de Béru, a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : 1 route de Béru – 89700 Collan.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890320853

SAVMO

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 12 Rue Colette,
89290 Vincelles
394 592 588 RCS Auxerre

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 décembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 19 décembre 2017, déchargé Monsieur Daniel LAVOINE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

AL890320854

LES DELICES DE L'ORME

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Hameau De L'orme
89150 Villebougis
512710716 RCS Sens

Clôture de liquidation

L'AGE du 31/12/2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL890320856

BR TRANSBOURGOGNE

L'AGE a décidé, le 31.12.2017, la dissolution anticipée de la société BR TRANSBOURGOGNE, SARL au capital de 14 000€, 4 imp. du Thureau, 89250 Seignelay, 831 647 482 RCS Auxerre, au 31.12.2017, désigné liquidateur Mr HAFFAF Kamal, 4 imp. du Thureau, 89250 Seignelay et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Auxerre

AL890320861

NOUVELLES TECHNIQUES INDUSTRIEL

SARL au capital de 1000,00 Euros
16 Route de Savigny,
89150 Domats
489686402 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 20/12/2017 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 20/12/2017, nommé en qualité de liquidateur Monsieur David ROGER, 16 Route de Savigny, 89150 Domats et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Sens

AL890320868

AVOCATS VIGNET & ASSOCIES
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

SENONAISE DE SERVICES A DOMICILE

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 52 rue des Caves,
89100 St Martin du Tertre
Siège de liquidation : 52 rue des caves
89100 Sens 490 739 992 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Annie RAT, demeurant 52 rue des Caves - 89100 Saint Martin du Tertre, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 52 rue des caves 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL890320884

SNC BOULANGERIE PATISSERIE DU CHATEAU

Société en nom collectif
en cours de liquidation
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 6 route de Semur en Auxois
21460 Epoisses
498 982 198 RCS Dijon
Liquidateurs : M. Antoine CATARINO et Mme Franceline DELALANDE demeurant
3 rue du Puits - Le Grand Island
89200 Island
Siège de liquidation : 3 rue du Puits
Le Grand Island - 89200 Island

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2017, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Le liquidateur.

AL890320901

AVADIS

SA en liquidation au capital de 38.112 €
Route d'Avallon
89200 Sauvigny le Bois
RCS Auxerre 379 256 688.

L'AG du 25/01/2001 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de 25/01/2001 ; nommé comme liquidateur M Michel GOBILLOT – Route de Marson – 51240 Saint Germain la Ville

fixé le siège de la liquidation à Saint Martin sur le Pré (Marne) - Rue du Moulin). Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL890320904

AVADIS

SA «Société en Liquidation»
au capital de 38.112 € –
Route d'Avallon – Sauvigny le Bois (89200)
RCS Auxerre 379 256 688.

Aux termes de l'AG du 25/01/2001, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL890320905

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 14/12/17,il a été constitué la SCI dénommée CTI.

Siège social:22 rue des cèdres 89350 Champignelles.

Capital:1000euros.

Objet:acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Gérance:M.Sébastien DE BO,22 rue des cedres 89350 Champignelles.

Cessions soumises à agrément.

Durée:99 ans.Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL890320712

SASU FORM'YOU

Le 12/01/2018 à Saint Valérien , il a été créé la société suivante :

Nom : FORM'YOU

Forme : SASU

Siège social : 113 Route de Coleuvrat à Saint Valérien (89150)

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La vente de prestations de formation, d'audit, et de conseils ;

- Le commerce de matériel de sécurité, de secourisme, de prévention des risques et de défibrillateurs.

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions

Président : BRUNEEL Christopher demeurant 113 Route de Coleuvrat à Saint Valérien (89150).

Conditions d'admission aux A.G. : Rien de spécifique.

Clauses d'agréments : Néant

Dépôt légal RCS Sens

Le Président

AL890320833

safer Bourgogne Franche-Comté — ➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COLLAN - lande et bois-taillis

1 ha 45 a 86 ca - Chante merle: D-893-894-897-906-920 - Cotat de chamblais: B-295 - Cotat tribolot: A-960 - Culasson: D-1189-1190 - La loge: A-320 - La montee jeannot: D-953 - Les pariots: A-963 - Montee cabout: D-860-861 - Rameau: D-1324-1328-1329

PIFFONDS – terre – parcelles occupées

24 ha 30 a 06 ca - Bois et vignes du liard: C-475 - Les augis: YR-21-22 - Les besnards: C-1456 ZN-20-60-62-65- Sur le parc: YN-7 - Vallee brideron: YR-7- Vignes de piffonds: ZL-43

SAVIGNY-SUR-CLAIRIS - terre – parcelles occupées

2 ha 86 a 04 ca - Terres de la petite senard: ZO-5-6[P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 5 février 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890320911

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Auxerre du 08/01/2018 a été constituée une SASU nommée :

TCM 89

Objet : Consulting dans le domaine des transports sous toutes ses formes, formation en lien avec les activités de transport

Capital : 5.000 € Siège social : 16ter, rue Hippolyte Ribière, 89000 AUXERRE

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées – Vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers

Président : M. Pascal FROCHOT, 16ter, rue Hippolyte Ribière, 89000 Auxerre

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d' Auxerre

AL890320852

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société JF FIT, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est à Tonnerre (89700), 43/45, avenue Alfred Grévin, ayant pour objet : le management de salles de sports. Sa durée est de 99 années.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. Le Président est M. Jonathan DUPLESSY, domicilié à Tonnerre (89700), 5, rue des Vals Profondes. La société est immatriculée au RCS de Auxerre.

AL890320855

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22 novembre 2017, il a été constitué une société civile :

Dénomination : EURO VR.

Siège : 10 promenade de l'Ouest , 89510 Véron.

Objet : détention et utilisation de tout type de biens mobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 60 Euros.

Gérance : Pierre CHASSAY , demeurant 9515 rue de Teck, Montreal, Québec

H1L 1L7, (Canada),

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL890320859

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 janvier 2018, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL MORIN CHRISTOPHE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 740 000,00 euros.

Siège social : 1 rue de la Source - 89140 Villethierry.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Nature de biens meubles pour un montant net de 739 854,68 euros et numéraire pour un montant de 145,32 euros.

Gérant : Christophe Morin, demeurant 1 rue de la Source, 89140 Villethierry.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL890320865

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 janvier 2018 à SAINT-MARTIN-D'ORDON, il a été constitué une société en nom collectif

Dénomination sociale : ETA FOUQUIAU-ROYER

Forme : Société en nom collectif

Objet : La réalisation de prestations de travaux agricoles Et accessoirement :

- l'entretien des bords de champs - les travaux communaux (dont le déneigement,...)

- la location de matériels - le terrassement, les travaux publics - l'entretien et la création d'espaces verts

Capital social : 20 000 euros Siège social : 1 L'orme - 89330 SAINT-MARTIN D'ORDON

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérants associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales : M. Romain FOUQUIAU demeurant 5 L'Orme - 89330 SAINT-MARTIN D'ORDON et M. Thierry ROYER demeurant 5 Les Chétifs - 89330 PIFFONDS

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL890320890

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte SSP du 10/01/2018, il a été constitué une SCEA présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEA MACHA

Siège social : Route de Chablis, 89800 Préhy.

Objet : L'exploitation de tous biens viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité ; la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Durée : 99 ans

Capital : 5.000 € (apports en numéraire)

Gérance : Laurent LETOURNEUR, demeurant 6 rue Jules Philippe, 89800 Chablis, nommé gérant pour une durée illimité.

Cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts sociales détenues par les associés présents ou représentés, le cédant prenant part au vote.

Immatriculation : RCS Auxerre.

Pour avis

AL890320891

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Saint Florentin, du 21 décembre 2017, avis est donné de la constitution d'une S.A.S.U. présentant les caractéristiques ci-après :

Dénomination : AXE ADN

Objet : toute activité de conseils, prestations de services, études, conceptions, dessins relevant de l'activité du bureau d'études techniques et du bâtiment et des travaux publics. Toute activité de conception, de fabrication et de négoce de modèles de moules, de formes en plâtre, en stuc et en staff, l'activité de tests en atelier de ces matériaux y compris les tests de résistance ainsi que la réalisation de tous travaux de plâtrerie en général ; la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer dans tout domaine d'activité commerciale ou industrielle.

Siège social : 13 rue du Faubourg Dilo 89600 Saint Florentin

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Auxerre.

Capital social : 2.000 euros

Président : Monsieur Niels DUJON, demeurant La Maladrerie 89600 Saint Florentin, a été nommé en qualité de Président sans limitation de durée.

Commissaire aux comptes : la SCP GODARD BIZOUARD FERREIRA, Société Civile Professionnelle au capital de 2.000 euros, ayant son siège social 43 bis rue du Château 77100 Nanteuil Les Meaux , 824 792 220 RCS Meaux a été nommée en qualité de commissaire aux comptes pour les six premiers exercices.

AL890320893

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2017 à Charny Orée de Puisaye, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : AF INVEST

Forme : Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et par les décrets pris pour leur application

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital social : 31.600 euros Siège social : 1 Chemin de la Pierre – Dicy – 89120 Charny Orée de Puisaye

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : Parts de Société à Responsabilité Limitée pour un montant de 31.500 euros et 100 euros en numéraire

Gérants : Alexandre MENETREY demeurant 1 Chemin de la Pierre – Dicy – 89120 Charny Orée de Puisaye

Cessions de parts : Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890320903



▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Aménagement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
+25 ans d'expérience
BARRIÈRES, AUGES, RATELIERS, etc...
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne
Je m'abonne pour 1 an 105 €
Je m'abonne pour 2 ans 200 €
+ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 48 €
☐ pour 2 ans 96 €
TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



PUY-DE-DÔME (63)

Paroles de jeune

RENCONTRE

Deux semaines agriculteur, deux semaines maçon, Guillaume Bernard est un habitué des doubles journées. Une solution temporaire avant de pouvoir vivre de sa passion.



© K. MARUEL

J'aime
- Le rugby
- Les salers
- Echanger avec les autres exploitants

Je n'aime pas
- Les préjugés sur l'agriculture

Moitié agriculteur, moitié maçon, et heureux au travail

Aussi loin que Guillaume Bernard s'en souvienne, devenir agriculteur a toujours été son plus grand rêve. Ses parents n'étant pas du métier, il se rappelle : *« quand j'étais petit, on ne partait pas en vacances à la mer mais à la ferme, sur l'exploitation de mon grand-père au Valbeleix. Depuis tout petit, j'ai toujours voulu faire ça ! »*. Du haut de ses 25 ans, Guillaume est installé en élevage Salers sur la commune de Saint-Julien-de-Coppel, depuis le 1er janvier 2016. Pour réaliser son rêve tout en mesurant les risques financiers, il jongle provisoirement entre l'élevage et la maçonnerie, deux métiers prenants, manuels et physiques.

Se donner les moyens pour réussir

« Ça me tenait à cœur de devenir agriculteur, je me suis donné les moyens pour. » Lorsque Guillaume retrace son parcours, le choix de l'élevage est une évidence. Même après une seconde générale, *« ce n'était pas la filière qui me plaisait, ça ne me suffisait pas, mon idée était déjà bien fixée »*. C'est alors direction Marmilhat où le jeune homme passe son bac pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole), à dominante production animale. Après un stage à Albi dans le Tarn chez un agriculteur installé en vaches allaitantes Salers, plus de place au doute. *« Ça s'est très bien passé, mon maître de stage m'a dit que j'étais fait pour ce métier et que je devais le faire »*. Il poursuit ses études par un BTS ACSE (Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation), qu'il obtient en 2014. Le contact avec les animaux, la passion de la nature, l'intérêt grandissant pour la génétique, Guillaume a tous les éléments pour devenir chef d'exploitation. Car pas question de travailler pour quelqu'un. Il rêve d'entreprendre et de devenir son propre patron. *« On ne peut pas tout gérer dans l'animal, c'est la nature, chaque journée est différente. On touche un peu à tout, l'agriculture regroupe pas mal de métiers. »* À la sortie de l'école, sans terrain pour s'installer, Guillaume était parti pour devenir technicien agricole. C'est alors que son voisin, installé en élevage ovin, lui propose de reprendre sa ferme de 75 hectares. Le rêve devient réalité.



Guillaume Bernard est à la tête d'une exploitation de 85 hectares et d'un troupeau de 55 mères Salers. Son ambition est d'augmenter son cheptel. © K. MARUEL

Maçon aujourd'hui, éleveur demain

« J'ai travaillé un an en maçonnerie dans l'entreprise de mon oncle, le temps de préparer l'installation et de suivre les formations. » Avec pour seul bagage ses diplômes agricoles, Guillaume a appris le métier de maçon sur le tas. *« J'ai la chance d'avoir une bonne mémoire visuelle : quand on me montre quelque chose je retiens et je sais assez vite le reproduire. Ça ne marchait pas pour les leçons mais ça marche pour les tâches manuelles ! »* Désormais expérimenté, il sait gérer un chantier et poser des toitures comme un pro. Son oncle souhaitait aussi que Guillaume reprenne son entreprise, mais pour lui, le chemin était déjà tout tracé. Pour permettre son installation début 2016, le cédant a vendu ses moutons et acheté quelques génisses. Mais il a fallu créer le cheptel, ce qui représente un investissement important. Guillaume a commencé par acheter 35 mères, et pour limiter les risques financiers, il continue son activité de maçon en parallèle. Pas facile de jongler entre deux métiers aussi prenants ! Il travaille alternativement deux semaines sur l'exploitation et deux semaines à temps partiel en maçonnerie, le temps d'atteindre son optimum de cheptel. Ces semaines-là, le rythme est plus intense : *« je me lève tôt pour soigner les bêtes et j'y retourne le soir pour vérifier que tout va bien, et la journée je suis maçon »*. Le jeune éleveur peut compter sur la solidarité du cédant qui veille sur le troupeau en son absence et sur la compassion de son oncle qui lui laisse une souplesse dans les horaires, en cas d'imprévu.

> *« Je suis heureux d'aller au travail et je suis heureux au travail. C'est une chance de faire un métier qui nous plait ! Je n'ai pas de regrets. »*

Son parcours

- Bac pro CGEA
- BTS ACSE
- Installation 1er janvier 2016
- Troupeau de 55 Salers
- Maçon à temps partiel

Le cœur à l'élevage

« Maçon, c'est un beau métier aussi, s'il fallait le faire je le ferais, mais ma véritable passion est l'élevage. Si j'ai un imprévu comme un vêlage, je décale mon arrivée sur le chantier. Je gère en fonction des vêlages pour ne pas impacter ma production. La priorité, c'est l'exploitation. » Et l'été, c'est une vie à 100 à l'heure que mène Guillaume. Agriculteur à l'aube, maçon la journée, moissonneur le soir… Les nuits sont courtes et il ne faut pas compter ses heures. Il cultive quelque 14 hectares de blé, de maïs ensilage et de luzerne dans l'optique d'être autonome et d'acheter le moins d'intrants possibles. À la tête d'une exploitation de 85 hectares et d'un troupeau de 55 mères Salers, son ambition serait d'augmenter le cheptel et de faire de la génétique pour la valoriser, tout en conservant une structure à taille humaine, sur laquelle il peut travailler seul. Véritable passionné, *« j'aime être proche de mes bêtes, je veux des vaches tranquilles qui se laissent approcher. Je les rentre l'hiver car je me soucie de leur bien-être, je n'aime pas les voir dehors dans le mauvais temps. Je me mets à leur place ! Je suis content de moi car je fais le métier que je voulais faire depuis tout gamin. »*

Karen Maruel